

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SAVOIR ET POUVOIR AU CONFLUENT DU DISCOURS, DES PRATIQUES ET  
DE LA MATÉRIALITÉ : LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL HYDRO-  
ÉLECTRIQUE ET LE PROCESSUS DE MODERNISATION DE L'ÉTAT DU  
QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

ALEXIS CASTONGUAY LAPLANTE

JANVIER 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Tout d'abord, j'aimerais remercier mes parents du fond du cœur. Merci à mon père, Robert Laplante, qui aura joué les rôles de mentor, conseiller, motivateur et bibliothécaire, en plus d'avoir été mon plus sévère critique. Son amour des mots, de la pensée et de la culture québécoise, la force de son engagement et sa détermination ont été et continuent d'être une source de fierté et d'inspiration. Merci à ma mère, Denise Castonguay pour son humour, sa générosité, son dévouement et sa gourmandise. Mais surtout, merci de m'avoir enseigné ce qu'est un esprit libre.

Je tiens aussi à remercier mon directeur Frédérick Guillaume Dufour pour m'avoir épaulé tout au long de mes études universitaires et pour m'avoir sorti plus d'une fois du borbier administratif. Merci de ton écoute, de ta disponibilité, de ta confiance et de la liberté académique que tu m'as offerte. Merci aussi à Ève Séguin de m'avoir fait découvrir les travaux de Chandra Mukerji, qui auront eu une influence importante sur le développement de ma pensée et ultimement sur la forme qu'aura pris ce mémoire de maîtrise. Il me faut aussi mentionner mes pairs, sans qui mon parcours universitaire n'aurait pas été aussi formateur : mon frère et correcteur, Etienne Castonguay-Laplante, ainsi que mes comparses Marc-André Cyr, Yoann D. Vincent et Frédérik Pesenti.

Mais ces remerciements ne sauraient être complets sans mentionner Annie-Claude Malo. Elle dont le sourire, la fougue, l'intelligence, la persévérance et l'amour auront contribué à faire de moi l'homme que j'ai voulu être.

## DÉDICACES

*Les hommes nés sous le joug, puis nourris et élevés dans la servitude, sans regarder plus avant, se contentent de vivre comme ils sont nés et ne pensent point avoir d'autres biens ni d'autres droits que ceux qu'ils ont trouvé ; ils prennent pour leur état de nature l'état de leur naissance.*

- Etienne de La Boétie

*Je ne suis pas revenu pour revenir  
Je suis arrivé à ce qui commence*

- Gaston Miron

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
DÉDICACES .....	ii
TABLE DES MATIÈRES .....	iii
LISTE DES FIGURES .....	v
LISTE DES ACRONYMES .....	vi
RÉSUMÉ .....	vii
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : .....	
LE CADRE THÉORIQUE .....	15
1.1 - État et science dans la modernité : changements paradigmatiques.....	16
1.2 - Culture, science et État : conceptualisation du Science-State Plexus.....	23
1.2.1 – <i>Biopopulations</i> .....	32
1.2.2 - <i>Technoterritoires</i> .....	34
1.2.3 - <i>Juridictions infrastructurelles</i> .....	37
CHAPITRE II : .....	
LE DISCOURS IDÉOLOGIQUE STATO-SCIENTIFIQUE .....	39
2.2 - Éléments d'analyse discursive .....	46
2.2.1 - Exalter le futur par un présent magnifié .....	46
2.2.2 - La rupture avec l'ordre ancien.....	53
2.2.3 - De l'anarchie de la nature à l'ordre artificialisé du monde.....	57
CHAPITRE III : .....	
LA PRAXIS STATO-SCIENTIFIQUE.....	66
3.1 – La cartographie : de la matière à l'abstraction .....	69
3.2 - L'ingénierie : moderniser l'État pour construire la nation .....	77
3.3 - La santé publique : l'essor des préoccupations environnementales.....	83
CHAPITRE IV : .....	
LA MATÉRIALITÉ DU « SCIENCE-STATE PLEXUS » .....	93

4.1 - La formation du <i>technoterritoire</i> .....	94
4.1.1 - Le détournement Eastmain-Opinaca-Lagrande .....	99
4.1.2 - Le détournement Caniapiscau-Laforge.....	100
4.1.3 – De l’exploitation à l’artificialisation .....	102
4.1.4 - L’occupation du <i>technoterritoire</i> .....	104
4.2 - La mise en place des <i>juridictions infrastructurelles</i> .....	112
4.2.1 - L’économie politique du développement hydroélectrique .....	115
4.2.2 - Électrification, intégration et consolidation territoriale .....	122
4.2.3 - Infrastructures matérielles et transformations sociales .....	129
4.3 – Les <i>biopopulations</i> .....	142
4.3.1 - Sédentarisation.....	144
4.3.2 - Tradition, modernité et changement social.....	148
4.3.3 - Médicalisation .....	157
CONCLUSION.....	167
ANNEXE A : .....	183
ANNEXE B : .....	184
ANNEXE C : .....	185
ANNEXE D : .....	186
ANNEXE E : .....	187
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	191

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : *Culture*-----Annexe A : p.179

Figure 2 : *State*----- Annexe B: p.180

Figure 3 : *Science*.-----Annexe C : p.181

Figure 4 : *Science-State Plexus*-----Annexe D : p.182

## LISTE DES ACRONYMES

- BAPE - Bureau des Audiences publiques sur l'Environnement
- CBJNQ - Convention de la Baie James et du nord du Québec
- CCSSSBJ - Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
- CEC - Commission des eaux courantes
- CEIMQ - Comité d'Étude et d'Intervention sur le Mercure au Québec
- CEN - Centre d'Étude Nordique
- CNE- Convention du Nord-Est
- CRIQ - Centre de Recherche Industriel du Québec
- EOL - Eastmain-Opinaca-La Grande
- GECCK - Groupe d'étude conjoint Caniapiscou-Koksoak
- INRS - Institut National de Recherche Scientifique
- IREQ - Institut de Recherche en Électricité du Québec
- LQE - Loi sur la qualité de l'environnement
- MAINC - Ministère des Affaires Indiennes et du Nord du Canada
- MLHP - Montreal Light Heat and Power
- SCHL - Société Canadienne d'habitation et de logement
- SEBJ - Société d'énergie de la Baie James
- SOTRAC - Société des travaux de correction du complexe La Grande
- SHQ - Société d'Habitation du Québec
- SWP - Shawinigan Water and Power

## RÉSUMÉ

Le présent mémoire est porté par le projet de développer une sociologie des institutions étatiques québécoises par le truchement d'une théorie de la modernisation des États élaborée à partir du croisement des outils de la sociologie des sciences, de la sociologie politique et de la sociologie historique. En abordant la modernité comme une réorganisation du rapport savoir-pouvoir, nous proposons d'explorer la modernisation de l'État du Québec sous l'angle des transformations politiques et matérielles permises par la rationalisation technoscientifique. Postulant que ses agents agissent à titre d'expérimentateurs scientifico-politiques, notre démonstration repose sur l'étude du développement du potentiel hydro-électrique de la Côte-Nord et de la Baie James par l'État québécois dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

À la suite d'un premier chapitre élaborant un cadre théorique largement inspiré des travaux du sociologue irlandais Patrick Carroll, nous avons exploré, en trois chapitres distincts, les dimensions synergiques du tandem science-État moderne : le discours idéologique stato-scientifique, les pratiques scientifiques mises en place par l'État et les effets matériels générés par leur interaction. L'analyse de nos observations empirique nous permet de conclure que la modernisation de l'État du Québec est un processus dynamique et non un point de rupture qui pourrait être symbolisé par la Révolution tranquille. En ce sens, les développements hydro-électriques que nous avons étudiés marquent plutôt une forme d'accélération et d'intensification du processus de modernisation de l'État qu'un moment fondateur.

Mots clés : Modernisation, Hydro-Québec, État du Québec, État moderne, Science-State Plexus, Révolution tranquille, hydroélectricité, sociologie du Québec, sociologie des sciences, sociologie politique

## INTRODUCTION

Nombreux sont les auteurs qui, à travers le temps, ont tenté de théoriser les rapports complexes existant entre la production et le contrôle du savoir et l'exercice du pouvoir. De Nicolas Machiavel à Michel Foucault, en passant par Max Weber, ces relations fascinent tout autant qu'elles orientent le développement de la connaissance et la structuration du politique. L'objectif du présent mémoire est de poser une nouvelle pierre à un cadre théorique en espérant y contribuer humblement par l'application de théories récentes à un cas concret n'ayant pas encore été analysé et étudié selon cette approche.

Nous proposons d'appliquer l'appareil théorique élaboré par le sociologue irlandais Patrick Carroll dans son ouvrage « Science, Culture and Modern State Formation »<sup>1</sup>, au développement de la société d'État Hydro-Québec et des grands projets de développement hydro-électriques. Construits sans interruption du milieu des années 1950 au début des années 1980, ils ont été qualifiés, dans l'imaginaire culturel et politique québécois, de symboles de la modernisation de l'État du Québec et sont au cœur de ce qu'on a appelé la Révolution tranquille. Nous croyons ainsi pouvoir être en mesure d'élargir la compréhension des liens qui unissent science et État dans la modernité en général et surtout dans le cadre des initiatives de modernisation, de formation ou de consolidation des États par la réalisation de grands projets d'ingénierie. Cette double perspective est requise puisque ces projets, bien qu'éminemment politiques, reposent sur un réseau complexe de connaissances et de

---

<sup>1</sup>Carroll, P, Science, (2006). Science, Culture and Modern State Formation. Berkeley : University of California Press

savoir-faire scientifique et technique. L'ambition est ici de connaître l'impact considérable qu'a eu l'entreprise d'État à la fois sur le développement des sciences et techniques au Québec, mais aussi sur l'État, la construction d'un nouveau récit national et la modernisation des institutions.

Le présent projet vise à explorer les différentes facettes des transformations générées par le tandem science/État dans une approche liant le théorique et l'empirique, en démontrant que les liens unissant la science et le politique prennent racine et fleurissent à la fois dans le discours, les pratiques et la matérialité. Hydro-Québec, en effet, est à la fois le résultat et le porteur d'un discours influant sur les pratiques politiques, scientifiques et techniques, lesquelles ont un effet mesurable sur le territoire, les infrastructures et les populations. Ce type de raisonnement théorique a pour avantage de lier les dimensions culturelles et symboliques à la réalité matérielle dans lesquelles elles s'inscrivent et qui les transforment à son tour. C'est pourquoi nous favorisons et développons une sociologie de la modernisation des États qui s'intéressera autant à la façon dont se structurent les représentations discursives et symboliques - le discours scientifico-politique qui sous-tend la rationalisation de ses institutions - qu'à la façon dont les pratiques politiques sont, toujours dans la modernité, élaborées et légitimées par la science, comprise, elle aussi, comme un ensemble cohérent de discours et de pratiques visant à comprendre, organiser et transformer la matière.

L'approche que nous privilégions pose une multitude de questions. L'une d'elles et non la moindre étant : peut-on poser une distinction qualitative entre les États prémodernes et les États modernes ? De quelle façon peut-on alors étudier un État comme celui du Québec qui ne possède pas l'entière de sa souveraineté et donc de toute la liberté d'action nécessaire à sa modernisation ? Bien que le projet de

confirmer ou infirmer un moment de fracture proprement moderne dans l'évolution des institutions politiques soit fort ambitieux et débordant le cadre de notre projet, une esquisse de réponse à l'une ou l'autre des facettes de la question entraîne des conséquences théoriques aussi bien que pratiques. En effet, le fait de parler de modernisation des États repose sur une interprétation des faits historiques et sociologiques renvoyant à l'existence d'une rupture ou du moins d'une mutation dans la forme des États, même s'il se peut qu'il soit difficile d'en trouver un seul point d'origine. Mais le qualificatif « moderne » accolé au processus ne revêt pas ici un caractère axiomatique. En ce sens, il y a dans l'expression même de « modernisation » un présupposé qu'il nous apparaît important de justifier et historiciser, si bien que nous évitons de l'inscrire comme un postulat extérieur à la démarche de recherche. Notre projet s'inscrit ainsi dans un mouvement intellectuel qui vise à expliciter les changements paradigmatiques qui sont constitutifs de la modernité politique. Il ne suffit pas de postuler théoriquement l'existence de tels changements qualitatifs, il faut en faire la démonstration empirique et s'en servir comme point d'appui pour élaborer les questions auxquelles nous tenterons de répondre.

Il est par contre important de préciser que ces changements ne doivent pas être compris comme une transformation de ce qui peut être interprété comme la « substance » de ce qui est et fait l'État. En suivant les traces de Max Weber, nous croyons qu'une sociologie de l'État doit aborder son objet comme un « ensemble de relations sociales »<sup>2</sup> et non comme un objet opaque auquel on accorderait une volonté et une rationalité *sui generis* indépendante de celles des agents qui participent à sa formation et à la prégnance de ses institutions. De cette façon, nous pouvons

---

<sup>2</sup> Dufour, F-G, (2015). *La sociologie historique ; traditions, trajectoires et débats*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p.136

prétendre à une meilleure compréhension du phénomène de la modernisation et des processus de sa mise en place, puisque ceux-ci sont ici considérés comme le fait d'acteurs sociaux produisant des discours et des praxis dont c'est l'agrégation et la rencontre (que celle-ci soit conflictuelle ou consensuelle) qui forment l'abstraction conceptuelle que nous appelons l'État, sans pour autant nier le fait que celui-ci, par l'action concertée ou résiduelle de ses agents, qu'ils soient individuels ou institutionnels, a une existence et un effet concret dans la réalité matérielle.

Nombre de travaux ont été effectués sur les premiers États à avoir modernisé leurs institutions ou qui ont été parmi les premiers à les reconfigurer sous la poussée de l'industrialisation : la France, l'Angleterre, les États-Unis, la Prusse, etc. Cependant, notre objectif est de poser notre regard sur un État dont la modernisation a été plus tardive et moins achevée, dans lequel se sont longtemps côtoyés des pratiques et des discours modernes et prémodernes, nous permettant ainsi de comprendre comment les mécanismes de la modernisation se mettent en place dans certains domaines politiques et sociaux alors que d'autres l'ont déjà été ou tardent encore à l'être. Dans le cas du Québec, le texte de Paul-André Linteau dans l'ouvrage collectif « La Révolution tranquille 40 ans plus tard : Un bilan »<sup>3</sup> présente bien les multiples dimensions de la modernité québécoise et les différentes phases de leur mise en place. Alors que des éléments de la modernité économique sont visibles dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, notamment par l'industrialisation et l'urbanisation qui lui est corollaire, le développement plus systématique de la science et son institutionnalisation ne débutera que dans le dernier quart de ce siècle avec la fondation de l'École Polytechnique en 1873 et l'émergence « d'une vision scientifique de la médecine et

---

<sup>3</sup> Bélanger, Y, Comeau, R et Métivier, C, (dir.) (2000). *La Révolution tranquille 40 ans plus tard : un bilan*. Montréal : VLB éditeur

de la santé »<sup>4</sup>. Cependant, comme l'indique Linteau à la suite de Marcel Fournier, cette modernisation et consolidation du « champ scientifique canadien-français »<sup>5</sup> restera « partielle »<sup>6</sup> tout au long de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Au niveau politique, nous assistons au même type de développement sporadique et discontinu. Si les balbutiements d'un État providence sont visibles par l'adoption de la Loi sur l'Assistance publique en 1921<sup>7</sup>, c'est effectivement dans les décennies de l'après-guerre que l'État prendra définitivement le relais des institutions cléricales tant au niveau de l'éducation qu'à ceux du filet social et des services de santé.

Malgré cela, il est passé dans le langage courant et dans l'imaginaire culturel collectif du Québec que les tendances débutant dans les décennies de l'après-guerre et culminant dans les années 1960-70 ont été le moment de la modernisation de l'État et de la société québécoise. Ce qu'on appelle à présent la « Révolution tranquille » a en effet été la manifestation de changements en profondeur dans l'appareil gouvernemental de l'État québécois, dans les cultures politiques et populaires, dans les modes de représentation symboliques, dans les luttes sociales et syndicales, bref dans de larges pans de la société québécoise. De la première phase de nationalisation de l'hydro-électricité en 1944 à la création du ministère de l'Éducation vingt ans plus tard, c'est un ensemble d'institutions nouvelles qui ont été mises en place. En acceptant de les inscrire et de les traiter, dans une démonstration théorique, comme manifestations de la modernisation des États, on peut alors être justifié de se demander si elles doivent être analysées comme sources des transformations économiques, culturelles, religieuses et philosophiques (sécularisation,

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p.27

<sup>5</sup> *Idem*

<sup>6</sup> *Idem*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p.28

rationalisation, etc.) ou, au contraire, comme l'effet de transformations socioculturelles apparaissant dans un espace libéré par des changements d'ordre politique. Dans le cas qui nous concerne, le questionnement devient donc le suivant : est-ce que ce sont les grands chantiers hydro-électriques qui sont à l'origine des transformations économiques et culturelles importantes de la Révolution tranquille ou en sont-ils le résultat ? Et en tenant compte de nos remarques précédentes sur la modernité, comprise comme une transformation du rapport savoir/pouvoir exprimé par la relation entre l'État et la science, quels sont les changements institutionnels, politiques et sociaux nous permettant de qualifier les décennies de l'après-guerre et de la Révolution tranquille de moments de modernisation de l'État du Québec et de la société québécoise ?

Bien que nous soyons conscients de nous inscrire dans un débat historiographique existant, il ne s'agit pas ici de tenter de déconstruire la Révolution tranquille en tant que mythe fondateur, mais plutôt d'analyser les institutions qui y ont été implantées — qui sont symboliquement porteuses de ce récit de la modernisation de l'État — et de voir si elles répondent aux caractéristiques déterminées par notre cadre théorique. Nous n'avons pas la prétention d'analyser l'ensemble des transformations sociales ayant eu cours lors de cette période. Nous entendons centrer notre travail sur Hydro-Québec, puisque la nature même de l'institution repose sur la mobilisation et la création d'un savoir-faire technique lui-même le fruit de la connaissance scientifique. La question à laquelle ce mémoire tentera de répondre est donc celle-ci : de quelle façon les chantiers hydro-électriques nord-québécois réalisés entre 1953 et 1984 ont-ils participé à la formation d'un paradigme étatique proprement moderne, dans lequel science et État entretiennent des liens co-constitutifs visant à aménager, transformer et organiser le territoire, les infrastructures, et les populations ?

Nous avons fait le choix de cette période, car elle recoupe les trois premiers complexes hydro-électriques d'importance entièrement conçus et construits par Hydro-Québec et qui répondent d'un même mouvement de progression et d'intensification du développement : Bersimis, Manicouagan-Outarde et la phase 1 du Complexe de La Grande Rivière. La réponse à notre question de recherche - et surtout le cadre théorique que nous allons mobiliser pour la produire - permettra d'ouvrir un horizon nouveau dans la sociologie de l'État québécois. Bien que des travaux en sociologie politique concernant l'État québécois existent, aucun, à notre connaissance, n'approche son objet à partir des outils théoriques développés par la sociologie des sciences et les théories de l'État que nous qualifierons de « néo-matérialistes ». La démonstration que nous entendons conduire repose sur le traitement et l'analyse de sources documentaires très diversifiées. Les références à la littérature ayant pour objet Hydro-Québec ou les impacts de ses projets sont nombreuses et ponctuent l'ensemble de notre démonstration. Notre analyse étant principalement réalisée et étoffée par une agrégation importante de données primaires et secondaires et reposant sur une grande variété de sources, la revue de littérature que nous proposons ici ne prétend pas à l'exhaustivité, mais elle couvre néanmoins un corpus réunissant les principaux ouvrages traitant d'Hydro-Québec, aussi bien de ses réalisations que de la modernisation de l'État québécois. Quelques ouvrages clés nous permettent de poser les principaux jalons qui nous auront servi de repères.

Il faut d'abord souligner le caractère fondateur des travaux de Stéphane Savard sur Hydro-Québec et sur lesquels nous assoirons notre travail de recherche. « Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005 »<sup>8</sup> a été pour nous une source indispensable d'informations factuelles autant qu'analytiques. Nous considérons que notre travail

---

<sup>8</sup> Savard, S, (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Les Éditions du Septentrion

s'inscrit en continuité de celui-ci, aussi bien en ce qui a trait au sens qu'ont pu prendre l'appropriation du territoire et l'exploitation des ressources hydrauliques, que pour la façon dont le discours de la modernité hydroquébécoise a façonné l'État québécois et les représentations de l'identité nationale qui y sont intimement liées. La dimension symbolique de la construction étatique et nationale par la nationalisation de l'hydroélectricité a aussi été abordée et documentée par Dominique Perron dans « Le nouveau roman de l'énergie nationale »<sup>9</sup>. À travers une analyse rigoureuse de plusieurs types de productions discursives, l'auteure montre que c'est par l'adoption d'un « éthos singulier présidant aux configurations diverses de la représentation de la société d'État délibérément confondue avec la nation »<sup>10</sup> que les discours d'Hydro-Québec et de l'État « cristallisent des paramètres identitaires »<sup>11</sup> qui sont portés par une volonté politique d'affirmation nationale et d'émancipation économique.

Il nous faut aussi mentionner le travail de Bolduc, Hogue et Larouche dans « L'héritage d'un siècle d'électricité »<sup>12</sup> qui permet d'intégrer le développement des ressources hydro-électriques dans un cadre qui dépasse celui de l'entreprise publique, puisque la période qu'il couvre précède de près de 60 ans la création d'Hydro-Québec. Ce document est aussi une source d'information concernant le contexte politique, le développement et les impacts des centrales de Bersimis et du complexe Manicouagan-Outarde puisque les ouvrages abordant exclusivement ces projets sont encore à écrire. Les données utiles à une compréhension sociologique de ces complexes hydro-électriques existent, il aura fallu cependant les glaner dans un large éventail de documentation, allant du document promotionnel d'Hydro-Québec aux

---

<sup>9</sup> Perron, D (2006). *Le nouveau roman de l'énergie nationale*. Calgary : University of Calgary Press

<sup>10</sup> *Ibid.*, p.265

<sup>11</sup> *Idem*

<sup>12</sup> Bolduc, A, Hogue, C. et Larouche, D, (1989). *Hydro-Québec L'héritage d'un siècle d'électricité*, Montréal : Libre expression

mémoires de maîtrise et thèses de doctorat. Les analyses sociologiques ou historiographiques des impacts de ces projets demeurent cependant moins abondantes que celles traitant du développement de la Baie James.

Nous avons aussi eu recours aux analyses contenues dans plusieurs chapitres du recueil « Hydro-Québec : Autres temps, autres défis »<sup>13</sup>. Cet ouvrage collectif paru au cours des années 1990 contient une section historique riche en informations factuelles, mais c'est surtout la section concernant l'innovation des sciences et techniques comme moteur de l'entreprise publique qui aura servi notre démonstration. Cet aspect de la question est aussi abordé dans un autre recueil de textes : « Grands projets et innovation technologique au Canada »<sup>14</sup>. Dans le chapitre « De Manic-Outardes à la Baie James. La gestion des choix techniques à Hydro-Québec »<sup>15</sup>, l'auteur Carl Caron fait la démonstration que les innovations technologiques ayant marqué les grandes réalisations d'Hydro-Québec ont été des processus socialement négociés, leurs formes ayant été intimement liées à la structure organisationnelle et institutionnelle de l'entreprise publique ainsi qu'au contexte politique et économique de l'époque. Les choix d'une technologie ou d'une autre dans la réalisation des grands projets reposent, en effet, sur une rationalité qui dépasse le cadre strict de la logique technoscientifique. Ces décisions relèvent d'un processus inscrit dans un réseau d'acteurs (politiques, économiques, institutionnels, scientifiques, etc.) possédant diverses capacités d'influence, mais qui sont intégrées de façon plus ou moins formelle au processus politique de planification et de réalisation des grands projets.

---

<sup>13</sup> Bélanger, Y et Comeau, R (dir.) (1995). *Hydro-Québec : Autres temps, autres défis*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec

<sup>14</sup> Faucher, P (dir.) (2000). *Grands projets et innovation technologique au Canada*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal

<sup>15</sup> *Idem*

« Puissance nord : Territoire, identité et culture de l'hydro-électricité au Québec »<sup>16</sup> aura été un autre outil important. Bien que cet ouvrage porte principalement sur le développement de la Baie James, cette étude réalisée par la géographe Caroline Desbiens aborde de front la question de l'appropriation territoriale comme moteur de la formation de « l'État technocratique moderne »<sup>17</sup>. Selon elle, ce projet ayant eu d'énormes conséquences à la fois sur les écosystèmes touchés par le développement hydro-électrique, mais aussi, et surtout, sur les populations autochtones qui ont vu le territoire, substrat de leur vie sociale, économique, culturelle et spirituelle est en quelque sorte devenu un « laboratoire en plein air »<sup>18</sup>. Ce qui s'inscrit parfaitement dans notre cadre théorique. La thèse de Desbiens se rapproche aussi de celles développées dans « Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project »<sup>19</sup> sous la direction de James F. Hornig. Cette collection de textes, parue en 1999, met en lumière plusieurs problématiques causées par le développement industriel du territoire de la Baie James. Cet ouvrage nous aura permis de situer dans un contexte élargi les transformations profondes du mode de vie traditionnel des Cris et des Inuits de l'Eeyou Itshee, notamment par l'implantation des infrastructures routières ou par la pollution au mercure méthylique des écosystèmes.

Outre ces documents analytiques, trois sources principales auront servi de recueils d'informations factuelles. Le projet de la rivière Bersimis a été largement couvert et

---

<sup>16</sup> Desbiens, C. (2015). *Puissance nord : Territoire, identité et culture de l'hydro-électricité au Québec*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval

<sup>17</sup> Carons, M, in Desbiens, C. (2015). *Puissance nord : Territoire, identité et culture de l'hydro-électricité au Québec*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval, quatrième de couverture

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.178

<sup>19</sup> Hornig, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*, Montréal: McGill-Queens University Press

documenté par Richard Landry dans le mémoire de maîtrise intitulé « Le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Bersimis 1952-1956 »<sup>20</sup>. Le document « Manicouagan »<sup>21</sup> publié par Hydro-Québec en 1964 couvre l'ensemble des phases préparatoires du complexe Manicouagan-Outarde et nous aura permis d'obtenir certaines informations techniques comme la taille des réservoirs ou les procédés de construction utilisés pour réaliser les différents ouvrages. « Le complexe La Grande ; Réalisation de la première phase »<sup>22</sup> aura été une véritable mine d'informations sur le développement de la Baie James. Des données techniques des travaux d'endiguements aux bilans comptables concernant l'allocation des contrats aux entrepreneurs sous-traitants de la Société d'Énergie de la Baie James, cet ouvrage volumineux a été la principale source d'information primaire concernant le complexe La Grande.

Bien que le projet de notre mémoire ne soit pas une entreprise historique, nous avons eu recours aux imposantes archives disponibles chez Hydro-Québec (discours d'inauguration, documentation publicitaire, devis techniques, journaux internes, etc.) afin d'étayer notre analyse et produire une connaissance empirique des projets hydro-électriques, du contexte sociohistorique de leur développement ainsi que de l'évolution des relations existant entre le gouvernement du Québec et ce que certains ont nommé « Un État dans l'État »<sup>23</sup>. C'est par l'analyse du discours propre aux acteurs du développement hydro-électrique du Québec que nous avons choisi de faire ressortir l'idéologie qui sous-tend la réalisation de ces immenses chantiers. Ce sont

---

<sup>20</sup> Landry, R. (2009). *Le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Bersimis 1952-1956*, (mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal

<sup>21</sup> Hydro-Québec. (1964) *Manicouagan*, Montréal : Les Presses de Montréal

<sup>22</sup> *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière Réalisation de la première phase*. (1987). Montréal : Société d'énergie de la Baie James

<sup>23</sup> Savard, S, (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.18

donc principalement les discours des acteurs de premier plan que nous avons choisi de mobiliser : présidents d'Hydro-Québec, premiers ministres, commissaires, porte-paroles, etc. À travers ces archives c'est non seulement le discours officiel d'Hydro-Québec que nous avons pu analyser, mais le déploiement discursif de la logique politique au cœur du développement hydro-électrique que nous avons pu contextualiser. Si les documents plus anciens semblent montrer l'existence d'un consensus social, tant dans la forme qu'auront prise les discours que leur contenu, il nous aura été possible d'observer l'évolution du contexte politique et l'émergence d'une opposition organisée aux projets d'Hydro-Québec.

Dans le chapitre initial, nous aborderons la question large de la modernité politique et du rapport co-constitutif de l'État et de la science moderne. C'est là que nous présenterons le cadre théorique qui sera mobilisé pour répondre à notre question de recherche. Ce cadre nous permettra de définir les concepts qui seront utilisés (État, science, modernité, matérialité, etc.) tout au long de l'exposé. Ce chapitre nous permettra de voir comment ces concepts ont été opérationnalisés dans l'appareil théorique de Carroll, et en quoi l'étendue de son potentiel analytique nous sera utile.

C'est dans les chapitres subséquents que nous proposons d'aborder directement notre objet empirique, soit le développement des grands projets hydro-électriques au Québec entre 1953 et 1984. Pour ce faire, nous proposons de suivre le schéma proposé par Patrick Carroll, dont le concept central, le « science state plexus » repose sur l'interaction de trois sphères<sup>24</sup> distinctes : le « *Science-State discourse* », le « *Science-State practice* » et le « *Science-State material culture* ». C'est par la

---

<sup>24</sup> Carroll, P. (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.25

mobilisation des outils théoriques développés par Carroll que nous pensons pouvoir être en mesure de poursuivre le travail de l'historien Stéphane Savard et d'élargir — par une approche liant les champs de la sociologie politique, la sociologie historique et la sociologie des sciences — et d'explicitier l'analyse des relations sociales constitutives des liens unissant Hydro-Québec et l'État québécois.

Dans le second chapitre, nous verrons comment les discours de l'État et de la science se rencontrent et se construisent mutuellement dans la façon dont sont décrits et présentés les projets hydro-électriques. En puisant dans les archives d'Hydro-Québec, nous serons en mesure d'observer comment a été mobilisé le langage de la science et de l'innovation technologique comme base de légitimation de l'action politique et de la modernisation des structures de l'État. Nous pourrions ainsi analyser et qualifier l'idéologie à l'origine de la construction d'un nouveau récit national projeté vers l'avenir et le progrès dans lequel l'innovation scientifique et technique devient le fondement du discours sur l'émancipation du peuple du Québec. C'est dans cette portion du travail que nous croiserons les travaux de James C. Scott sur le « Haut modernisme » avec ceux de Stéphane Savard sur le rôle historico-symbolique et politique d'Hydro-Québec au sein de l'État et de la société québécoise afin d'identifier, chez les acteurs de l'époque, les bases idéologiques du discours venant légitimer l'exploitation du potentiel hydroélectrique québécois. Plusieurs autres chercheurs ayant déjà exploré la portion discursive/symbolique du rapport entre Hydro-Québec, la société québécoise et son État, notamment Dominique Perron et Caroline Desbiens, ce chapitre sera pour nous l'occasion de contribuer de façon originale, avec les outils théoriques de la sociologie des sciences et de la sociologie politique, à un champ de recherche multidisciplinaire.

Le troisième chapitre portera sur l'étude des différentes pratiques étatiques reprenant les outils épistémiques de la science identifiés par Patrick Carroll (le mètre, le graph, le scope, et la chambre). Nous verrons comment et pourquoi ces pratiques ont été mises en place lors de la réalisation des projets hydro-électriques, et comment elles ont servi à les légitimer ou à en observer les impacts. La cartographie, la recherche et développement (R&D), l'ingénierie, les études environnementales et autres commissions d'enquête feront partie des sujets abordés dans ce chapitre.

Considérant que notre question de recherche aborde spécifiquement les enjeux et dimensions de la matérialité dans les dispositifs d'aménagement et d'organisation du territoire, de construction des infrastructures et de modes d'encadrement des populations, la portion consacrée à cet aspect de la réalité sera plus substantielle. Nous nous emploierons dans ce quatrième chapitre à observer comment la rencontre entre les politiques mises en place par l'État et les pratiques implantées par la science visent à organiser et transformer la matière, principalement le territoire et les infrastructures et, par là, l'organisation du peuplement et les populations elles-mêmes. Nous prendrons la mesure des transformations territoriales et de leurs conséquences sur l'environnement social et écologique et nous analyserons la constitution des *juridictions infrastructurelles* visant à matérialiser la puissance mobilisatrice et organisatrice de l'État par la construction des infrastructures techniques servant d'agents politiques de consolidation de l'État et du projet de modernisation. Enfin, nous observerons les effets de ces nombreuses transformations sur la formation et la consolidation des *biopopulations*. Nous espérons ainsi démontrer que la réalisation des grands barrages n'est pas seulement un projet technique, mais bien une entreprise où se conjuguent rapports sociaux et connaissances technoscientifiques dans un processus de prise en charge du territoire, des infrastructures et des populations où s'exprime et se construit l'État.

## CHAPITRE I :

### LE CADRE THÉORIQUE

Dans le présent chapitre, nous proposons d'explorer le changement culturel fondamental ayant permis la formation de l'État et de la science moderne. Le développement d'un cadre théorique fort permettra de mieux comprendre la teneur des liens explicites et implicites qui existent entre la science et l'État dans la modernité et l'expression de ceux-ci dans la portion empirique de notre démonstration. Ces liens sont d'une importance capitale puisque dans le sillage de Patrick Carroll, nous croyons que la dynamique les structurant et les organisant détermine la façon dont l'État moderne, à travers la science, modélise et transforme le réel. Le *Science-State Plexus* est donc présenté à la fois comme une abstraction conceptuelle et une force qui agit comme un agent de transformation de la matière à travers des pratiques particulières :

« From public health and geology to cartography and censuses, the land, built environment and people were targeted as natural and artificial objects whose cultural, political and economic capital could be augmented. Land, people and the built environment, [...] were materially incorporated into forms of governing through the practices and knowledge of science and were transformed into a social-technical network of techno-territory, bio-population and infrastructural jurisdiction»<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.25

Cette section, centrée sur les différentes étapes de développement de l'appareil théorique de Patrick Carroll, permettra de comprendre le sens et les fonctions des notions de science et d'État dans le néologisme *Science-State Plexus*. Nous nous emploierons à démontrer que l'apparition, l'essor et l'institutionnalisation de la science ainsi que la construction de l'État moderne sont intrinsèquement liés ; que celui-ci, à travers l'adoption de politiques élaborées à partir de la connaissance scientifique visant à organiser le territoire, les populations et les infrastructures, est à même de consolider et légitimer l'exercice de sa domination de façon formelle autant que symbolique. En mobilisant le discours scientifique comme un outil pédagogique formant une technologie de pouvoir et la connaissance technoscientifique comme un dispositif de contrôle et de déploiement de ses propres structures, l'État moderne, ou plutôt le *Science-State Plexus*, devient un formidable levier de développement économique, politique, social et militaire.

### 1.1 - État et science dans la modernité : Changements paradigmatiques

Nous faisons ici le choix ambitieux de proposer une définition composite de l'État, issus de différents travaux de Michel Foucault, qui nous apparaît refléter adéquatement la façon dont se structurent les moyens d'action de l'État et la diffusion du pouvoir dans les institutions politiques. Mais le choix d'une théorie foucauldienne de l'État n'est pas fortuit puisque Carroll semble s'être largement inspiré de Foucault<sup>26</sup> en se détachant de la philosophie politique classique et des lectures strictement juridico-institutionnelles de l'État afin d'y intégrer les éléments d'une définition basée à la fois sur la transformation des rapports savoir/pouvoir et des

---

<sup>26</sup>Ferrara, E, Science, (2008) Culture, and Modern State Formation by Patrick Carroll, book review, *Leonardo*, 41(2) avril

rapports disciplinaires<sup>27</sup>. Bien que Foucault ne propose pas une théorisation formelle de l'État, ses analyses du pouvoir nous permettent de penser qu'il comprend la structure étatique moderne selon deux champs d'exercices distincts. L'un dirigé vers l'extérieur, dont la doctrine et la pratique rationnelle sont qualifiées par Foucault de « Raison d'État »<sup>28</sup>. L'autre champ, et c'est celui qui nous intéresse particulièrement, le « pouvoir pastoral »<sup>29</sup>, vise plutôt à légiférer et organiser les dynamiques internes de l'État :

On observe, au cours de son évolution, un changement d'objectif. On passe du souci de conduire les gens au salut dans l'autre monde à l'idée qu'il faut l'assurer ici-bas. Et, dans ce contexte, le mot « salut » prend plusieurs sens : il veut dire santé, bien-être (c'est-à-dire niveau de vie correct, ressources suffisantes), sécurité, protection contre les accidents. Un certain nombre d'objectifs « terrestres » viennent remplacer les visées religieuses de la pastorale traditionnelle, et ce d'autant plus facilement que cette dernière, pour diverses raisons, s'est toujours accessoirement assigné certains de ces objectifs ; il suffit de penser au rôle de la médecine et à sa fonction sociale qu'ont longtemps assurée les Églises catholique et protestante [...] On a assisté conjointement à un renforcement de l'administration du pouvoir pastoral. Parfois, cette forme de pouvoir a été exercée par l'appareil d'État, ou, du moins, une institution publique comme la police.<sup>30</sup>

Le pouvoir pastoral, théorisé comme « un dispositif de pouvoir »<sup>31</sup> et non comme une structure politique ou un type de souveraineté, maintient un ordre disciplinaire par divers mécanismes normatifs et coercitifs, mais celui-ci est aussi réalisé à travers un

---

<sup>27</sup> Ogborn, M. (2007). Science, Culture and Modern State Formation by Patrick Carroll, book review, *The American Historical Review*, 112(4) (October 2007), p. 1259-1260

<sup>28</sup> Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique ; Cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris : Seuil/Gallimard, p.6

<sup>29</sup> Foucault, M. (1994). *Le sujet et le pouvoir, in Dits et Écrits tome IV texte n° 306*, Paris : Gallimard, p.230

<sup>30</sup> *Idem*

<sup>31</sup> Foucault, M. (2004). *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*. Paris : Gallimard/Seuil, p.152

accès à un certain nombre de services, en offrant des conditions de vie sécuritaires, celles-ci étant tout aussi relatives à l'hygiène publique qu'à la répression de la criminalité. C'est là où la reconfiguration de la relation savoir-pouvoir prend une importance particulière dans notre démarche. C'est en explicitant l'étendue des liens unissant la science et l'État dans la modernité, et en rappelant leur caractère synergique que nous serons en mesure d'expliquer le rôle qu'a joué le développement hydro-électrique dans la modernisation de l'État du Québec.

Mais si la science entretient des liens particuliers avec l'État moderne, c'est parce que des changements politiques et philosophiques ont permis l'émergence d'une rationalité renouvelée dans l'exercice du pouvoir. Max Weber, qui qualifiait l'essor de la bureaucratie moderne d'« expropriation politique »<sup>32</sup> reconnaissait que la complexification croissante de la gestion des États modernes favorisait l'émergence d'un fonctionnariat ayant des « connaissances techniques spécialisées »<sup>33</sup>. S'éloignant des anciens modèles pré et protomodernes dans lesquels les charges publiques étaient des biens patrimoniaux ou des formes élaborées de capital politique, les bureaucraties modernes sont basées sur le mérite et la connaissance rationnelle plutôt que sur le statut social. Frédérick-Guillaume Dufour écrit, en référence à l'analyse webérienne de la bureaucratie rationnelle-légale, que l'efficacité de la bureaucratie moderne repose sur sa capacité à générer ou rassembler une connaissance approfondie des phénomènes sociaux dont elle a la charge : « Ces spécialistes veillent à la standardisation et à la centralisation des unités de mesure à travers lesquelles

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.196

<sup>33</sup> Weber, M. (2013). *La Domination*. Paris : La Découverte, p.109

l'administration construit un portrait de la population, des ressources, des récoltes, du territoire et des marchés »<sup>34</sup>.

N'y a-t-il pas ici une possibilité de voir dans cette situation la nécessité du développement des sciences telles que la démographie, la statistique, la sociologie, l'agronomie, la géographie et l'économie, pour ne nommer que celles-là ? Si ce n'est pas par la science, comment est alors produite la connaissance permettant le savoir-faire technique propre à l'administration rationnelle des États modernes ? Cependant, si Weber ne fait pas de référence directe au développement de la science, il parle tout de même d'un « savoir spécialisé »<sup>35</sup> contribuant, de par son caractère utilitaire, à la légitimité de la domination rationnelle légale exercée par une bureaucratie impersonnelle agissant « sans considération de personne »<sup>36</sup>.

À la suite de Weber et Foucault, le processus de modernisation, tel que nous le concevons est la mise en place d'un dispositif permettant un redéploiement du pouvoir de l'État basé sur une reconfiguration du rapport savoir-pouvoir. Ce n'est qu'à partir du moment où ce rapport est émancipé des représentations mystiques ou religieuses et fondé dans la rationalité que les projets de la science et de l'État se rencontrent et convergent véritablement. Tant que l'ordre social et la représentation de celui-ci sont le fait du divin, il peut sembler futile d'essayer de voir dans les comportements sociaux ou les phénomènes naturels autre chose que des états de fait ; que l'explication des relations sociales ou des réalités physiques, chimiques ou biologiques telles qu'elles se devraient être dans l'ordre divinement institué. Ce n'est

---

<sup>34</sup> Dufour, F-G. (2015). *La sociologie historique ; traditions, trajectoires et débats*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p.196

<sup>35</sup> Weber, M. (1971). *Économie société*. Paris : Plon, p.230

<sup>36</sup> *Ibid.*, p.231

que par la « gigantesque rupture »<sup>37</sup> instituée par ce que Weber a nommé « le désenchantement du monde »<sup>38</sup>, c'est-à-dire une sécularisation des institutions sociales et une démystification des structures de représentation, qu'a pu apparaître une société dans laquelle le lien social repose sur une volonté d'existence propre à elle-même. Si la société moderne existe telle qu'on la connaît ce n'est pas parce qu'une volonté extérieure la contraint à s'instituer, mais parce que les individus qui la composent agissent de manière à la comprendre (la science) et à l'organiser (l'État).

La notion d'organisation n'est d'ailleurs pas sans rappeler la façon dont John K. Galbraith qualifie le pouvoir de l'État moderne, qui tire, selon lui, sa puissance et sa capacité d'action de la force de sa « techno-structure »<sup>39</sup> et d'une présence systématisée des trois sources et des trois instruments du pouvoir :

L'État moderne réunit dans sa structure les trois sources du pouvoir : la personnalité des hommes politiques, la propriété sous la forme des ressources qu'il gère et dispense, et l'organisation. Il dispose également, c'est clair, des trois instruments d'exercice du pouvoir : le pouvoir dissuasif dont il reste [...] le seul détenteur, le pouvoir rétributif, en abondance, et la persuasion, dont il fait un usage de plus en plus massif. Il en allait déjà ainsi, dans une certaine mesure, au siècle dernier et auparavant. Ce qui a changé c'est l'importance absolue et relative de ces diverses composantes à l'intérieur de la structure institutionnelle de l'État et l'usage étendu et divers qu'en font des organisations extérieures à cette structure dans la poursuite de leurs fins propres.<sup>40</sup>

Dans le contexte d'une étude sur Hydro-Québec et la modernisation de l'État, une telle définition, combinée avec les théories de Foucault et Carroll sur le rôle de la

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.454

<sup>38</sup> Weber, M. (2010). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Plon/Pocket, pages 117

<sup>39</sup> Galbraith, J.K. (1983). *Anatomie du pouvoir*. Paris : Éditions du Seuil, p.128

<sup>40</sup> *Idem*

science en tant qu'épistémè de référence dans la modernité, nous semble particulièrement porteuse : l'État, par l'intermédiaire d'Hydro-Québec, tire une partie de sa capacité d'action du charisme et de la vigueur de ses dirigeants et gère et distribue de grandes quantités de ressources, financières autant qu'énergétiques. Il est aussi en position d'imposer ses orientations politiques et économiques à la fois par la force dissuasive de ses appareils judiciaires et législatifs, mais aussi en favorisant la diffusion d'un discours basé sur la science et le progrès technologique qui vient appuyer et légitimer ses projets de développement.

Cependant, que l'on adopte une position où l'on considère que « science et politique sont naturellement congruents »<sup>41</sup> ou qu'une politique de la science moderne devrait « s'étendre à l'ensemble de la collectivité afin de la rapprocher du statut idéal de la communauté scientifique »<sup>42</sup>, il n'en reste pas moins que le *Science-State Plexus* de Carroll s'exprime en premier lieu comme une nouvelle forme d'utopie politique où le protocole scientifique est une garantie de légitimité ou du moins l'espérance qu'il saura réconcilier les intérêts de tous à travers un processus rationnel : « ... l'activité scientifique devient un moyen d'action privilégié pour organiser le tissu social, structurer l'économie et donner un but à l'État, qui est à la fois celui de sa propre découverte et de sa propre puissance. »<sup>43</sup>

La modernisation est un processus de transition ayant permis aux sociétés humaines de s'émanciper de la subordination à un ordre fondamentalement hiérarchisé et opaque à toute volonté d'en distinguer un sens extérieur au domaine du symbolique. Les changements sociaux, politiques et économiques apportés par elle, la

---

<sup>41</sup> Rouban, L, (1988). *L'État et la science la politique publique de la science et de la technologie*, Paris : Editions du CNRS, p.29

<sup>42</sup> *Idem*

<sup>43</sup> *Ibid.*, p.48

différenciation sociale et la sécularisation des structures de représentation ont permis une nouvelle cohésion sociale et une nouvelle matrice culturelle à la base de l'apparition d'institutions sociales volontairement construites : l'État et la science moderne. Ainsi, le projet politique inhérent à la modernité ne peut être compris à l'extérieur du paradigme scientifique, du fait que c'est celui-là même qui lui permet de se déployer :

Il ne peut y avoir de débat politique moderne sans activité scientifique organisée<sup>44</sup>

[...] définir de nouvelles institutions ou de nouvelles constitutions implique désormais non seulement de recourir aux ressources d'ingénierie socio-politique [...], mais encore de reconnaître implicitement la possibilité de leur amélioration et de leur révision, leur perfectibilité.<sup>45</sup>

Il serait difficile de ne pas reconnaître ici la ressemblance avec la définition foucauldienne de la « gouvernamentalité » à laquelle l'inclassable philosophe attribue les changements profonds ayant mené à la modernité politique et la mise en place de nouvelles technicalités du pouvoir. Alors que les formes archaïques d'État exerçaient leur souveraineté sur des territoires aux délimitations changeantes, au gré des alliances et des conflits militaires et que les populations n'étaient des ressources que dans la mesure où elles pouvaient être conscrées ou taxées, la modernité politique, par la gouvernamentalité, en ce qu'elle est une refondation de la dynamique savoir-pouvoir, a façonné de nouvelles façons de comprendre et d'agir sur le réel. L'objet de la gouvernamentalité se distingue donc de celui des anciennes formes de domination politiques, puisqu'il est construit selon une science de l'État qui se veut rationnelle et

---

<sup>44</sup> Rouban, L, (1988). *L'État et la science la politique publique de la science et de la technologie*, Paris : Editions du CNRS, p.29

<sup>45</sup> idem

émancipée des anciennes formes de représentation symbolique du pouvoir, qu'elles soient monarchiques, divines ou patrimoniales. Ce passage implique donc, autant pour les États que ceux qui les étudient, de nouvelles compréhensions et catégorisations conceptuelles, à la fois des populations, des territoires et des infrastructures.

## 1.2 - Culture, science et État : Conceptualisation du Science-State Plexus

Dans le contexte particulier de la modernité, la relation entre savoir et pouvoir revêt un caractère presque symbiotique. En effet, la place qu'occupe la science en tant que cadre référentiel par excellence de la production d'un savoir légitime tout autant que comme élément structurant de l'exercice du pouvoir, nous invite à une réflexion renouvelée tant sur les institutions qui les produisent que sur l'épistémè qui les rendent possibles. Il nous apparaît donc impératif, dans une volonté d'actualiser la réflexion sur les liens entre savoir et pouvoir, de réfléchir à partir de ces deux grandes innovations : l'État et la science moderne. À ce titre, les travaux du sociologue irlandais Patrick Carroll, s'inscrivant à la fois dans une tradition foucauldienne<sup>46</sup> et dans le sillage de l'anthropologie des sciences de Bruno Latour<sup>47</sup>, nous semblent particulièrement féconds.

Carroll propose un appareil théorique qui permet une compréhension élargie, à la fois de la science et de l'État, en sortant de l'opposition idéal-matériel, puisque sa démarche repose sur une suite de triangulations les liants par la praxis. Le modèle

---

<sup>46</sup> Ferrara, E, Science. (2008) Culture, and Modern State Formation by Patrick Carroll, book review, *Leonardo*, 41(2) avril 2008

<sup>47</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.11, p.24

développé par Patrick Carroll dans son ouvrage « Science, culture and modern state formation »<sup>48</sup> est composé d'une suite de triangulations conceptuelles aboutissant au concept central de son ouvrage, le *science state plexus*. Nous proposons ici d'exposer ces quatre différentes triangulations, de les commenter et de les mettre en relation avec les travaux d'autres auteurs ayant travaillé à définir et qualifier l'État moderne.

La culture, telle que théorisée par Patrick Carroll et présentée dans le schéma en Annexe A, est le centre d'une triangulation conceptuelle. Comprise comme un carrefour, aussi bien au niveau théorique que dans la réalité historique, la culture serait à la jonction de « pratiques », de « discours » et de « matérialités »<sup>49</sup>. Bien qu'il peut sembler contre-intuitif d'intégrer des éléments qui ne relèvent pas de l'ordre symbolique dans la définition de culture, Carroll considère que leur intégration dans la définition conceptuelle permet de résoudre différents problèmes ontologiques et épistémologiques, notamment la distinction entre savoir abstrait et savoir pratique<sup>50</sup> ou encore le rôle prépondérant de la culture dans la transformation de la matière :

« Developing an observation made by both Michael Polanyi and Thomas Kuhn, Harry Collins has demonstrated that not only is tacit knowledge distinct from abstract knowledge in that it is acquired in practice rather than through formal communication, but also in many cases it is in principle impossible to communicate other than through practice. One cannot learn, for instance, to be a carpenter or surgeon from a book [...] With respect to material world a similar argument can be made. The material world created and transformed cultural discourses and practices (institutionalized and organized)-tools, instruments, engines, buildings, landscapes, and so on – is indisputably cultural, not simply in the meanings such a world has for social actors, but also because humanly transformed materiality embodies cultural designs,

---

<sup>48</sup> Carroll, P, *Science, Culture, and Modern State Formation*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2006

<sup>49</sup> *Ibid.*, p.15

<sup>50</sup> *Ibid.*, p.16

aspirations and objectives, materializing and structuring discourses and practices»<sup>51</sup>.

Ainsi, une compréhension plus complète de la culture doit non seulement inclure des éléments symboliques discursifs comme le langage, mais toute une panoplie de pratiques qui ont pour effet de lier l'idéal et le matériel. L'ordre du discours se matérialise, par exemple, par des formes particulières d'écriture, par les habitudes alimentaires ou vestimentaires ou encore par l'architecture, etc.

Bien que Carroll soit conscient qu'une telle définition de la culture prête flanc à une critique voulant que ce type d'ontologie évacue en partie l'efficacité conceptuelle théorique de la notion de culture en y incluant des éléments qui ne répondent pas d'une dynamique strictement discursive ou cognitive<sup>52</sup>, il soutient que celle-ci solutionne plus de problèmes épistémologiques qu'elle n'en cause :

« The point I wish to make here, however, is that I do not advocate a conceptualization of culture that uniformly and homogeneously applies to "everything ». While from an ontological perspective it is impossible to deny the internality of culture with respect to practice and humanly transformed materiality, analytically distinctions can still be maintained»<sup>53</sup>.

Du même coup, ce type de raisonnement peut s'appliquer à la deuxième triangulation de son analyse, celle de l'État (Annexe B). Bien qu'il ne présente pas un modèle ayant la prétention de décrire tous les aspects du rôle de l'État et des formes qu'il peut prendre, Carroll pense que le type de triangulation qu'il propose permet (au même titre qu'il le permettait en regard à la culture) de répondre à certaines problématiques générées par d'autres théories et modèles explicatifs. Alors qu'une

---

<sup>51</sup> *Idem*

<sup>52</sup> *Ibid.*, p.15

<sup>53</sup> *Ibid.*, p.16

définition de l'État qui met l'accent uniquement sur sa dimension idéologique — comme une sorte de convention mythifiée<sup>54</sup> — n'offre que peu d'avenues analytiques fécondes sur son rôle en tant qu'acteur politique à l'extérieur du domaine de l'abstraction idéale, une définition purement axée sur les systèmes de Gouvernamentalité (gouvernements, tribunaux, bureaucraties, etc.) ne permet pas de saisir l'étendue du pouvoir de l'État à l'extérieur de ses institutions formelles.

Ainsi une théorisation du rôle de l'État dans la relation savoir-pouvoir devient beaucoup plus difficile si l'on rejette d'emblée une définition qui, dans la tradition hobbesienne, embrasse le concept de l'« État-idée » selon laquelle il y aurait une fusion conceptuelle entre l'État et le gouvernement qui incarnerait la volonté universelle comme dépositaire de la souveraineté. Mais puisqu'elle ne permet pas de théoriser la façon dont les idées politiques s'incarnent matériellement étant donné que l'État serait avant tout une production discursive<sup>55</sup>, un résultat idéologique, une telle définition mène irrémédiablement à une forme d'idéalisme limitant la compréhension du rôle de l'État en tant qu'acteur politique de par son manque d'emprise dans la réalité matérielle. A contrario une théorie de l'État qui ne s'intéresserait qu'à « l'État-système », aux appareils de gouvernamentalité, ne permet pas vraiment de comprendre comment, par exemple, le discours rationaliste émanant de la science en est venu à imprégner et changer les structures internes de l'État et sa représentation dans la modernité. Le travail de triangulation effectué par Carroll vise donc à développer un modèle étant en mesure de répondre à ces types de contradictions.

En lien avec l'interprétation que fait Patrick Carroll de l'État, qu'il conçoit selon le même schéma que la culture — comme un point de rencontre entre le discours, la

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p.20

<sup>55</sup> *Idem*

pratique et la matérialité — nous nous devons ici de mentionner les travaux de Phil Corrigan et Derek Sayer qui ont, eux aussi, analysé l'État moderne par une approche sensible aux transformations culturelles. Ils théorisent ainsi l'État moderne en tant que révolution culturelle, expression politique d'un long processus de transformation de l'éthos individuel et de la morale ainsi qu'institutionnalisation des valeurs véhiculées à travers de nouvelles relations sociales de propriété générant un nouvel ordre politique construit sur une fiction émancipée des rapports hiérarchiques aristocratiques :

« Moral regulation is coextensive with state formation, and state forms are always animated and legitimated by a particular moral ethos. «...» The reality is that bourgeois society is systematically unequal, it is structured along lines of class, gender, ethnicity, age, religion, occupation, locality. States act to erase the recognition and expression of these differences »<sup>56</sup>.

Ils rejoignent ici les thèses wébérienne sur la rationalisation, effectuant le tour de force de les relier à l'analyse marxiste des régimes de propriété.

On retrouve donc l'État, chez Carroll, au centre de l'interaction entre la dimension discursive (State-discourse : la nation, la souveraineté, et autres représentations symboliques impalpables), la dimension pratique (State-practice : les gouvernements, les institutions politiques et juridiques, les différentes formes de pratiques sociales et politiques, etc.) et la dimension matérielle (State-Country : le territoire, le patrimoine bâti, les routes, les canaux, les digues, et bien sûr, les populations). Cependant, cette relation ne doit pas être comprise comme un processus fini, antérieur à l'État, duquel celui-ci serait issu. Il s'agit plutôt d'un mouvement synergique perpétuel qui engendre la formation de l'État tout autant qu'il le transforme :

---

<sup>56</sup> Corrigan, P, Sayer, D. (1985). *The Great arch: English State Formation as Cultural Rrevolution*. Oxford : Basil Blackwell, p.5

« The state-system, however, can be viewed as well-bonded once it is analytically distinguished from the state-idea ... It is through the state-system that governing practices materially incorporate land, bodies, and built environment into the state-country »<sup>57</sup>.

Ce dernier extrait nous mène à la troisième triangulation conceptuelle de Carroll, puisque la transformation de la matière ou de l'organisation sociopolitique renvoie, dans la modernité, indubitablement vers les technosciences (Annexe C). En suivant le même schéma liant l'idéal, la praxis et la dimension matérielle, Carroll propose une conception culturelle de la science<sup>58</sup>. Une telle démarche permet de la comprendre à la fois comme un régime de pensée, mais aussi comme un ensemble de pratiques réalisées par le biais d'appareils de mesure et de contrôle aussi bien conceptuels que physiques. C'est là où l'influence latourienne est plus évidente. Pour Bruno Latour et d'autres auteurs du champ des *Science and Technology Studies*, la science moderne est enracinée dans les laboratoires et l'expérience<sup>59</sup>, elle est une activité foncièrement pratique, mais aussi et surtout un comportement culturel<sup>60</sup> par lequel s'exprime un ordre épistémique. La « science-qui-se-fait » de Latour, mais aussi selon la définition que retient Carroll, doit être comprise comme une activité institutionnelle, professionnalisée et socialement organisée.

Présentée ainsi, on pourrait être tenté d'assimiler la science aux autres types de représentations culturelles (qu'elles soient mythologiques, philosophiques,

---

<sup>57</sup> *Ibid.*, p.22

<sup>58</sup> Carroll, P. (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.23-24

<sup>59</sup> Latour, B. (1987). *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers through Society*. Cambridge : Harvard University Press

<sup>60</sup> Latour, B. (2001). *L'espoir de Pandore*. Paris : La Découverte, p.25

artistiques, etc.), puisque la science, en tant que mode de représentation du réel matérialisé par des pratiques particulières, entretient d'importantes similitudes avec le concept de culture précédemment développé. Cependant, son aspect fortement structurant de la modernité, tant dans l'organisation sociale et politique que comme régime symbolique de représentation et comme épistémè, nous invite à l'analyser de façon distincte. En effet, ce ne sont plus les mythes ou les traditions qui structurent et façonnent les institutions sociopolitiques modernes, mais plutôt la rationalité au cœur du projet de la science. On peut voir dans l'Annexe C comment Carroll schématise les trois dimensions constitutives de la science moderne, encore une fois dans une synergie liant le discours, la praxis et la matérialité.

En intégrant une composante matérielle dans la définition de la science, Carroll semble s'inspirer ici des travaux fondateurs de l'historien et sociologue des sciences Steven Shapin, qui propose une relecture du rapport moderne avec l'expérience dans laquelle la matière joue un rôle central. Pour l'auteur, c'est dans la médiation instrumentale que la science moderne se dissocie véritablement des traditions philosophiques classiques, qu'elles soient platoniciennes ou mécanistes. Shapin note que même Descartes, « que la valeur d'un programme d'expérimentation n'impressionnait guère »<sup>61</sup>, pouvait apprécier la distinction entre les faits générés par déduction et les observations obtenues par induction et par le biais d'instruments de mesure. Il s'agit, comme le note Shapin de la distinction entre les « effets »<sup>62</sup> et les « causes »<sup>63</sup>. Les instruments de mesure sont donc les outils servant à identifier les causes des phénomènes qui, de par leur nature, ne nous offrent que le spectacle de leurs effets. Du télescope de Galilée à la pompe à air de Boyle, c'est une toute

---

<sup>61</sup> Shapin, S. (1998). *La révolution scientifique*. Paris : Flammarion, p.127

<sup>62</sup> *Idem*

<sup>63</sup> *Idem*

nouvelle façon d'appréhender le réel perceptible par les sens (à travers une médiation technique) qui prendra son envol et fera de la science le régime épistémique caractéristique de la modernité.

Comme le rappelle Enzo Ferrara dans un compte rendu critique de l'ouvrage de Carroll, la thèse développée par l'auteur irlandais stipule que l'État moderne, en tant que projet politique, est le résultat même d'une démarche scientifique. Le caractère moderne de l'État est alors le reflet d'un ordre épistémique, principal facteur de la forme que prendra la rationalisation des institutions :

« the modern state was conceptually elaborated and materially engineered through the transformation of scientific thought in “experimental politics” aimed at managing the land and the people »<sup>64</sup>.

En ce sens, il est tout à fait logique d'en déduire que les catégories épistémiques des pratiques de la science sont sensiblement les mêmes lorsque les sujets expérimentateurs sont des agents de l'État :

« And though the specific technologies employed in statecraft may differ from those in natural inquiry, analogous practices of scoping, metering, graphing and manipulating can be identified. Geological surveys and censuses, for instance, can be understood as terrascopes and sociometers. The point is to view the specific technologies in terms of the wide practices of engineering culture that straddle science and government in the modern period »<sup>65</sup>.

C'est cette pratique culturelle de l'expérimentation scientifique appliquée au champ politique et social qui donne naissance au *Science-State Plexus* (Annexe D). Il ne s'agit donc pas d'une colonisation par les hommes et femmes de science d'un

---

<sup>64</sup> *Idem*, p.290

<sup>65</sup> Carroll, P. (2006) *Science, culture, and modern state formation*, Berkeley, University of California Press, p.24

appareil politique préexistant ou encore d'une technocratie émancipée des luttes politiques, mais bien d'une conception complètement nouvelle de l'organisation politique et des structures de légitimation du pouvoir qui sous-tend sa mise en place. Ce rapport étroit entre le savoir et le pouvoir qu'est le *Science-State Plexus*, est une expression toute particulière de la modernité en tant que projet civilisationnel. C'est-à-dire l'élaboration de structures formelles ayant un dessein précis — celui de comprendre et d'organiser le réel dans toute sa complexité, de façon rationnelle, selon des critères d'efficacité et d'optimisation — déterminé par des agents qui abordent ces mêmes structures comme des objets pouvant être expliqués, transformés et améliorés par l'expérimentation.

Dans cette ultime triangulation, la sphère que Carroll appelle « *Science-State discourse* » fait référence à la façon dont le discours de l'État et celui de la science sont interpénétrant. Mais c'est par une autre sphère, celle de la « *Science-State practice* » que se matérialise ce nouveau discours scientifico-politique. Alors que la pratique de la domination est à l'origine même de l'organisation politique en État, le fait que celle-ci soit basée et effectuée par la science est typique de la modernité. Carroll fait ici référence à une panoplie de pratiques, notamment le renforcement de l'hygiène publique, la cartographie du territoire ou le dénombrement des populations à travers les recensements. La science, son langage, sa praxis et son épistémè, est donc primordiale dans ce type d'exercice du pouvoir qu'est la gouvernementalité définie par Carroll comme un *Science-State Plexus*.

### 1.2.1 – *Biopopulations*

Le passage de l'organisation des populations à la gestion des *biopopulations* (l'objet du bio-pouvoir) est un changement dynamique interne dans les appareils de gouvernementalité fondés sur le savoir et non un changement quantitatif ou qualitatif des populations elles-mêmes. Si elles ont toujours été l'objet de la domination, c'est le passage à l'État pastoral qui a fait d'elles des objets d'expérimentation politique et d'organisation rationalisée, bref qu'elles sont devenues des *biopopulations*. Dans un texte intitulé « Le sujet et le pouvoir »<sup>66</sup>, Foucault affirme que le pouvoir pastoral repose sur un savoir dichotomique organisé autour de deux pôles : « l'un, globalisant et quantitatif, concernait la population ; l'autre, analytique, concernait l'individu »<sup>67</sup>. L'organisation biopolitique de la population requiert donc une compréhension et un contrôle des dynamiques sociodémographiques à l'échelle macro qui, elles, reposent sur le contrôle des individus permis par la multiplication des savoirs particuliers. C'est ainsi que s'opèrent plusieurs transformations fondamentales du contrôle des populations au cours du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle, notamment par les politiques d'hygiène publique.

Mais paradoxalement, celles-ci deviennent une préoccupation fondamentale de l'État qu'à partir du moment où l'on reconnaît une valeur aux individus, objets du pouvoir pastoral, justement parce qu'on les inscrit dans une dynamique macro-démographique où le contrôle des agents pathogènes et des conditions de salubrité est tributaires du salut public et gage de prospérité. Dans ce contexte où les corps individuels, vecteurs de maladies, sont chacun en partie responsables de la sécurité et de la prospérité de

---

<sup>66</sup> Foucault, M. (1994). *Le sujet et le pouvoir*, in *Dits et Écrits tome IV texte n° 306*, Paris : Gallimard, p.230

<sup>67</sup> *Idem*

tous, les standards de salubrité (tant dans l'espace public que dans les espaces privés) et la médicalisation des populations deviennent des technologies disciplinaires mobilisées par l'État pastoral afin de parvenir à sa mission première : la prestation sécuritaire.

Ce nouveau pouvoir disciplinaire est cependant polymorphe et s'il prend la forme des médecins et des hygiénistes il est aussi la genèse de l'apparition des services de police<sup>68</sup>. À ce sujet, Foucault dira que les services d'ordre, s'ils existaient depuis longtemps dans les villes européennes, ont changé de fonction pour ne plus être seulement un organe répressif, bras armé du système judiciaire, mais pour servir l'État pastoral dans l'élaboration de son projet sécuritaire garant de la prospérité :

N'oublions pas que la police a été inventée au XVIIIe siècle non seulement pour veiller au maintien de l'ordre et de la loi et pour aider les gouvernements à lutter contre leurs ennemis, mais pour assurer l'approvisionnement des villes, protéger l'hygiène et la santé ainsi que tous les critères considérés comme nécessaires au développement de l'artisanat et du commerce.<sup>69</sup>

Le type de politique mise en place par l'État pastoral, aussi bien hygiéniste que policière ou relative à la morale sexuelle (pensons à la pathologisation de certains comportements comme l'homosexualité ou la prostitution) ou encore visant toute rationalisation des recensements, des politiques scolaires ou de la planification parentale, etc. cherche donc à organiser la société et orienter sa trajectoire à travers un contrôle accru de l'activité des individus. Mais ce contrôle n'est pas assuré de façon oppressive et brutale ou strictement judiciaire, il s'est métamorphosé, s'est complexifié et repose sur une connaissance précise, méthodique et rationnelle, bref scientifique, des logiques propres aux populations et aux individus qui les

---

<sup>68</sup> *Idem*

<sup>69</sup> *Idem*

composent : « l'objet de la biopolitique est la population, conçue comme problème scientifique et politique ; la biopolitique porte donc sur des phénomènes collectifs ayant des effets politiques dans la durée et s'efforce de réguler ces phénomènes. »<sup>70</sup>

La vie et la mort des individus qui composent les populations sont passées de moments symboliques forts (cérémonies de nativité, rites de fertilité, rites funéraires, etc.) à une série de paramètres qui doivent être analysés, compris et transformés par l'expérience. La démarche scientifique s'entremêle au politique et fait des dynamiques sociétales les données d'un problème à résoudre. La légitimité de l'action politique est devenue un problème qui repose sur la connaissance et la prévision des effets potentiels sur le réel :

L'économie politique réfléchit sur les pratiques gouvernementales elles-mêmes, et ces pratiques gouvernementales, elle ne les interroge pas en droit pour savoir si elles sont légitimes ou pas. Elle les envisage non pas du côté de leur origine, mais du côté de leurs effets, en se demandant par exemple non pas : qu'est-ce qu'autorise un souverain à lever des impôts ? Mais tout simplement : quand on lève un impôt, quand on lève cet impôt à ce moment déterminé, sur telle catégorie de personnes ou sur telle catégorie de marchandises, qu'est-ce qui va arriver ? Peu importe que ce droit soit légitime ou pas, le problème est de savoir quels effets il a et si ces effets sont négatifs.<sup>71</sup>

### 1.2.2 – *Technoterritoires*

La notion d'économie politique est aussi centrale lorsqu'on aborde la question du *technoterritoire*. En effet, si elle s'intéresse à la façon dont se réalisent et s'organisent

---

<sup>70</sup> Genel, K, Le biopouvoir chez Foucault et Agamben, *Methodos* [En ligne], 4 | 2004, mis en ligne le 09 avril 2004, p.5 tel que récupéré le 13 avril 2017

<sup>71</sup> Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique ; Cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris : Seuil/Gallimard, p.17

les échanges, la production et le travail, son cadre référentiel traditionnel est l'État-nation, lequel puise sa légitimité dans l'exercice de la souveraineté à l'intérieur des limites d'un espace géographique déterminé. Mais le terme *technoterritoire* renvoie ici à beaucoup plus qu'un simple espace matériel circonscrit (Patrick Carroll parle de *landmass*<sup>72</sup>). Il s'agit tout autant du territoire en tant que représentation abstraite cartographiée, cadastrée, organisée, rationalisée, que du territoire réel que l'on transforme et harnache au projet étatique et industriel à travers la technique et la science. Analysé comme tel, le territoire, ou plutôt le *technoterritoire*, devient un agent politique à part entière dont les transformations jouent un rôle direct dans la formation et le maintien du *Science-State Plexus*. Ainsi, dans la modernité politique, c'est l'ensemble du pouvoir de l'État et du savoir à la fois mobilisé et généré par l'économie politique et l'ingénierie qui se matérialise dans la construction de routes, de digues, de canaux, bref de toutes modifications rationnelles du territoire par l'État en vue d'une fin déterminée. À ce titre, les recherches de la sociologue des sciences Chandra Mukerji sont fort révélatrices.

Les travaux de la sociologue américaine sur la construction du Canal du Midi illustrent parfaitement comment la pratique de la transformation territoriale par les États modernes participe de leur consolidation. Ainsi, la matérialité intrinsèque à l'État-pays, le *technoterritoire*, est à la fois transformée par les pratiques de l'État système (les appareils de gouvernementalité) en plus d'être un outil de légitimation de l'État-idée (l'État national) ou de renforcement de ce même État système :

« The Canal du Midi became an effective medium of political transformation in part because it exercise some form of impersonal rule. The new material

---

<sup>72</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.171

regime brought the power of the state down to a local level «...» It was not like a policy or argument that notables could contest. Opponents of the Canal du Midi could poke holes in the embankments of the canal as a “tactic” of protest, but if they did, they would only flood a neighbor’s land or their own village. The power of the state would not be breached, opponents would confront the power of water, not the administration »<sup>73</sup>.

Nous avons donc un exemple concret de la façon dont le *technoterritoire* devient un agent politique. Non seulement la transformation permise par le Canal du Midi allait orienter le développement économique de la région, mais démontrait de façon concrète et symbolique toute la puissance mobilisatrice de l’État centralisé, en l’inscrivant dans la matérialité territoriale de façon permanente. L’organisation du *technoterritoire* est donc une technologie de pouvoir exercée sur les corps et la matière, mais aussi un formidable outil de légitimation du pouvoir politique de l’État exercé à travers la connaissance et le savoir-faire technoscientifique :

« The power of modern Western states has historically been associated in a straightforward fashion with the growth of armies, taxes, and weaponry (or tools of violence and the wealth to use them). But it has entailed more: the construction of a built environment—including large buildings, bridges, roads, reservoirs, ports, sewers, orchards, fields, and communication systems—to further the political aims of a regime. The physical world has been politically more than a repository of resources with politico-economic value. It has been a place to demonstrate intelligence, a collective cognitive capacity to dominate that has been a foundational and legitimating principle of power. Engineered locales—from cities to water supplies and military installations—are places where power is exercised and the technical capacity for it is palpably demonstrated »<sup>74</sup>.

---

<sup>73</sup> Mukerji, C. (2010). The Territorial State as a Figured World of Power: Strategics, Logistics, and Impersonal Rule, *Sociological Theory*, 28(4), p.414

<sup>74</sup> Mukerji, C. (2003). Intelligent Use of Engineering and the Legitimacy of State Power, *Technology and Culture*, 44(4), October 2003, p.656

### 1.2.3 - *Juridictions infrastructurelles*

La dernière citation de la section précédente, issue du texte de Mukerji intitulée « Intelligent Uses of Engineering and the Legitimacy of State Power »<sup>75</sup> fait aussi référence à ce que Carroll nomme les « *infrastructural jurisdictions* »<sup>76</sup> et qu'il définit comme étant un environnement bâti agissant à titre de lieu d'exercice et de diffusion du pouvoir (Chandra Mukerji évoque quant à elle le concept de « *placeness of power* »<sup>77</sup> :

« The idiom infrastructural jurisdiction draws attention not only to the power of police officers to enter any building within a territorial domain [...] but also a construction of a built environment that is both a governed and a governing agent of health, safety and social order »<sup>78</sup>.

Les *juridictions infrastructurelles* sont donc des technologies de pouvoir, des stratégies de gouvernementalité médiatisant le patrimoine bâti dans la réalisation de leurs objectifs. Les édifices gouvernementaux, les ponts, les ports, mais aussi les écoles, les rues où les égouts deviennent des agents politiques qui, bien que non-humain, agissent à titre d'émissaire et d'acteur du pouvoir émanant du *Science-State Plexus*. Cette réalité politico-technique, l'anthropologue des sciences Bruno Latour l'inscrit comme un des « quatre sens »<sup>79</sup> qu'il confère à la médiation technique, celui de la « délégation »<sup>80</sup>. Celle-ci réfère au fait que la technologie agit comme un objet

---

<sup>75</sup> *Ibid.*, pp.655-676

<sup>76</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.25

<sup>77</sup> Mukerji, C, (2003). Intelligent Use of Engineering and the Legitimacy of State Power, *Technology and Culture*, 44(4), October 2003, p.656

<sup>78</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.171-172

<sup>79</sup> Latour, B. (2001). *L'espoir de Pandore. Pour une vision réaliste de l'activité scientifique*. Paris : La Découverte, p.187-200

<sup>80</sup> *Ibid.*, p.199

de transfert d'un agent vers un autre ou vers un actant non-humain. Devant être comprise comme un ensemble de « travail coagulé »<sup>81</sup>, elle agit en fait comme une transformation de l'activité s'inscrivant à la fois dans le temps et l'espace, mais aussi dans la forme que peut prendre l'exercice du pouvoir.

Par exemple, un feu de circulation est le résultat du travail d'ingénieurs et de concepteurs qui ne sont plus présents ni dans le temps ni dans l'espace où le feu effectue sa tâche. Mais il est surtout une transformation de la forme de l'agent effectuant la tâche, passant de l'agent humain à l'actant non humain. La technologie opère donc un remplacement du brigadier contrôlant la circulation par un non-humain, passant ainsi du domaine du discours à une composition complexe d'activités sociales cristallisées dans la matière et non seulement au domaine exclusif de la matière. Le sens du travail du brigadier, en tant que procédé discursif, est maintenu, mais délégué par médiation technique à un actant non humain qui représente à la fois l'ingénieur, le législateur et le brigadier. L'objet technique feu-de-circulation est en fait un témoin du fait que les sociétés humaines sont des réseaux où se rencontrent et s'échangent les propriétés intrinsèques des matériaux inertes et des activités symboliques humaines.

---

<sup>81</sup>*Ibid.*, p.199

## CHAPITRE II :

### LE DISCOURS IDÉOLOGIQUE STATO-SCIENTIFIQUE

Hydro-Québec est l'une des institutions les plus importantes du Québec contemporain. Sa création a d'abord été annonciatrice puis est rapidement devenue le symbole par excellence de la Révolution tranquille et plus largement de la modernité québécoise. L'objectif du présent chapitre est d'observer, de cerner et de qualifier la part idéologique du discours entourant les réalisations de l'entreprise publique. Nous chercherons à cerner les catégories et les images qui ont servi aussi bien à légitimer les projets de modernisation qu'à qualifier la vision du monde qu'ils servent et à justifier les bouleversements qu'ils ont provoqués. Nous tenterons plus particulièrement de déterminer comment ce discours s'est incarné dans des politiques publiques et des grands projets d'ingénierie. Pour ce faire, nous analyserons un corpus issu des discours de plusieurs acteurs et dirigeants d'Hydro-Québec et de l'État québécois ; corpus qui s'est constitué au cours de la période de construction des complexes de Bersimis, Manicouagan-Outardes et de la première phase du complexe de La Grande rivière.

Le chapitre est divisé deux parties distinctes. Dans une première portion plus théorique, à l'aide des travaux de James C. Scott et ceux de Stéphane Savard, nous identifierons quelles étaient les thématiques idéologiques au cœur du développement hydro-électrique et de la modernisation de l'État du Québec au cours de la période à

l'étude. C'est en les définissant et en explorant leurs fondations philosophiques et ontologiques que nous pourrons pleinement comprendre les implications sociopolitiques du discours mis de l'avant par l'État du Québec et faisant des projets d'Hydro Québec les figures dominantes et emblématiques de son entreprise de modernisation. Dans une seconde partie, nous analyserons un corpus discursif formé d'interventions de différents acteurs en lien avec Hydro-Québec. Nous pourrons ainsi observer en quoi les idéologies qu'ils portaient étaient au cœur des transformations institutionnelles, culturelles, économiques et sociopolitiques de l'époque.

### 2.1 - Le Haut modernisme en tant que radicalisme idéologique

L'idéologie à la base de la modernisation de l'État du Québec à travers la création d'Hydro-Québec dépasse le cadre initial de la modernité. La forme que prendra l'État technocratique naissant de la Révolution tranquille s'apparente beaucoup plus à ce que James C. Scott a nommé le « Haut modernisme »<sup>82</sup> (*High modernism*), qu'à l'idéologie héritée des Lumières et de leurs successeurs. Si le Haut modernisme est un héritage de l'idéologie des modernes — il en est la prolongation et la suite logique —, il en est en fait une version radicale et exacerbée :

« ...It is best conceived as a strong, on might even say muscle bound, version of the self confidence about scientific and technical progress, the expansion of production, the growing satisfaction of human needs, the mastery of nature (including human nature), and, above all the rational design of social order commensurate with the scientific understanding of natural laws. It originated in the West, as a by-product of unprecedented progress in science and industry »<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> Scotts, J.C. (1998). *Seeing like a State: How certain Schemes to Improve Human Condition Have Failed*. New Haven: Yale university Press, p.4

<sup>83</sup> *Idem*

Plusieurs caractéristiques du Haut modernisme et des pratiques qui en découlent cadrent parfaitement avec les réformes mises en place pendant la Révolution tranquille. Ainsi en est-il, par exemple, de la conception et de la construction des mégas-projets d'ingénierie. Les infrastructures de production d'énergie ou de transport font habituellement partie des fondements matériels de la programmation du Haut modernisme<sup>84</sup>. On retrouve ce type de projets au Québec aussi bien dans le développement hydro-électrique que dans la modernisation de l'aéroport international de Dorval en 1960, de la construction du métro de Montréal, du boulevard métropolitain, du boulevard Descarrie, de l'échangeur Turcot et du pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine. Tous ces immenses projets changeront de façon importante l'urbanisme de la métropole<sup>85</sup>, l'objectif avoué étant de placer Montréal en phase avec la norme infrastructurelle nord-américaine moderne. Mais plusieurs autres dimensions de la Révolution tranquille ou des années la précédant peuvent être vues comme relevant des caractéristiques du Haut modernisme : la sécularisation des institutions d'enseignement ou de soins hospitaliers, les programmes d'électrification des régions rurales, la multiplication des offices et des ministères (éducation, environnement, conseil du statut de la femme, etc.) ou encore la formation d'une doctrine d'intérêt économique national basée sur l'innovation. L'époque à laquelle toutes ces transformations ont été imaginées, ou graduellement mises en place renvoie, de fait, à une dimension majeure de la définition théorique que propose Scott :

« The most fertile soil for this element has typically been times of war, revolution, depression, and struggle for national liberation. In such situations, emergency conditions foster the seizure of emergency powers and frequently

---

<sup>84</sup> *Ibid.*, p.94-95

<sup>85</sup> Tremblay, A, et Venière, S. (2012). L'apport des ingénieurs au développement du réseau routier québécois, *Cap-aux Diamants*, (111), p.54-55

delegitimize the previous regime. They also tend to give rise to elites who repudiate the past and who have revolutionary designs for their people »<sup>86</sup>.

Alors que la première nationalisation de l'hydro-électricité s'est faite dans le contexte de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la période de la Révolution tranquille est marquée par la présence accrue du discours nationaliste québécois, lequel se transforme peu à peu en mouvement politique organisé de lutte pour la libération nationale. Sans compter que les acteurs de cette transformation en profondeur de l'État du Québec, les ingénieurs, les économistes et autres universitaires forment la couche sociale active dans le modèle proposé dans « Seeing like a State » :

« Not surprisingly, its most fertile social soil was to be found among planners, engineers, architects, scientists, and technicians whose skills and status it celebrated as the designers of the new order. High-modernist faith was no respecter of traditional political boundaries; it could be found across the political spectrum from left to right but particularly among those who wanted to use state power to bring about huge, utopian changes in people's work habits, living patterns, moral conduct, and worldview »<sup>87</sup>.

Le nationalisme jouera aussi un rôle important en marquant la forme qu'aura pris le développement hydro-électrique. La modernité politique et socioéconomique du Québec se présentera comme une manifestation de la volonté d'émancipation des Canadiens français. Comme l'indique Stéphane Savard tout au long de ses travaux, Hydro-Québec, en tant qu'un des moteurs de cette modernisation, sera un outil important à la fois de la construction nationale et de la consolidation d'un État qui cherche à augmenter son pouvoir et sa sphère d'influence :

---

<sup>86</sup> Scotts, J.C. (1998). *Seeing like a State: How certain Schemes to Improve Human Condition Have Failed*. New Haven: Yale university Press, p.5

<sup>87</sup> *Idem*

Entre 1944 et 2005, Hydro-Québec est considérée comme un vecteur à partir duquel les responsables politiques québécois et les dirigeants de l'entreprise publique véhiculent de manière claire, cohérente et parfois consensuelle trois catégories de représentations : celles qui touchent à l'espace approprié par l'État, à la modernité du Québec et, enfin, à la manière de *faire société* avec ou sans l'Autre<sup>88</sup>.

L'espace social et politique ouvert par la création d'Hydro-Québec sera en bonne partie accaparé par les acteurs sociaux précédemment nommés (ingénieurs, économistes, etc.) et qui sont associés à la modernité telle que définie par Scott. Cependant, ce n'est pas seulement par leur appartenance à des catégories professionnelles, mais bien par leur origine canadienne-française (l'autodénomination « québécois » prendra progressivement le pas au cours du processus) que ces acteurs se démarqueront. Ils représenteront une forme plus ou moins soutenue de nationalisme qui, combiné aux thématiques et aux projets de modernisation, favorisera l'émergence du discours haut-moderniste.

D'autres éléments du déploiement de la structure politique et institutionnelle de l'époque peuvent également être considérés comme répondant aux catégories discursives attribuées par Scott au Haut modernisme. C'est le cas, notamment de la présence et du rôle de « super agences »<sup>89</sup> ayant des pouvoirs « quasi-gouvernementaux »<sup>90</sup> et un accès à d'énormes ressources. Il est difficile ici de ne pas faire le lien avec Hydro-Québec dont les structures, le financement, le pouvoir et

---

<sup>88</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.24

<sup>89</sup> Scotts, J.C. (1998). *Seeing like a State: How certain Schemes to Improve Human Condition Have Failed*. New Haven : Yale university Press, p.95 Traduction libre

<sup>90</sup> *Idem Traduction libre*

l'influence étaient si importants que certains parlaient même, comme nous l'avons mentionné plus tôt, d'un « État dans l'État »<sup>91</sup>.

Le Haut modernisme, toujours selon Scott, repose sur un rapport au passé marqué par une « rupture radicale »<sup>92</sup>. Celle-ci s'exprime par une volonté affirmée de rejeter le passé dans les oubliettes de l'histoire, se réclamant du progrès et en appelant à l'innovation technologique pour transformer le réel, façonner le présent et définir une vision du futur à l'aide des outils de la rationalité technoscientifique :

« The past is an impediment, a history that must be transcended; the present is the platform for launching plans for a better future. A key characteristic of discourses of high modernism and of the public pronouncements of those states that have embraced it is a heavy reliance on visual images of heroic progress toward a totally transformed future»<sup>93</sup>.

Dans le discours du Haut-modernisme, l'antagonisme principal se définit non seulement entre une vision déterminée de l'avenir et un rejet du passé et du poids de la tradition, mais aussi bien une opposition avec la nature elle-même, représentation symbolique associée au passéisme et la culture technoscientifique. Une dichotomie claire s'établit entre l'ordre moderne, tourné vers l'avenir et l'industrie et les représentations symboliques traditionnelles présentées comme ancrées dans une nature à laquelle elles sont plus ou moins soumises. Cette dichotomie, on la retrouve déjà dans le discours entourant le projet Bersimis, mis en place avant la Révolution tranquille :

---

<sup>91</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.54

<sup>92</sup> Scott, J.C. (1998). *Seeing like a State: How certain Schemes to Improve Human Condition Have Failed*, New Haven, Yale university Press, p.93

<sup>93</sup> *Ibid.*, p.95

La plupart en dehors du Québec connaissent cette province comme une terre de lacs et de rivières rapides, et cependant on la considère généralement comme le pays de l'artisan, du bûcheron et du trappeur, comme un lieu de villégiature, riche en souvenirs historiques. Mais il y a aussi l'« autre » Québec. Cette province dispose par habitant d'une plus grande puissance électrique installée que tout autre pays du monde, et elle se propose d'aménager pendant la prochaine décennie plusieurs autres millions de chevaux au coût de plus d'un milliard de dollars.<sup>94</sup>

L'opposition au passé, souvent proposée ou suggérée sous forme d'ellipse, est en fait une représentation, une construction symbolique amalgamant un ensemble de thématiques relevant de discours, de pratiques et d'idéologies (conservatisme, traditionalisme, patrimonialisme, etc.). Le Haut modernisme, en tant qu'idéologie de rupture, pose toute action, représentation symbolique ou identitaire qui n'exalte pas le futur, le progrès social ou l'innovation technoscientifique comme un frein à l'ordre normal et téléologique du progrès et comme un obstacle à son entreprise d'affranchissement de la nature.

Scott insiste, par ailleurs, pour distinguer la foi en la science et l'optimisme technique démontré par les idéologues du Haut modernisme d'une « véritable » pratique de la science. En tant qu'idéologie, le Haut modernisme repose fondamentalement sur un processus qui n'a rien à voir avec l'analyse rationnelle des faits :

« High modernism must not be confused with scientific practice. It was fundamentally, as the term "ideology" implies, a faith that borrowed, as it were, the legitimacy of science and technology. It was, accordingly, uncritical,

---

<sup>94</sup> AHQ, Hydro-Québec (1960). *Bersimis : la mise en valeur d'une rivière*. Montréal : W.J.W. McNaughton, p.9-10

unskeptical, and thus unscientifically optimistic about the possibilities for the comprehensive planning of human settlement and production »<sup>95</sup>.

## 2.2 - Éléments d'analyse discursive

### 2.2.1 - Exalter le futur par un présent magnifié

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, James C. Scott soutient qu'un des piliers de l'idéologie du Haut modernisme repose sur cette volonté exacerbée par les acteurs de construire un monde nouveau selon leurs visions d'une société meilleure et désirable. Se détachant des représentations symboliques traditionnelles issues des sociétés non différenciées — dans lesquelles les hommes ne sont que les régents d'un monde créé par une entité extérieure et dont le destin, tracé d'avance, leur échappe — le projet du Haut modernisme revendique la prise en main, par une élite éclairée, de la destinée humaine et le façonnement de sociétés entièrement nouvelles basées sur l'exaltation d'un futur imaginé par la rationalité technoscientifique. Les extraits suivants permettent de voir l'étendue des liens explicites tissés entre le destin de la nation, l'innovation technologique et les promesses de la modernité par des acteurs convaincus de participer au progrès canadien-français :

Qu'aurons-nous à dévoiler dans les années qui viennent? Déjà sur les planches à dessin de nos ingénieurs et nos architectes comme dans les laboratoires de nos chercheurs se profilent et se précisent les traits du Québec de demain<sup>96</sup>.

---

<sup>95</sup> Scotts, J.C. (1998). *Seeing like a State: How certain Schemes to Improve Human Condition Have Failed*. New Haven : Yale university Press, p.4

<sup>96</sup> AHQ, Allocution de M. Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec, cérémonie de la dernière coulée de béton au barrage de Manicouagan 5, 26 septembre 1968, p.8

Je crois fermement que l'avenir du Québec se cristallise dans le verbe bâtir, qui est devenu le leitmotiv du Québec de 1965. Et si le verbe bâtir est devenu notre raison d'être, tous les espoirs sont permis pour le Québec de demain.<sup>97</sup>

Mais, quelles que puissent être les techniques de l'avenir, l'ère des grands barrages [...] aura été pour le Québec une période exaltante. Période de progrès intense et d'innovation, pendant laquelle nous avons pris conscience des énormes possibilités qui sont en nous et autour de nous.<sup>98</sup>

C'est en un sens un symbole du Québec nouveau, d'un peuple qui s'est emparé des outils de la technologie de l'ère spatiale pour façonner son destin.<sup>99</sup>

L'histoire de l'Hydro-Québec ne fait que commencer, parce qu'elle ne fait que commencer à coller vraiment au peuple. Ceux qui ont œuvré dans son passé en ont fait le levier de l'économie québécoise et c'est grâce à ce levier que nous pourrions bâtir un monde à notre taille.<sup>100</sup>

Les deux derniers extraits, s'ils reprennent aussi la notion de « construction » présente dans les citations précédentes, mettent cependant en relief le sujet de cette construction. Le sujet « Québec », plutôt abstrait (s'agit-il de l'État ? De la nation ? De la société ?), est remplacé par une autre abstraction, le peuple, qui semble cependant être porteur de toutes les vertus propres à l'idéologie du Haut-modernisme : visionnaire, travaillant, et résolument moderne. Le sujet dès lors est

---

<sup>97</sup> AHQ, Allocution de M. René Therrien directeur des relations publiques d'Hydro-Québec, devant un groupe d'étudiant de l'Entr'aide universitaire mondiale du Canada, Labrieville, 4 juin 1965

<sup>98</sup> AHQ, Allocution de M. Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec, cérémonie de la dernière coulée de béton au barrage de Manicouagan 5, 26 septembre 1968, p.4

<sup>99</sup> AHQ, Allocution de M. Jean-Claude Lessard, ancien président d'Hydro-Québec, Cérémonie d'inauguration de la centrale Manicouagan- 5, 1970 p.1

<sup>100</sup> AHQ, Allocution de M. Jean-Claude Lessard, président d'Hydro-Québec, *Hydro-québec : Un levier de l'Économie québécoise*, 2 juin 1964

moins un acteur qu'une figure idéalisée illustrant les valeurs au cœur du projet de modernisation.

Comme l'ont démontré Stéphane Savard, Dominique Perron ou Caroline Desbiens, il existe dans le discours d'Hydro-Québec ou des gouvernements de l'époque, un syncrétisme conceptuel qui sert parfaitement la légitimation idéologique des grands projets de développement hydro-électrique. En effet, cette notion de « peuple » est abondamment utilisée dans le discours et semble représenter, selon les contextes, à la fois l'État, la population, la nation québécoise, les ouvriers, les bâtisseurs et les concepteurs des chantiers hydro-électriques ou encore, dans certains cas, l'Hydro-Québec lui-même. Mobilisée de cette manière dans le discours, la volonté du peuple devient un formidable socle justificateur, la base inaltérable sur laquelle l'entreprise publique fonde la légitimité de ses actions. Le slogan « On est hydro-québécois » en est l'exemple le plus patent : la fusion de l'identité québécoise détachée des anciennes représentations canadiennes-françaises avec les institutions nouvelles issues de la Révolution tranquille est consommée :

L'Hydro-Québec est un impératif de la démocratie québécoise [...] la prospérité de ses abonnés va de pair avec la sienne.<sup>101</sup>

L'Hydro-Québec étant née du peuple et par le peuple...<sup>102</sup>

Ces deux citations, l'une tirée d'un discours de Jean-Claude Lessard, alors président d'Hydro-Québec, l'autre prononcée par le commissaire Raymond Latreille, donnent toute l'étendue et la portée symbolique de l'amalgame entre le peuple, l'État et Hydro-Québec. Si pour l'un l'entreprise d'État est tributaire de la vie démocratique

---

<sup>101</sup> AHQ, Conférence de Presse prononcée par M. le Commissaire Raymond Latreille, *Inauguration de l'exposition « Hydro-Québec 64 »*, 15 avril 1964

<sup>102</sup> AHQ, Allocution de M. Jean-Claude Lessard, président d'Hydro-Québec, *Hydro-québec : Un levier de l'Économie québécoise*, 2 juin 1964

du Québec, pour l'autre elle ne peut être pensée à l'extérieur du paradigme qui fusionne le peuple, l'État et la nation, désamorçant ainsi toute tentative de remise en question de l'idéologie du progrès ou de critique des projets de développement :

Elle dompte les plus vives forces de la nature ; elle y trouve sa puissance. Issue du peuple du Québec, elle tient de lui son autorité, elle grandit à la cadence de l'économie moderne ; elle est le précurseur de la prospérité de demain. L'Hydro-Québec est un géant : sa puissance installée fournit une énergie égale au travail de 250 millions d'hommes qui donneraient leur plein effort huit heures par jour.<sup>103</sup>

Cet autre extrait du discours de Latreille fournit un exemple d'une forme de lyrisme qui traverse notre corpus sur Hydro-Québec et ses réalisations. Il s'agit ici d'un style passionné, favorable à la multiplication des métaphores et autres formules rhétoriques mettant l'accent sur le caractère exceptionnel de l'entreprise. Le discours lyrique, teinté de romantisme, contribue à renforcer le caractère symbolique et politique fort des travaux d'ingénierie et du développement hydroélectrique présenté comme une profonde mutation sociale. Les références à l'art et à la beauté, mais aussi à la souffrance et au travail acharné sont autant d'outils discursifs utilisés par ceux qui cherchent à marquer l'époque et les réalisations techniques d'un caractère solennel appelant le respect et la déférence :

[...] ces chutes protégées par leur isolement absolu semblaient devoir lancer, encore pour de longues années à venir, un défi à la civilisation. L'Hydro-Québec a relevé le défi.<sup>104</sup>

Derrière cette forteresse de béton seront emprisonnés cinq billions de pieds cubes d'eau, qui ne pourront désormais retrouver leur chemin vers la mer

---

<sup>103</sup> AHQ, Conférence de Presse prononcée par M. le Commissaire Raymond Latreille, *Inauguration de l'exposition « Hydro-Québec 64 »*, 15 avril 1964

<sup>104</sup> Hydro-Québec (document promotionnel) in Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.83

qu'en s'engouffrant dans les turbines, en entraînant les génératrices et se mettant de tout leur poids au service de l'homme, de son industrie, de son travail, de ses loisirs, de son bien-être et de sa culture<sup>105</sup>

[...] ce barrage, avec ses voûtes et ses contreforts qui le font ressembler à une cathédrale géante, restera comme un monument impérissable à l'ingéniosité et au dynamisme du Québec d'aujourd'hui.<sup>106</sup>

[...] elle chambarde et bouleverse pour créer un nouveau québécois. Cet homme nouveau sera un géant; il aura la grandeur de notre industrie, la stature de nos techniques, la force de notre réalisme.<sup>107</sup>

Tout cela, c'est la révolution; la révolution technique qui n'aura de cesse que le jour où la terre s'arrêtera. Toujours de plus en plus loin, toujours de plus en plus vite!<sup>108</sup>

Cet arrière-pays qu'on appelait jadis terre de Caïn est devenu une véritable terre des hommes. Et beaucoup mieux qu'une tour, nous avons construit ensemble Manic-5, cette pyramide d'un âge nouveau, cette citadelle colossale qui gardera désormais l'entrée de notre plus grande réserve d'énergie.<sup>109</sup>

« Forteresse », « contreforts », « cathédrale », « géant » ou « citadelle colossale », le lexique du lyrisme hydro-québécois est celui de la démesure, du grandiose et du dépassement. S'appuyant sur les travaux de l'historien américain David Nye sur la construction sociale de la technologie, autant l'historien Stéphane Savard<sup>110</sup> que la géographe Caroline Desbiens décrivent comment les discours officiels et populaires

---

<sup>105</sup> AHQ, Allocution de M. Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec, *cérémonie de la dernière coulée de béton au barrage de Manicouagan- 5*, 26 septembre 1968, p.2

<sup>106</sup> Ibid., p.5

<sup>107</sup> AHQ, Conférence de Robert-A Boyd, ing, directeur général de l'Hydro-Québec, « *Le technicien à l'hydro-Québec* », Asbestos, Congrès régional de L'APPES, 25 avril 1963, p.4

<sup>108</sup> Ibid., p.5

<sup>109</sup> Johnson, D, cité dans Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.276

<sup>110</sup> Hydro-Québec (document promotionnel) in Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.179-180

de l'époque inscrivent les travaux d'Hydro-Québec dans la « catégorie esthétique du sublime »<sup>111</sup>. Les épithètes accolées aux projets sont souvent celles du « plus grand que nature »<sup>112</sup>. Avec fierté et insistance, les acteurs de l'époque revendiquent de nombreuses premières mondiales, rappellent les records fracassés et s'en servent allègrement comme preuve de la légitimité de l'entreprise.

Les travaux de Bersimis sont tout à l'honneur de notre province [...] ils peuvent être considérés comme l'une des plus belles réalisations du génie civil en Amérique du Nord.<sup>113</sup>

Il s'agit du plus long câble sous-marin de transmission électrique qui ait jamais été installé n'importe où dans le monde. L'Hydro-Québec a réussi là une expérience unique dans le développement hydro-électrique mondial.<sup>114</sup>

[...] qui compte parmi les plus grands complexes hydroélectriques du monde et certainement l'un des plus grands travaux de génie jamais entrepris par l'homme.<sup>115</sup>

[...] si l'Hydro-Québec n'avait pas eu l'audace de recourir à un plan radical et de mettre en œuvre de nouvelles techniques de construction, nul ne sait combien d'hommes et combien d'années eussent été nécessaires pour réaliser ces travaux et en eut été le coût final.<sup>116</sup>

Ouvrage éminemment utile, ce qui ne l'empêche pas de témoigner aussi, par la pureté de ses lignes et l'harmonie de ses proportions, de sens esthétique de ceux qui l'ont conçu. Réalisation colossale, mais qui ne paraît pas démesurée.

---

<sup>111</sup> Desbiens, C. (2015). *Puissance nord : Territoire, identité et culture de l'hydro-électricité au Québec*. Sainte-Foy : Presse de l'Université Laval, p.242

<sup>112</sup> Idem

<sup>113</sup> Hydro-Québec. (1954). *Hydro-Québec, Dix ans de progrès : 1944-1954*, Montréal : Auteur inconnu, p.71

<sup>114</sup> Dupuis, R cité dans Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.255

<sup>115</sup> AHQ, Allocution de M. Jean-Claude Lessard, ancien président d'Hydro-Québec, *Cérémonie d'inauguration de la centrale Manicouagan- 5*, 1970, p.1

<sup>116</sup> Ibid., p.2

dans ce cadre grandiose et est bien à l'échelle du Québec moderne, de ses vastes espaces et de ses immenses ressources.<sup>117</sup>

Jamais la chose ne s'était vue, jamais la chose ne s'était faite. Eh bien ! Elle se fait au Québec, et on viendra de tous les coins du monde pour voir ça au Québec.<sup>118</sup>

Les ressources du génie humain sont presque illimitées et des disciplines rigoureuses rendent l'homme capable des plus grandes réalisations. Une comparaison nous aidera à nous affranchir des complexes d'infériorité que nous sommes portés à nourrir. Il eût semblé présomptueux de confier à des ingénieurs du Québec la construction d'un édifice comme celui de la place Ville-Marie. Pourtant à 500 miles de Montréal, dans un territoire pratiquement inaccessible, les ingénieurs de l'Hydro-Québec réussissent à construire le plus grand barrage du genre au monde, en dépit de l'opposition farouche des torrents impétueux. L'arche principale de Manic 5 d'une hauteur de 703 pieds pourrait couvrir de son ombre la plus grande pièce d'architecture qui fait l'orgueil de la métropole.<sup>119</sup>

Ce dernier extrait résume à lui seul les stratégies discursives mises en place par les différents acteurs pour accentuer le caractère singulier de l'entreprise de modernisation et par extension de la nation québécoise : une exemplification des succès et des prouesses techniques venant renforcer l'idéologie ; un rappel de la volonté du peuple québécois de s'affranchir par l'hydro-électricité — et ainsi concevoir et réaliser sa propre destinée —, le tout porté par un lyrisme affirmé, doublé d'un optimisme témoignant d'une confiance inébranlable envers l'ingéniosité et la rationalité propres à la modernité.

---

<sup>117</sup> AHQ, Allocution de M. Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec, *Cérémonie de la dernière coulée de béton au barrage de Manicouagan- 5*, 26 septembre 1968, p.2

<sup>118</sup> AHQ, Conférence de Robert-A Boyd, ing, directeur général de l'Hydro-Québec, « *Le technicien à l'hydro-Québec* », Asbestos, Congrès régional de L'APPES, 25 avril 1963, p.5

<sup>119</sup> AHQ, Conférence de Presse prononcée par M. le Commissaire Raymond Latreille, *Inauguration de l'exposition « hydro-Québec 64 »*, 15 avril 1964, p.8

### 2.2.2 - La rupture avec l'ordre ancien

Autant le lyrisme était utilisé pour glorifier les réalisations d'Hydro-Québec autant il a aussi pu être mobilisé pour marquer une volonté de rupture avec un ordre ancien : les deux procédés se répondent. Cette propension au discours de rupture, il faut le noter, est d'ailleurs une caractéristique typique à la fois du Haut-modernisme et des discours d'émancipation nationale.

Les représentations très négatives du passé renvoient souvent à la manière plus ou moins cryptique dont les discours haut-modernistes disposent des arguments de leurs opposants : en les peignant comme attardés à des considérations périmées. L'avenir dont se réclament l'idéologie du Haut-modernisme ne se bâtit pas en continuité, mais en rupture. Ainsi, ce qui n'est pas rattaché, de près ou de loin au progrès promu par le Haut modernisme est parfois dépeint comme un archaïsme dont on devrait se départir.

Il existe une tendance propre à toutes les sociétés rétrogrades : c'est celle qui entend diriger les énergies vers la protection du progrès acquis plutôt que de miser sur les transformations, sur la revalorisation des activités, en vue d'un rendement meilleur<sup>120</sup>.

[...] les sociétés modernes n'ont plus le temps d'élever des pyramides. Talonnées de plus en plus chaque jour par le progrès technique [...] elles doivent projeter dans le temps, scruter l'avenir.<sup>121</sup>

Il faut remarquer ici que la métaphore de la pyramide est utilisée dans ce contexte afin de marquer une forme de désuétude. Si ces antiques réalisations ont parfois pu être mobilisées dans le discours comme éléments comparatifs du grandiose et du sublime, la même métaphore, ou son négatif, a pu servir à marquer symboliquement la rupture avec un ordre ancien.

---

<sup>120</sup> AHQ, Allocution de M. Jean-Claude Lessard, président d'Hydro-Québec, *Hydro-Québec : Un levier de l'Économie québécoise*, 2 juin 1964, p.3

<sup>121</sup> *Ibid.*, p.7

Certains des acteurs les plus en vue de l'époque, les porteurs de projets et tenant du développement par l'hydroélectricité ont pu tenir une position d'autorité reposant sur une lecture de l'avenir posée comme indiscutable pour énoncer des mises en garde à l'endroit de ceux qui pourraient s'opposer aux projets de développement : « les sociétés modernes n'ont plus le temps », « elles doivent projeter dans le temps ». Des énoncés prescriptifs qui visent à orienter les actions ou les prises de position de ceux à qui s'adresse le discours ont aussi pu servir de matériau pour accroître la force d'attraction idéologique des projets de développement hydro-électrique et pour montrer comment ils se trouvent au cœur de l'entreprise conjointe de modernisation de l'État et d'émancipation du peuple canadien-français. Les réticences éventuelles et les critiques sont désamorçées de manière plus ou moins explicite, plus ou moins elliptique, dans l'intention assez manifeste de décrédibiliser les opposants en présentant leur dissidence comme une atteinte à l'endroit d'un ordre légitime :

Je ne suis pas de ceux qu'effrayent ces changements. Au contraire, je suis convaincu que le Québec de l'ère spatiale sera un Québec plus confiant, plus fort, plus déterminé que jamais, à condition bien entendu qu'il reste à la pointe de l'évolution et qu'il profite des nouveaux moyens que la science aura mis à sa disposition pour nouer des relations toujours étroites avec les autres communautés humaines.<sup>122</sup>

C'est parce que nous ne pouvons pas prendre le risque d'être culturellement isolés dans ce monde de demain que nous nous intéressons dès maintenant aux satellites de communication. [...] En un mot, il faut que le Québec contribue dès maintenant à planifier et à bâtir le monde de demain [...] le Québec doit rester et restera une terre d'avant-garde, largement ouverte aux influences les plus fécondes. Un laboratoire de confrontation et de synthèses, un foyer d'émulation créatrice et de solidarité fraternelle.<sup>123</sup>

---

<sup>122</sup> AHQ, Allocution de M. Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec, *Cérémonie de la dernière coulée de béton au barrage de Manicouagan- 5*, 26 septembre 1968, p.8

<sup>123</sup> *Ibid.*, p.9

Pourtant mobilisée pour invoquer la nécessité de rompre avec l'ordre ancien et pour légitimer la transformation des institutions et de la société québécoise, la notion de peuple peut aussi être utilisée dans un sens opposé. Alors qu'il est à certains moments présenté comme un peuple fonceur, dynamique et innovateur, plusieurs acteurs composant le corpus ont aussi dépeint le peuple du Québec comme un peuple ayant été en trop longue stagnation, un peuple qui tarde à emboiter le pas au progrès de la modernité. Notons que cette ambivalence dans la façon de qualifier le peuple peut s'appliquer aussi bien aux idéologies modernistes qu'aux discours nationalistes d'émancipation de l'époque, ce qui renforce l'hypothèse du caractère fusionnel des argumentaires au cœur du discours d'Hydro-Québec et des acteurs politiques. Nous avons aussi observé que lorsque le peuple est défini comme léthargique ou attardé, plus rares et plus elliptiques sont les énoncés qui en font l'amalgame avec l'État et les institutions telles qu'Hydro-Québec. L'amalgame fonctionne mieux lorsqu'il s'agit de se ranger du côté d'un peuple nouveau, dont les institutions modernes seraient la locomotive, mais sans toutefois plonger leurs racines dans la même histoire. Le nationalisme canadien-français est alors plus ou moins détaché des images de la survivance et de sa résistance pluriséculaire pour embrasser un projet davantage axé sur les transformations profondes permises par l'émancipation politique, économique et l'innovation technoscientifique.

[...] en se cantonnant pendant des années dans une certaine définition dépassée de l'humain, la nation québécoise a pris un retard qu'il faut maintenant rattraper en quelques années.<sup>124</sup>

Je crois que le peuple québécois a oublié trop longtemps que l'homme avait inventé la roue et qu'il était en train d'inventer autre chose : la révolution

---

<sup>124</sup> AHQ, Conférence de Robert-A Boyd, ing, directeur général de l'Hydro-Québec, « *Le technicien à l'Hydro-Québec* », Asbestos, Congrès régional de L'APPES, 25 avril 1963, p.3

industrielle basée sur la recherche, l'invention et l'application pratique de la science au service de l'homme.<sup>125</sup>

Dans tout Québécois d'aujourd'hui dort encore un Baptiste têtu, obstiné qui rêve encore au nationalisme terrien, axé sur son village paisible. Ce nationalisme-là était sans doute nécessaire à une époque où nous devions nous serrer les coudes pour nous refaire des forces, mais aujourd'hui il est dépassé.<sup>126</sup>

C'est ce même peuple indéfini, parfois associé à la population générale, parfois désignant la nation, — dans ce cas présenté comme un vestige d'une vision nationaliste considérée révolue — qui est alors présenté comme immature ou inadéquatement adapté à l'ère moderne :

[...] celle-ci est déficiente. Nous n'avons pas assez d'industries de pointe. Notre niveau moyen d'éducation est encore trop bas. Nous n'exploitons pas assez nos ressources physiques et humaines. Nous ne connaissons pas assez nos marchés possibles. Notre industrie manufacturière n'est pas suffisamment centrée sur la technologie et le capital.<sup>127</sup>

Dans ce contexte, la modernité est présentée comme un fait nouveau pas encore tout à fait apprivoisé :

Pour la première fois, le Québec peut envisager aujourd'hui des responsabilités qui sont le propre de tout État moderne.<sup>128</sup>

Bersimis est la clef qui ouvrira une porte nouvelle à l'avenir industriel du Québec.<sup>129</sup>

---

<sup>125</sup> *Ibid.*, p.2

<sup>126</sup> *Ibid.*, p.3

<sup>127</sup> Bourassa, R, cité dans Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.195

<sup>128</sup> AHQ, Allocution de M. Jean-Claude Lessard, président d'Hydro-Québec, *Hydro-Québec : Un levier de l'économie québécoise*, 2 juin 1964, p.1

Messieurs, il n'y a pas de raison pour que le revenu par tête d'habitant soit inférieur chez nous à ce qu'il est ailleurs, que notre chômage soit plus élevé qu'il ne l'est ailleurs et que nous restions une région en retard par rapport aux régions les plus développées de ce continent<sup>130</sup>.

### 2.2.3 - De l'anarchie de la nature à l'ordre artificialisé du monde

En conformité avec l'optimisme futuriste de la modernité et du progrès, l'avenir de la nation et du peuple du Québec est bien souvent posé, comme l'a d'ailleurs démontré Stéphane Savard, comme relevant d'un domaine dans lequel la nature doit être domestiquée, voir artificialisée<sup>131</sup>. En se détachant à la fois des représentations anciennes basées sur le terroir, la tradition et l'agriculture, le nationalisme articulé par le Haut-modernisme appelle à une refondation de la nation à partir d'éléments modernes et novateurs :

Nous avons des fenêtres à ouvrir sur le monde, et ces fenêtres ne donnent ni sur un pré, ni sur une rivière, ni sur une plaine. Elles doivent donner sur une forêt de cheminées ; elles doivent avoir pour nom industrie, technique et machine.<sup>132</sup>

Il est intéressant de noter ici l'oxymore. Alors que l'on pourrait déplorer qu'un environnement naturel soit supplanté par un décor industriel, l'expression « forêt de

<sup>129</sup> BAN, Reconstitution des débats de l'Assemblée législative. Version préliminaire, séance du 7 février 1957, p.30-31

<sup>130</sup> AHQ, Conférence de M. Jean-Paul Gignac commissaire à l'Hydro-Québec, prononcé à la société des comptables en administration industrielle, 10 janvier 1966

<sup>131</sup> Savard, p.79-112

<sup>132</sup> AHQ, Conférence de Robert-A Boyd, ing, directeur général de l'Hydro-Québec, « *Le technicien à l'hydro-Québec* », Asbestos, Congrès régional de L'APPES, 25 avril 1963, p.3

cheminées » est ici posée comme souhaitable. L'énoncé prescriptif appelle sans détour à transformer la nature, témoin résiduel d'une époque qu'on souhaite voir révolue. Le discours idéologique caractéristique du Haut modernisme présente la nature comme quelque chose d'hostile et sauvage, voire d'incompréhensible et dangereux, bref, comme profondément contraire au bien-être de l'homme moderne. Vestige d'un passé révolu cette nature indomptée doit être domestiquée pour la rendre conforme au projet de satisfaction des besoins de tous :

Longtemps avant la venue de l'homme, les castors barraient la Bersimis. Suivant leur exemple, l'homme, avec des ressources presque fantastiques, a fait de cette rivière son esclave pour multiplier les moyens d'enrichissements de la province.<sup>133</sup>

Lorsque l'on reconnaît un certain équilibre avec la nature, celui-ci est présenté comme un mystère devant être rationalisé par l'objectivation scientifique. Ainsi la nature ne peut en aucun cas exister en elle-même, pour elle-même, elle doit toujours être transformée par l'expérience ou par un procédé d'abstraction :

Bersimis I, avec ses 1 200 000 chevaux, et la centrale Bersimis II, déjà en construction, avec 800 000 chevaux, écriront l'histoire de Bersimis, appellation simplifiée de Betsiamites, nom de la rivière que le génie vient d'assujettir au bénéfice non seulement de la province, mais du pays tout entier [...] les chutes supérieures de cette rivière, cachées dans les replis des hauts plateaux laurentiens [...] protégé par leur isolement absolu semblaient devoir lancer, encore pour de longues années à venir, un défi à la civilisation. Hydro-Québec a relevé le défi.<sup>134</sup>

Ce défi peut alors être perçu comme étant réalisable par une entreprise de transformation, répondant à l'appel d'une mission civilisatrice. Celle-ci suppose une

---

<sup>133</sup> AHQ, Hydro-Québec. (1959). Seizième rapport annuel, Montréal : Auteur inconnu

<sup>134</sup> *Idem*

hiérarchisation des valeurs et des modes de vie qui renvoie à une victoire sur une certaine forme de barbarie que l'on doit impérativement contraindre ou éradiquer par des actions à la supériorité technique ou morale présumée :

Encore aujourd'hui, la majorité des Indiens et des Esquimaux au Poste-de-la-Baleine n'ont de revenus que les allocations gouvernementales et le fruit de leur voyage de chasse ou de pêche. Ils vivent dans des conditions minables : tentes ou cabanes malpropres avec une seule pièce servant à la fois de cuisine et de chambre à coucher. Comme il n'y a pas d'eau courante, ils ne peuvent se payer le luxe d'une douche tous les jours.<sup>135</sup>

Ainsi, les Autochtones sont décrits comme des peuples misérables nécessitant l'intervention coloniale afin d'alléger la souffrance de leur existence. C'est leur humanité même qui semble diminuée par des conditions et un mode de vie posés comme inférieurs aux exigences du progrès et aux standards de la modernité. Les références à une hygiène déficiente et à des conditions de logement rudimentaires servent à résumer en quelques images le degré d'infériorité de ces peuples aussi bien qu'à justifier la mission civilisatrice associée aux projets de développement hydroélectrique.

Cette mission civilisatrice, dans le discours idéologique du Haut modernisme, sert bien à occulter la question du consentement des Autochtones au développement, aux formes du progrès. Les premiers grands projets hydro-électriques (et ce sera le cas jusqu'à la « rupture »<sup>136</sup> que représente le projet Grande-Baleine) sont présentés sans se questionner sur les volontés des peuples qu'ils touchent. Ils sont présentés comme

---

<sup>135</sup> Bourgeois, C, *Hydro-Québec met le pied au Nouveau Québec*, *Entre nous*, 46e année no15, 22 aout 1966, p.6

<sup>136</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.113

des éléments civilisateurs, des occasions de prospérité et non pas comme des éléments de perturbation d'un ordre déjà existant et légitime :

Le Nouveau Québec est riche en promesses d'avenir et les administrateurs du poste de la baleine comptent bien faire participer tous les Indiens et tous les Esquimaux à l'exploitation de toutes ces richesses [...] Pour l'Hydro-Québec qui est appelée à apporter son concours à cet effort pour rehausser le niveau de vie des Indiens et des Esquimaux.<sup>137</sup>

[...] travail qui leur apportera un revenu suffisant pour améliorer leurs conditions. C'est dans cet esprit que l'Hydro-Québec veut confier à quelques-uns d'entre eux la responsabilité de la production et de la distribution de l'électricité au Poste-de-la-Baleine. Il lui faut d'abord trouver ces hommes et les entraîner peu à peu à assumer ces nouvelles fonctions.<sup>138</sup>

La volonté de « trouver ces hommes » pouvant éventuellement être réformés et servir le projet technocivilisateur, illustre bien sur quoi repose la construction symbolique à l'œuvre dans le discours Haut moderniste : le contraste est marqué entre le peuple nouveau, issu de la modernisation et souscrivant au projet de construction nationale par le développement de l'hydro-électricité et un peuple ancien attaché à des valeurs ancestrales à la préservation de l'habitat naturel.

Mais alors que l'extrait précédent réfère à une certaine possibilité d'inclusion par la formation et l'éducation, d'autres acteurs posent la relation antagonique de façon si profonde qu'elle semble indépassable :

[...] je voudrais terminer en parlant surtout du problème des Indiens qu'on a touché tantôt [...], mais a-t-on pensé que notre conception à nous d'une

---

<sup>137</sup> Bourgeois, C, Hydro-Québec met le pied au Nouveau Québec, *Entre nous*, 46e année no15, 22 aout 1966, p.6

<sup>138</sup> *Idem*

société ne leur convient peut-être pas [...] leur conception de la vie n'est-elle pas complètement différente de la nôtre ?<sup>139</sup>

Encore une fois, le sous-texte reprend, sous la forme interrogative, le thème de la mise en garde. Celui-ci a aussi pu être mobilisé comme position mitoyenne entre les deux visions contradictoires du peuple québécois évoquées plus haut et qui servent tantôt à faire l'appel au dépassement, tantôt à évoquer la survivance :

L'Hydro-Québec doit être l'expression de la volonté de progrès qui caractérise notre peuple. Tout canadien-français, tout Québécois doit pouvoir être fier de sa première entreprise nationale [...] Mais il doit réellement vouloir ce qu'il souhaite, c'est dire qu'il doit stimuler et exalter tous les facteurs de cette expansion : l'esprit de travail, l'esprit d'épargne et d'investissement, l'esprit d'entreprise, l'esprit de recherche scientifique et technique ou, en un mot, l'esprit de progrès.<sup>140</sup>

Laissons travailler les chercheurs et nous verrons qu'il y a au moins une richesse naturelle qui est illimitée : l'imagination de l'homme.<sup>141</sup>

Le peuple est alors présenté avec certains traits caractéristiques déplorables ou incompatibles avec la modernité, mais l'énonciateur affirme la possibilité de s'affranchir de ceux-ci par l'adhésion à un certain ethos. La réforme du peuple apparaît alors possible et même souhaitable et souhaitée.

D'autres artifices argumentaires ont aussi été mobilisés afin de marquer la distinction entre l'ordre ancien représenté par la soumission à l'ordre de la nature et l'ordre

---

<sup>139</sup> Léger, M, cité dans Savard, S, Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.358

<sup>140</sup> AHQ, Conférence de M. Jean-Paul Gignac commissaire à l'Hydro-Québec, prononcé à la société des comptables en administration industrielle, 10 janvier 1966

<sup>141</sup> AHQ, Robert A-Boyd, Conférence thématique congrès annuel 1973 de l'Institut Canadien des Ingénieurs, Montréal 3 octobre 1973, p.5

nouveau symbolisé par les technologies électriques. L'exemplification et la justification font parti de ceux-là :

« One often forget that it would be impossible to build rockets, launch artificial satellites or even do such a mundane thing as run the vacuum cleaner, if our energy resources were not maintained and expanded. Electricity is so important to us today that our society cannot function without it, as New-Yorkers learnt during the big blackout in November 1963 ».<sup>142</sup>

Cet extrait est intéressant puisqu'il met en relation deux catégories d'exemples qui peuvent sembler excessivement éloignés : les technologies de l'exploration spatiale et les électroménagers. De cette façon, l'énonciateur crée un lien de filiation entre l'ordinaire et l'extraordinaire, confirmant de ce fait le caractère révolutionnaire mythifié de la modernité et de l'électrification. Après avoir établi ce paradigme dans lequel tout un chacun a accès au progrès fantastique du monde moderne, on s'empresse d'affirmer que son maintien et sa continuité sont conditionnels à son expansion.

Cependant, à mesure que les critiques environnementalistes ont commencé à viser le développement hydro-électrique, en particulier à l'occasion du projet de la Baie James et sans doute en raison également du développement plus général des disciplines comme l'écologie, certaines traces d'un échange idéologique hostile peuvent être observées. Mais la reconnaissance des opposants idéologiques en tant qu'interlocuteurs légitimes implique de façon implicite la reconnaissance d'une certaine valeur à leur critique :

---

<sup>142</sup> AHQ, Allocution de Robert A. Boyd, Canadian Electrical Association, Murray Bay, 24 juin 1967, p.1

Je ne puis accepter cependant que nous demeurions silencieux et sans défense face à tous les abus et exagérations commis à l'endroit du progrès et de la croissance. L'industrie et le gouvernement devraient considérer la protection de l'environnement comme une responsabilité qu'il faut assumer de façon pratique, mais devraient prendre garde aux groupes qui utilisent la situation et les émotions qu'elle engendre pour mettre en péril notre façon de vivre et pour promouvoir la croissance nulle.<sup>143</sup>

Dans cet extrait, on sent l'énonciateur, Robert Boyd, alors président de la Société d'Énergie de la Baie James, largement sur la défensive. Ce discours est prononcé en octobre 1973 au cours du congrès annuel de l'Association des ingénieurs canadiens — moins d'un mois avant que les Cris de la Baie James n'obtiennent de la Cour du Québec une injonction visant à faire cesser temporairement les travaux de développement. Depuis plus d'un an, les choses bougeaient plus rapidement et des arguments gagnaient en visibilité et en légitimité à la suite de l'audition démarrée en novembre 1972 par le juge Malouf. Celui-ci fit comparaître plus de 167 témoins, faisant entendre une diversité de points de vue plus ou moins hostiles aux projets de la Baie James. Dans l'extrait, s'il y a initialement reconnaissance de l'existence de la problématique environnementale, on s'empresse ensuite d'en limiter la portée et de présenter les critiques du développement comme autant de menaces « à notre façon de vivre ». Il s'y déploie alors de façon subtile toute la force potentielle de l'articulation entre le nationalisme et le Haut-modernisme : l'opposition aux développements hydro-électriques, même celle basée sur les sciences de l'environnement et l'écologie, est assimilée à une opposition au destin national et aux projets fondateurs de l'ordre émancipateur moderne.

---

<sup>143</sup> AHQ, Robert A-Boyd, Conférence thématique congrès annuel 1973 de l'Institut Canadien des Ingénieurs, Montréal 3 octobre 1973, p.4

La réaction de Robert Boyd face aux critiques tient de la tentative de discrédit. On ne reconnaît que peu de vertu aux opposants idéologiques qui soutiennent une position critique, celle de vouloir un environnement sain, par exemple, ou encore de souhaiter un développement économique plus juste et équitable. Leur discours est alors discrédité par la référence à un optimisme inhérent au progrès technologique :

Les pessimistes qui parlent du jugement dernier oublient trop souvent un facteur très important : la créativité de l'homme<sup>144</sup>.

Les grands paramètres du discours de légitimation du développement et des projets d'Hydro-Québec identifiés ici auront donné lieu à une production discursive aussi abondante que diversifiée. Il ne s'agissait pas de présenter une analyse exhaustive de cette production, mais bien de montrer comment et en quoi les discours qui ont devancé, accompagné et justifié ces projets forment un ensemble cohérent. Le cadre conceptuel élaboré par le politologue américain James C. Scott aura d'ailleurs pu rendre compte de la logique idéologique interne des bouleversements sociopolitiques et économiques propres à la période élargie qui nous intéresse. Le dépouillement des archives discursives nous a permis de mettre en évidence les thématiques et lignes directrices qui charpentent l'argumentaire de légitimation, mais l'analyse présentée ici n'en épuise pas la richesse. L'ambition était plus modeste : établir les liens entre les processus idéologiques de l'ordre discursif de l'État et le déploiement d'une matérialité qui a donné sa forme à une vision du progrès et de la modernisation.

La notion de construction de l'avenir est omniprésente dans le discours idéologique entourant l'Hydro-Québec et comme le décrivait théoriquement Scott, elle occupe une place centrale dans l'argumentaire des tenants du Haut modernisme. L'inscription

---

<sup>144</sup> *Idem*

du discours dans un registre symbolique fort est également un axe important : les références au Peuple, à la Nation ou au destin, font appel à une représentation téléologique qui présente les projets comme inévitables et fondés sur une nécessité en quelque sorte inhérente au progrès. Dans les discours à l'étude c'est le sens de l'Histoire que ces projets révèlent et servent en même temps. Forts de ces convictions et de ces représentations de leurs projets, les acteurs de l'époque, tant chez Hydro-Québec que dans l'appareil d'État, ont placé leur discours sous le signe d'une mission civilisatrice les autorisant à transformer radicalement l'environnement naturel.

## CHAPITRE III :

### LA PRAXIS STATO-SCIENTIFIQUE

Dans le présent chapitre, nous nous appliquerons à démontrer que dans son processus de modernisation, l'État du Québec a mobilisé les appareils épistémiques et les pratiques scientifiques pour atteindre ses objectifs politiques. La sphère que Carroll nomme le « *Science-State practice* »<sup>145</sup> regroupe plusieurs types de pratiques qui sont le résultat d'une hybridation entre la science, comprise comme l'épistémè de référence de la modernité, et l'exercice rationnel du pouvoir. Ces pratiques sont réalisées à l'aide de quatre types d'appareils épistémiques caractéristiques de la science moderne, mais selon Carroll, ces appareils ne sont pas simplement des outils utilisés par le pouvoir, ils sont constitutifs du pouvoir moderne lui-même :

« Meters, scopes, graphs and chambers are isomorphic with the integrates practices of scoping out the world so as to make it available to the senses, of transducing the world into number so that it can be handled mathematically, of representing the world by methodologically manipulate phenomena with powerful and revealing effect. They are engines of sensing and perceiving, measuring and mathematizing, writing and representing and forcing and controlling. Engine science is sustained by its cognitive culture of ingenuity, its metric, its inscriptions and its engineering praxis. The power, and thus the political significance, of engine science derive directly from the specificity of

---

<sup>145</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.25

its practice rather than from the uses to which it might be put by particular political constituencies. Rather than simply being a tool of power, engine science is generative of Power »<sup>146</sup>.

Voyons à présent comment ces technologies résultant de stratégies d'investigation, de postures intellectuelles et de projets différents sont incorporées aux pratiques de l'État afin de rendre possible une entreprise politique planifiée, conçue et exercée par la rationalité scientifique. Selon le schéma de Carroll, quatre pratiques de l'État moderne répondent de la mise en place d'un système technopolitique reposant sur le régime épistémique de la science : la cartographie, l'ingénierie, la santé publique et le recensement.

Le contexte politique et constitutionnel canadien vient complexifier légèrement le modèle. Parce que celle-ci est de compétence fédérale, nous ne pouvons pas inclure la pratique du recensement dans notre étude de la modernisation de l'État du Québec, élément pourtant central de la démarche de Carroll et de la création/consolidation du « *data state* »<sup>147</sup>. À première vue, l'État du Québec n'a donc pas le pouvoir d'enquête lui permettant d'effectuer la collecte d'informations nécessaires à sa modernisation et sa centralisation selon le pur modèle carrollien. D'autant plus que c'est l'Église qui effectuait une large portion de ce travail en tenant les registres des naissances et des mortalités dans chacune de ses paroisses. Cependant, dans le contexte de l'industrialisation des territoires nordiques et du développement du potentiel hydro-électrique du Québec, on peut observer que le même type de rationalité à la base des programmes de recensement a été déployé par une sorte de voie de contournement du partage des compétences fédérales/provinciales.

---

<sup>146</sup> *Ibid.*, p.50

<sup>147</sup> *Ibid.*, p.41

En effet, c'est « à l'instigation du premier ministre du Québec »<sup>148</sup>, que le nouvellement formé Ministère des richesses naturelles de la province de Québec finança, dès 1961, la création d'un institut de recherche interuniversitaire francophone, le Centre d'Étude Nordique (CEN)<sup>149</sup>, dont l'objectif est de produire des études permettant d'améliorer la connaissance des écosystèmes et du territoire nordique, mais aussi des populations qui l'occupe. Cette volonté politique de création, par l'État du Québec, de ses propres données d'analyse sera par ailleurs consacrée quelques décennies plus tard par la fondation de l'Institut de la Statistique du Québec en 1999. Ces travaux de recherche n'ont pas force de loi et ne procurent pas le même type de connaissance que le recensement systématique conduit par gouvernement fédéral, puisque le CEN, n'étant pas un organe de l'État, garde la liberté académique typique du milieu universitaire. En ce sens la connaissance produite, si elle peut être mobilisée par l'État, ne reflète pas l'orientation politique de celui-ci au même titre que celle produite par Statistique Canada dans le cadre du recensement. Mais il ne fait aucun doute, dans le contexte créé par une politique d'industrialisation du nord, que le financement, par l'État du Québec, d'un tel centre de recherche s'inscrit dans une volonté de conduire cette politique de façon rationnelle en la basant sur l'agrégation et l'intégration multidisciplinaire de la connaissance scientifique du Nord :

On ambitionne ainsi de coordonner toutes les études entreprises dans les régions nordiques par des chercheurs de Laval ou d'autres universités et par tout autre organisme, privé ou public, intéressé au Nord. Le caractère interdisciplinaire du Centre se reflète d'ailleurs dans la composition de son conseil de direction : Louis-Edmond Hamelin, président du conseil,

---

<sup>148</sup> Tremblay, M-A, (1962). Le Centre d'Étude Nordique de l'Université Laval, *Recherches sociographiques*, 3 (3) septembre-décembre 1962, p. 371-373

<sup>149</sup> Hamelin, L.E. (1963). Rapport annuel du Centre d'Étude Nordique no 3, Institut de géographie, Québec : Université Laval. p.3

géographe; Robert Bergeron, secrétaire du conseil, géologue; Louis Lemieux, biologiste; Fernand Grenier, responsable des éditions, historien et géographe; M.-Adélarde Tremblay président du comité des candidatures, agronome et anthropologue.<sup>150</sup>

Il faut aussi noter le fait que depuis les années 1970, suite à l'essor des préoccupations environnementales, Hydro-Québec a produit et publié plus de « 8000 rapports et des centaines d'articles scientifiques »<sup>151</sup>. Les bases de données mises sur pied par l'entreprise publique sont une contribution majeure aux sciences de l'environnement non seulement au Québec, mais en Amérique du Nord et dans le monde entier. Elles sont le résultat de pratiques scientifico-étatiques qui ont été mises en place par l'État du Québec dans le contexte de la modernisation de ses institutions et du développement du potentiel hydro-électrique. Ces pratiques sont hautement diversifiées et reliées à de nombreuses disciplines scientifiques comme la cartographie, l'ingénierie ou la santé publique.

### 3.1 – La cartographie : de la matière à l'abstraction

Comme l'ont démontré plusieurs auteurs en sociologie historique, notamment Theda Skocpol<sup>152</sup>, Charles Tilly<sup>153</sup> ou Benno Teschke<sup>154</sup>, l'organisation du pouvoir étatique entretient un rapport au territoire différent de celui qu'entretenaient les empires ou les structures politiques typiquement féodales aux délimitations fluides et changeantes au

---

<sup>150</sup> Tremblay, M-A, (1962). Le Centre d'Étude Nordique de l'Université Laval, *Recherches sociographiques*, 3 (3) septembre-décembre 1962, p. 371-373

<sup>151</sup> Hydro-Québec, (2001). Synthèses des connaissances environnementales acquises en milieu nordique 1970-2000, Montréal : Hayeur, G. p. 18

<sup>152</sup> Skocpol, T. (1985). *L'État et les révolutions sociales*. Paris : Fayard, p.54-55

<sup>153</sup> Dufour, F-G. (2015). *La sociologie historique ; traditions, trajectoires et débats*. Québec : Presses de l'Université du Québec, p.155

<sup>154</sup> Teschke, B, *The myth of 1648*, New-York, Verso, 2003, p.250-276

gré des mariages, des alliances et des conquêtes. Dans la modernité, ce rapport va au-delà de la simple délimitation d'un espace sur lequel s'exerce la domination d'une élite politique. Chandra Mukerji, mais aussi Patrick Carroll, souligne que ce qui distingue les États modernes, ou en processus de modernisation, c'est non seulement la volonté politique, mais aussi la nécessité, engendrée par plusieurs facteurs, de développer une connaissance rationnelle du territoire en vue de l'organiser et le transformer afin de l'intégrer au projet politique de consolidation et de centralisation de l'État-national<sup>155</sup>. Transposé et décrit dans le langage de la science et de l'ingénierie, particulièrement la cartographie, l'arpentage ou encore les études géologiques ou hydrographiques, le territoire concret est « abstractisé » et devient une entité conceptuelle en plus d'une réalité matérielle. Cette entreprise de transformation et de modélisation, réalisée au moyen des outils de la science et de la technique, fait apparaître ce que Carroll nomme le « *technoterritoire* »<sup>156</sup>.

Comme le rappelle Stéphane Savard, le développement hydro-électrique marque un changement dans le rapport symbolique qu'entretiennent l'État et le peuple québécois avec le territoire. En passant d'une autoreprésentation ancrée dans la tradition, principalement agraire, favorisant l'adaptation aux éléments (à l'instar des premiers colons ou des coureurs des bois et autres explorateurs ancestraux) et non la domination de ceux-ci, le développement moderne du territoire nordique marque un moment de rupture dans l'histoire de la société québécoise et souscrit à un projet d'affirmation de la suprématie de l'homme sur « cette nature sauvage qu'il faut apprendre à domestiquer »<sup>157</sup>. La modernisation de l'État, des institutions et de la

---

<sup>155</sup> Mukerji, C. (2003). Intelligent Use of Engineering and the Legitimacy of State Power, *Technology and Culture*, 44(4), October 2003, p.656

<sup>156</sup> Carroll, P. (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.25

<sup>157</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.80

société québécoise s'appuie sur une refonte du rapport au territoire qui passe d'un ensemble de logiques prémodernes ou disparates (la seigneurie, le canton, les paroisses, les territoires de chasses, le terroir, etc.) à celle plus structurante de l'espace national.

Cependant, il faut noter que les frontières du Québec, partielles et incomplètes, ont changé au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, comme l'indiquent les géographes Henri Dorion et Jean-Paul Lacasse dans l'ouvrage « Le Québec : territoire incertain »<sup>158</sup>. Avant 1895, le territoire du Québec suivait une large bande plus ou moins parallèle au fleuve Saint-Laurent : sa frontière était plus au sud dans la portion ouest et plus nordique à l'approche de la côte nord et du Labrador<sup>159</sup>. En 1898, par l'action législative des gouvernements fédéral et provincial<sup>160</sup>, la limite septentrionale du Québec devient le fleuve Eastmain, le territoire se trouvant au nord de celui-ci appartenant toujours au district d'Ungava des Territoires-du-Nord-Ouest<sup>161</sup>. Ce n'est qu'en 1912 que le territoire officiel du Québec engloba le district d'Ungava pour suivre la ligne du rivage, de la Baie James à l'île de Kiliniq, loin au nord-est, par de là les monts Torngats<sup>162</sup>. Cette annexion récente explique probablement qu'à cette époque, comme le note l'historien David Massel dans l'ouvrage « Quebec Hydro-politics the Peribonka concession of the second World War »<sup>163</sup>, la connaissance technique du

---

<sup>158</sup> Dorion, H, et Lacasse, J-P. (2011). *Le Québec : territoire incertain*. Québec : Les Éditions du Septentrion

<sup>159</sup> *Ibid.*, p.73

<sup>160</sup> *Ibid.*, p.71

<sup>161</sup> *Ibid.*, p.71

<sup>162</sup> *Ibid.*, p.70

<sup>163</sup> Massell, D (2011). *Quebec Hydro-politics. The Peribonka Concession of the Second World War*. Montréal : McGill-Queen's University Press

territoire par l'État et surtout de son potentiel hydro-électrique devenait de plus en plus limitée, plus on progressait vers le nord<sup>164</sup>.

C'est dans le premier quart du 20<sup>e</sup> siècle que le développement industriel a pu pousser plus au nord l'exploitation du potentiel hydro-électrique. Le barrage de l'Isle Maligne sur la rivière Saguenay, complété en 1926, a été une des premières incursions majeures dans l'immense territoire nordique et annonçait le changement de paradigme qui allait se confirmer quelques années plus tard : le Lac-Saint-Jean n'étant déjà plus un lac naturel, mais un immense réservoir d'énergie potentielle « approprié et élargi »<sup>165</sup> par des intérêts économiques et politiques venus du sud. Suivront ensuite d'autres ouvrages importants comme le barrage du Rapide Blanc et de La Tuque, en Haute Mauricie. Dans ces projets, l'État n'avait toujours qu'un rôle secondaire, se contentant de pourvoir un cadre législatif et technique à la réalisation de ces projets par des entreprises privées<sup>166</sup> notamment la Shawinigan Water and Power (SWP) et la Montreal Light Heat and Power (MLHP). S'il était plutôt effacé, voire inexistant, dans la construction et l'exploitation des centrales, le rôle du gouvernement du Québec était cependant plus important dans l'exploration territoriale. En 1910 fût fondée « la Commission des eaux courantes »<sup>167</sup>, les « *hydrolic services* »<sup>168</sup> qui s'occupaient d'encadrer l'accès au potentiel hydro-électrique par les intérêts privés cherchant à développer des industries telles que les pâtes et papier ou les alumineries.

---

<sup>164</sup> *Ibid.*, p.19

<sup>165</sup> *Ibid.*, p.4

<sup>166</sup> *Ibid.*, p.18

<sup>167</sup> <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/21301.html>, tel que visité le 15 novembre 2017

<sup>168</sup> Massell, D (2011). *Quebec Hydropolitics. The Peribonka Concession of the Second World War*. Montréal : McGill-Queen's University Press, p.11

C'est au lendemain de la Première Guerre mondiale que s'ouvre une période d'exploration plus systématique et davantage axée vers le développement à long terme du potentiel hydro-électrique<sup>169</sup>. Au cours des étés 1919 et 1920 des expéditions hydrographiques eurent lieu dans la région de Manicouagan<sup>170</sup>, mais, encore une fois, le développement du site — le barrage Outarde 1 construit entre 1925 et 1931 — a été réalisé par l'entreprise privée, l'Ontario Paper Company, filiale du Chicago Tribune qui construira aussi en 1952 la centrale McCormick servant à alimenter son usine de papier<sup>171</sup>. Au cours des années 1930, profitant du développement technique de la cartographie aérienne, les équipes d'arpenteurs mises en place par l'État se chargèrent de cartographier plus loin au nord du Lac-Saint-Jean, au-delà des installations de l'Isle Maligne jusque dans la vallée de la rivière Péribonka et en identifièrent les sites les plus propices au développement hydro-électrique<sup>172</sup>. Par ailleurs, l'État, à travers la Commission des eaux courantes et plus tard Hydro-Québec, n'était pas le seul acteur dans l'exploration hydrographique et la cartographie du territoire. Les entreprises privées cherchaient aussi à ouvrir de nouveaux territoires et de nouvelles possibilités d'affaires, d'autant plus que les politiques d'électrification rurale du gouvernement d'Adélar Godbout<sup>173</sup> et poursuivies ensuite par les politiques d'industrialisation régionale de Maurice

---

<sup>169</sup> Bolduc, A, Hogue, C. et Larouche, D. (1989). *Hydro-Québec, L'héritage d'un siècle d'électricité*, Montréal : Libre expression

<sup>170</sup> Dion, R et al. (1964). *Manicouagan*, Montréal : Imprimerie Pierre DesMarais pour Hydro-Québec, p.4

<sup>171</sup> Frenette, P, et Bérubé, J. (1999). Manic-outardes : chronologie d'un savoir-faire, *Continuité*, (80), p. 37-38

<sup>172</sup> Massell, D (2011). *Quebec Hydropolitics. The Peribonka Concession of the Second World War*. Montréal : McGill-Queen's University Press, p.5

<sup>173</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.139

Duplessis<sup>174</sup> ont eu pour effet d'augmenter considérablement la demande en électricité<sup>175</sup>.

C'est le cas des travaux préliminaires d'exploration ayant mené à la création de la centrale Bersimis I, inaugurée en 1956, qui ont débuté en mai 1950 et ont été réalisés par la Shawinigan Engineering, filial de la SWP<sup>176</sup>. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un programme plus large d'exploration des rivières de la Côte-Nord débutée en 1948<sup>177</sup> par l'entreprise. Fait nouveau et c'est là un élément déterminant dans le choix de notre découpage historique, l'État nommera Hydro-Québec, par un arrêté du conseil le 11 septembre 1951<sup>178</sup>, promoteur du projet de construction de la centrale de Bersimis. L'État rachètera d'ailleurs les études réalisées par la SWP sur la Côte-Nord<sup>179</sup>, jetant les bases d'un nouveau paradigme technopolitique qui se déploiera d'abord lors de la réalisation du complexe Manicouagan-Outarde et trouvera sa maturité avec le développement du potentiel hydro-électrique de la baie James. Du reste, les premiers travaux de cartographie moderne n'ont été réalisés en Jamésie que beaucoup plus tard, puisque « le plus ancien réseau géodésique a été implanté sur le territoire de la Baie James au début des années 1960 par le ministère des Richesses naturelles du Québec »<sup>180</sup>.

---

<sup>174</sup> *Idem*, p.140

<sup>175</sup> Boyd, R.A. « Cinquante ans au service du consommateur », in Bélanger, Y et Comeau, R, (dir.). (1995). *Hydro-Québec : Autres temps, autres défis*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, p. 97-103

<sup>176</sup> Landry, R. (2009). *Le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Bersimis 1952-1956*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, p.40

<sup>177</sup> *Idem*

<sup>178</sup> *Idem*

<sup>179</sup> *Idem*

<sup>180</sup> Société d'énergie de la Baie James (1987) *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière. Réalisation de la première phase*, Montréal : Auteur inconnu, p.18

S'ajoutant aux diverses variantes de la pratique du *graph* (cartographie, hydrographie, topographie), les travaux d'exploration menés par l'État et d'autres acteurs économiques peuvent aussi être considérés comme des *terrascopes*<sup>181</sup>, c'est-à-dire des entreprises d'observation et de description systématique visant à produire une connaissance empirique complète du territoire à mettre au service de l'État rationnel ou de l'industrie moderne :

« ...this great engine of scientific statecraft became a key marker of modern governing and engineering practices. It is not surprising that political surveying increasingly integrated the scopes of natural sciences, such as microscopes and telescopes, into practice, because all scope work expresses a common strategy aimed at rendering the world to senses »<sup>182</sup>.

Par exemple, au-delà du fait que des expéditions de reconnaissance du territoire de la Baie James eurent lieu dès le 17<sup>e</sup> siècle<sup>183</sup>, pour se poursuivre de façon sporadique jusque dans la période de l'entre-deux-guerres, c'est seulement à partir de 1949 que l'ensemble du territoire fût exploré, répertorié et cartographié de façon systématique<sup>184</sup>. Puis, au milieu des années 1960, suite à un rapport préliminaire intitulé « Le potentiel hydroélectrique des rivières de la baie d'Hudson »<sup>185</sup> réalisé par l'ingénieur H. M. Finlayson pour le compte d'Hydro-Québec, se met en branle une « campagne sur le terrain »<sup>186</sup> qui allait mobiliser plus de 150 personnes afin de placer les bases logistiques de ce qui allait devenir le *Projet du Siècle*. Ces études cartographiques restent cependant préliminaires et leurs échelles de mesure largement

---

<sup>181</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p. 24

<sup>182</sup> *Ibid.*, p.48

<sup>183</sup> AHQ, Hydro-Québec met le pied au Nouveau-Québec, *Entre-nous*, 45 (4), mai 1965, p.3

<sup>184</sup> *Idem*

<sup>185</sup> *Idem*

<sup>186</sup> *Idem*

insuffisantes pour les besoins reliés aux travaux d'ingénierie. C'est pourquoi la Société d'Énergie de la Baie James financera en 1973 un « vaste programme de cartographie visant à combler les lacunes existantes ».<sup>187</sup> Le vocabulaire technique utilisé pour décrire le territoire dans « Le potentiel hydroélectrique des rivières de la Baie d'Hudson » et le développement subséquent d'une cartographie plus précise traduisent bien la façon dont se matérialise la rencontre entre savoir scientifique et pouvoir politique :

Le versant est des baies James et d'Hudson couvre plus de 210, 000 mile carrés, soit près de 40 p. 100 du territoire de la Province et comprend huit rivières importantes ayant un potentiel d'énergie électrique de plus de 8 500 000 kW. Des spécialistes viennent donc d'entreprendre des recherches sur cinq d'entre elles, dont le potentiel atteint 7 230 000 kW [...] La campagne d'étude et de relevés sur le terrain de 1965 a pour but de déterminer les emplacements possibles des ouvrages, en vue de l'aménagement combiné des rivières Nottaway, 450 miles de longueur, Broadback, 280 milles et Ruppert, 272 mille depuis sa sortie du lac Mistassini. Cette dernière, en raison de son bassin hydrographique de 6 800 milles carrés et de sa superficie de 860 milles carrés pourrait bien devenir l'un des plus grands réservoirs d'emmagasinement au monde. Le débit combiné des trois rivières représente un potentiel de 4 à 5 millions de kW. La région étudiée compte également la rivière Eastmain, avec un potentiel de 900,00 kW et la rivière Fort George ou Grande Rivière, dont le potentiel atteint 1 600, 00 kW.<sup>188</sup>

L'appropriation territoriale moderne, si elle s'effectue en partie par l'occupation physique du territoire, est aussi réalisée par son « *abstractisation* » et la description détaillée de son potentiel de développement. La pratique de la « *terrascopie* », mais aussi d'autres pratiques scientifico-étatiques, sert au déploiement d'une logique qui repose sur un rapport de co-construction de la science et du politique réalisé par un

---

<sup>187</sup> *Idem*

<sup>188</sup> Société d'énergie de la Baie James (1987) *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière. Réalisation de la première phase*, Montréal : Auteur inconnu, p.18

réseau d'acteurs reliant chercheurs, ingénieurs, financiers, gestionnaires, législateurs, etc.

### 3.2 - L'ingénierie : moderniser l'État pour construire la nation

La culture de l'ingénierie (*engineering culture*) est un des concepts centraux du modèle de Carroll. S'inscrivant dans une tradition foucaldienne, ce dernier place le pouvoir moderne à la jonction de la science et du politique. Il se matérialise par des machines et des procédés, eux-mêmes le fruit d'une épistémè qui place l'ingéniosité, la rationalité instrumentale et la transformation de la matière au centre de la praxis scientifico-étatique. Ce n'est pas un hasard si les ingénieurs et la culture de l'ingénierie vont occuper une place importante dans la construction étatique et nationale au cours de la Révolution tranquille, et que ces dernières seront en grande partie basées sur la modernisation des infrastructures.

Certains ingénieurs ayant participé au boom du développement infrastructurel du Québec parlent même de cette époque comme de l'âge d'or de l'ingénierie québécoise :

J'ai gardé une sorte de nostalgie de cette belle époque. Plus jamais on n'a construit avec autant de moyens et de liberté. Pour les ingénieurs de ma génération, les années 1960 ont été une sorte d'âge d'or, de grande innocence et d'insouciance, un âge révolu.<sup>189</sup>

---

<sup>189</sup> Tremblay, A, et Venière, S. (2012). L'apport des ingénieurs au développement du réseau routier québécois, *Cap-aux Diamants*, (111), p.54

La Révolution tranquille sera en fait le moment de consécration des ingénieurs francophones en tant que « groupe social »<sup>190</sup> distinct, dont l'ascension était amorcée depuis près de 60 ans et qui est parvenu « à se faire représenter sur la scène politique en se donnant des instances officielles, habilitées à parler et à agir en son nom »<sup>191</sup>. Comme l'indique l'historien Robert Gagnon, la mise en place d'institutions d'enseignement favorisant l'accès des Canadiens français au savoir technoscientifique « commence à porter fruit »<sup>192</sup> après la Seconde Guerre mondiale. Le nouveau projet étatique au cœur de la Révolution tranquille allait ainsi exprimer une volonté politique de promotion, par l'État, d'une bourgeoisie canadienne-française<sup>193</sup> issue entre autres du génie-conseil. La construction des barrages hydro-électriques allait être à la fois l'outil et le résultat de la création d'un État-national moderne par et pour les Canadiens français et Hydro-Québec aura été le lieu de l'essor des techniciens et des ingénieurs francophones.<sup>194</sup> D'ailleurs, Robert A. Boyd, ancien président d'Hydro-Québec et figure emblématique du développement hydro-électrique de la Baie James, était lui-même un ingénieur formé quelques décennies plus tôt à l'École Polytechnique<sup>195</sup>.

Dans un mémoire de maîtrise présenté au département d'histoire de l'Université Laval, Bernard Harvey montre que même si l'hydro-électricité a joué un rôle important dans l'industrialisation du Québec, les ingénieurs francophones étaient très

---

<sup>190</sup> Gagnon, R. (1991) La formation d'un groupe social : les ingénieurs francophones au Québec (1870-1960), *Scientia Canadensis*, 15 (1), printemps-été 1991, p.20

<sup>191</sup> *Ibid.*, p.48

<sup>192</sup> *Ibid.*, p.47

<sup>193</sup> *Ibid.*, p.48-49

<sup>194</sup> Harvey, B. (1998). *Dompter la Houille blanche La construction des barrages au Québec 1898 à 1963 : Un essai sur l'évolution des techniques et la place des ingénieurs francophones*. (Mémoire de maîtrise). Université laval

<sup>195</sup> Bolduc, A. *Du génie au pouvoir Robert Boyd à la gouverne d'Hydro-Québec aux années glorieuses*, Montréal, Libre expression, 2000, p.24

peu nombreux dans les entreprises privées qui l'ont développée. Avant la création d'Hydro-Québec en 1944 et la seconde nationalisation de 1962<sup>196</sup>, une des firmes les plus importantes, la SWP, ne comptait en 1937 que 14 % d'ingénieurs francophones, alors que 80 % de sa main-d'œuvre avait le français comme langue maternelle<sup>197</sup>. À l'époque, les ingénieurs francophones occupaient plutôt des postes au sein de la Commission des eaux courantes qui intervenait surtout en aval des projets de construction : exploration et évaluation du potentiel hydro-électrique, réalisation d'études préliminaires, création des cadres légaux permettant les projets de construction par l'entreprise privée<sup>198</sup>, etc. Lorsque la CEC endossait le rôle de bâtisseur, il s'agissait surtout de barrages de régulation hydrographique ou de travaux hydro-électriques de moindre envergure<sup>199</sup>. Ces travaux n'offraient pas les mêmes types de défis techniques que les chantiers plus complexes et ambitieux pilotés par les entreprises privées dominées par les anglophones. En l'occurrence ils n'ont pas su générer une expertise francophone en matière de génie hydraulique :

Les barrages-réservoirs construits sous la responsabilité de la Commission des eaux courantes n'ont pas l'ampleur ni la complexité technique des ouvrages des compagnies privées. » Par ailleurs, c'est le lieu privilégié par les ingénieurs francophones intéressés à l'aménagement des barrages La CEC aurait donc pu être à l'origine d'une expertise francophone dans le domaine ; ce ne fut pas le cas. [...] Les ingénieurs francophones de la CEC se cantonnent par la suite dans un rôle de complaisance en approuvant les plans préparés par les spécialistes anglophones des compagnies et se limitent à surveiller et contrôler les constructions réalisées par les bénéficiaires.<sup>200</sup>

---

<sup>196</sup> Harvey, B. (1998). *Dompter la Houille blanche La construction des barrages au Québec 1898 à 1963 : Un essai sur l'évolution des techniques et la place des ingénieurs francophones*. (Mémoire de maîtrise). Université laval, p.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p.54

<sup>198</sup> *Ibid.*, p.70, p.74

<sup>199</sup> *Ibid.*, p.105-106

<sup>200</sup> *Ibid.*, p.106

Même si les réalisations de la CEC telles que le réservoir Gouin n'ont pas eu l'effet mobilisateur qu'elles auraient pu avoir, force est de constater que l'État et ses différents organes auront été le refuge des ingénieurs francophones dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Si Hydro-Québec en a été la suite logique, l'expertise en construction de barrage acquise sur le tas par les ingénieurs francophones aura représenté un risque important pour l'État et sa toute jeune entreprise. La prise de contrôle des projets de construction hydro-électrique par les ingénieurs canadiens-français aura été l'expression d'un nationalisme justifiant cette prise de risque par une volonté d'affirmation et d'émancipation de la tutelle anglophone. Un risque qui se sera d'ailleurs avéré fort bénéfique à la fois pour le développement des sciences et techniques et pour l'économie du Québec puisque les nombreuses innovations d'Hydro-Québec auront fait de la société d'État un leader mondial dans plusieurs domaines du génie.

Devant les défis techniques que présentaient ses projets futurs, l'entreprise d'État mit sur pied l'Institut de Recherche en Électricité du Québec (IREQ) en 1967 en vue de développer un savoir-faire québécois en matière de génie électrique. Comme le souligne Stéphane Savard, la fondation de l'IREQ s'inscrit aussi dans le projet politique de construction d'un État national lors de la Révolution tranquille, autant sur le plan logistique que symbolique. En se présentant comme chef de file en matière de recherche scientifique au niveau international, Hydro-Québec contribue au façonnement d'une identité québécoise moderne émancipée des représentations traditionnelles rurales et conservatrices ainsi que du « colonialisme technologique »<sup>201</sup> qui avait marqué la subordination et la marginalisation des ingénieurs francophones. Ces prétentions à la formation d'une élite scientifique

---

<sup>201</sup> Johnson, D, in Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.261

n'étaient pas que des artifices discursifs cherchant à exalter le sentiment national. L'IREQ a été une façon d'étendre et d'élargir l'expertise de l'État du Québec en matière de génie électrique et en infrastructure de transport. À leur inauguration au coût de 28 millions de dollars<sup>202</sup>, une somme importante pour l'époque, les laboratoires de l'IREQ étaient parmi les plus importants du genre au monde et employaient des chercheurs issus de plusieurs champs scientifiques et originaires de plusieurs pays. L'IREQ a ainsi contribué au rayonnement international de la recherche scientifique québécoise en plus de générer des connaissances théoriques et techniques pouvant être exportées, renforçant du même coup la position politique, économique et culturelle du Québec :

alors qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970, il devient important de présenter le Québec comme un des principaux chefs de file dans la recherche scientifique mondiale en matière d'énergie électrique, les responsables politiques se concentrèrent plutôt vers la fin des années 1970 et au début des années 1980 sur la promotion de l'exportation des innovations et des résultats de recherches. Ainsi la création de la filiale Hydro-Québec Internationale (HQI) en 1978 s'inscrit en continuité avec cette idée que le Québec doit exporter non seulement son *savoir-faire*, mais aussi, et surtout ses innovations technologiques en matière de construction de barrage et de centrales hydro-électriques. Ce faisant, HQI participe à l'émergence de firmes québécoises de génie-conseil de calibre international.<sup>203</sup>

Cette époque marque un moment décisif dans la mise en place d'un dispositif étatique et national de contrôle et de création de la connaissance, puisqu'à la fondation de l'IREQ en 1967 s'ajouteront, à l'initiative de l'État, plusieurs institutions participant à la consolidation de la recherche scientifique québécoise : le réseau de l'Université du Québec verra le jour l'année suivante, en 1968, en plus du Conseil des universités

---

<sup>202</sup> *Ibid.*, p.262

<sup>203</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.263

« auquel on adjoint une Commission de la recherche »<sup>204</sup>. Un an plus tard c'est le Centre de Recherche Industriel du Québec (CRIQ) qui sera inauguré. Il faut aussi noter la mise en place, à la même époque, du programme de Formation de chercheurs et d'action concertée (FCAC) qui deviendra « le plus important programme provincial de subvention à la recherche universitaire et de ce fait permet à Québec [...] de mieux affirmer le rôle du gouvernement québécois dans ce domaine »<sup>205</sup>. D'ailleurs, selon Chartrand, Duchesne et Gingras, l'élaboration de structures de financement et d'institutions de recherche et d'enseignement des sciences « constitue l'aboutissement d'une évolution au cours de laquelle le gouvernement provincial a assumé des responsabilités croissantes à l'égard de la science et de la communauté scientifique »<sup>206</sup>. Les laboratoires et autres instituts de recherche publics et parapublics, en tant que dispositifs scientifico-étatiques de production de connaissance, agissent, à l'échelle macrosociologique, à l'image d'un autre type d'appareil épistémique décrit dans le schéma de Carroll : la chambre (*chamber*). Il la définit comme « un mécanisme servant à capturer et manipuler physiquement les phénomènes »<sup>207</sup>. Compresseurs, machines à vapeur, moteurs à combustion, ou encore la célèbre pompe à air de Robert Boyle, voilà des exemples classiques d'engins mécaniques, de moyens techniques d'isolement et de contrôle de la matière et dont l'usage s'inscrit, plus que tout autre appareil<sup>208</sup>, dans la pratique moderne de la science.

---

<sup>204</sup> Gingras, Y, Chartrand, L, et Duchesne, R. (2008). *Histoire de sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*. (réédition). Montréal : Les éditions du Boréal, p.317

<sup>205</sup> *Idem*

<sup>206</sup> *Idem*

<sup>207</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.49

<sup>208</sup> *Idem*

Si on peut considérer les laboratoires et les instituts de recherche comme des chambres, nous pouvons aussi, par extension, définir les universités, les hôpitaux, les centrales hydro-électriques (ou toute autre infrastructure de ce type réalisée par l'ingénierie) comme des « espaces contrôlés »<sup>209</sup> dont le dessein est de permettre les conditions nécessaires au déploiement de la connaissance et la manipulation technoscientifique de la matière et des corps afin de forcer le dévoilement de la nature. Par l'entremise d'Hydro-Québec et ses employés, l'État en phase de modernisation se pose en tant qu'expérimentateur et ses agents deviennent les sujets d'une expérience à grande échelle dont les objets sont les écosystèmes, ce qui comprend autant les territoires, la faune et la flore que les populations humaines qui les occupent. Les infrastructures hydro-électriques, mais aussi l'ensemble des infrastructures logistiques, sociales et juridiques deviennent en fait les appareils épistémiques servant à fonder le dispositif étatique de transformation du réel par expérimentation scientifico-politique.

### 3.3 - La santé publique : l'essor des préoccupations environnementales

Le déploiement de la logique scientifico-étatique basée sur des pratiques particulières ne concerne pas seulement le monde physique. Il s'étend aussi aux populations et plus largement au biotope. À ce titre, lorsqu'il aborde la question du développement de la santé publique en Irlande coloniale, Carroll parle principalement de la mise en pratique de « *sociomètres* »<sup>210</sup> et de « *socioscopes* »<sup>211</sup>, de l'utilisation systématique du recensement et de la biomédecine comme moyens d'action politique. La

---

<sup>209</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.49 (traduction libre)

<sup>210</sup> *Ibid.*, p.113 traduction libre

<sup>211</sup> *Idem* traduction libre

modernisation des institutions étatiques québécoises se déroulant beaucoup plus tardivement, les contextes scientifiques et politiques diffèrent largement et cette distinction entraîne la nécessité d'une conception élargie de la santé publique et des moyens d'action privilégiés par l'État pour en assurer la mise en place. C'est pourquoi l'émergence, au tournant des années 1970, au sein du gouvernement et dans la société québécoise, d'une conscience environnementale s'appuie sur un discours liant la santé publique à la protection de l'environnement :

La protection de l'environnement fait donc partie de la protection de la santé publique et exige les mêmes principes, les mêmes armes, la même vigilance et le même esprit scientifique. L'homme vit en relation dynamique avec le milieu naturel qui l'entoure, mais il vit aussi dans un milieu artificiel, synthétique, que lui seul a su créer.<sup>212</sup>

Cette convergence justifie d'élargir notre définition de la santé publique et de parler plutôt de « *biomètres* » et d'« *écoscopes* » alors que le modèle de Carroll, basé sur l'expérience irlandaise coloniale du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, ne prend véritablement en compte que les « *sociomètres* » et les « *socioscopes* », outils servant principalement à sonder et mesurer les caractéristiques des populations et non de l'ensemble du biotope. Cela explique comment la création, en 1971, de l'Organisation des services de protection de l'environnement — qui deviendra le Ministère de l'Environnement en 1978 — s'inscrit dans une logique tout à fait nouvelle, même par rapport à la modernisation de l'État irlandais décrit par Carroll. La logique environnementale marque un changement profond dans le rapport que l'État entretient avec la nature. Comme nous l'avons démontré, à la suite de Stéphane Savard ou de Caroline Desbiens, le discours et les pratiques de l'État et d'Hydro-Québec ont longtemps été

---

<sup>212</sup> Victor c. Bloom, in Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.97

ancrés dans la domination et l'appropriation totale de la nature puisque « les grands aménagements hydroélectriques réalisés au cours des années 1950 et 1960, comme ceux de la rivière Bersimis, du complexe Manic-Outardes ou des chutes Churchill, ont été construits avant que les notions de protection de l'environnement soient développées »<sup>213</sup>. Ce n'est donc qu'à partir de la mise en œuvre des travaux de la Baie James que la pratique des études d'impact sur les écosystèmes sera normalisée et intégrée à la planification, la construction et la gestion des infrastructures.

Mais cette nouvelle préoccupation pour l'écologie avait déjà eu des répercussions dès l'été 1970 dans la conduite des projets d'Hydro-Québec à la suite de la mise sur pied d'un comité de protection de l'environnement<sup>214</sup>. Reconnaisant ses qualités de précurseur, le gouvernement de Robert Bourassa impliquera d'ailleurs Hydro-Québec, « dès la promulgation de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) en décembre 1972 »<sup>215</sup>, dans les mécanismes politiques et les institutions visant à protéger l'environnement et le territoire. Cette époque marque donc un tournant majeur dans les pratiques de l'État et l'entreprise publique aura été un des lieux d'émergence du nouveau paradigme. On peut ainsi observer le déploiement de cette logique par la mise en place de plusieurs structures administratives : la Direction - Environnement d'Hydro-Québec fût instaurée en 1973<sup>216</sup>, un code de l'environnement « régissant les activités de chantier et d'exploitation »<sup>217</sup> fût adopté quelques années plus tard en 1981 et l'entreprise publique se dotera finalement d'une

---

<sup>213</sup> Hydro-Québec, (2001). Synthèses des connaissances environnementales acquises en milieu nordique 1970-2000, Montréal : Hayeur, G.

<sup>214</sup> Société d'Énergie de la Baie James. (2013). Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes • 1973-2013. Montréal : Hydro-Québec, Létourneau, H, (dir.), p.9

<sup>215</sup> *Ibid*, p.1

<sup>216</sup> *Ibid*, p. XIIV

<sup>217</sup> Hydro-Québec, (2001). Synthèses des connaissances environnementales acquises en milieu nordique 1970-2000, Montréal : Hayeur, G, p.8

politique officielle en environnement en 1984<sup>218</sup>. Le passage au paradigme environnemental a aussi eu comme effet de forcer un retour sur les projets passés afin d'évaluer l'étendue des impacts qu'ils ont eus sur les écosystèmes et d'en tirer des leçons pour les projets futurs. À cet effet, une importante étude sur la composition chimique et ichtyologique du réservoir Manicouagan, dont l'objectif était d'« évaluer les effets écologiques des futurs grands réservoirs du Québec qui se situeront dans des régions forestières »<sup>219</sup> a été réalisée en 1972, quelques années après la fin des travaux et la complétion de la mise en eau. À titre de pionnier, Hydro-Québec a pris l'initiative « d'évaluer les incidences possibles des réservoirs sur la faune aquatique »<sup>220</sup> et d'« appréhender les impacts environnementaux des projets d'équipements et élaborer des mesures d'atténuation, de protection ou de compensation en vue de réduire adéquatement ces impacts »<sup>221</sup>. Tout au long des années 1970, l'entreprise publique a donc mis en place une série d'*écoscopes* afin d'observer les effets de ses infrastructures sur les écosystèmes et les milieux de vie et « a participé activement et de façon importante au développement des connaissances environnementales dans la province »<sup>222</sup>. Cette pratique se retrouvera au cœur des processus de planification au cours des phases préliminaires autant que des phases de construction du complexe La Grande :

La première étude préliminaire qui intégrait des préoccupations environnementales à l'étape Planification a été menée au milieu des

---

<sup>218</sup> Société d'Énergie de la Baie James. (2013). Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes • 1973-2013. Montréal : Hydro-Québec, Létourneau, H, (dir.), p.11

<sup>219</sup> Jones, H.G et al. (1973). Étude limnologique préliminaire du réservoir Manicouagan (Québec), INRS-eau, Rapport scientifique no.15, Sainte-Foy : Université du Québec, p.3

<sup>220</sup> *Ibid.*, p.14

<sup>221</sup> Société d'Énergie de la Baie James. (2013). Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes • 1973-2013. Montréal : Hydro-Québec, Létourneau, H, (dir.), p.1

<sup>222</sup> *Idem*

années 1970 de manière ad hoc. Elle a été publiée en 1977 sous le titre Rapport de localisation – Réseau de transport Baie-James à 735 kV [...] L'avant-projet est sans contredit l'étape à laquelle l'évaluation environnementale est principalement associée, car cet exercice est nécessaire pour l'obtention des autorisations gouvernementales dans le cadre de l'implantation d'une nouvelle installation. C'est à cette étape que l'évaluation environnementale est la plus encadrée tant par Hydro-Québec que par les autorités responsables de l'analyse du projet et de la délivrance des autorisations.<sup>223</sup>

Afin d'assurer une surveillance efficace des travaux sous l'angle de l'environnement, un responsable de la protection de l'environnement a été incorporé à l'équipe de gestion de chaque chantier. Ce responsable assurait une liaison étroite avec le personnel de l'unité environnement du siège social.<sup>224</sup>

Suite à la signature de la CBJNQ qui « a défini des obligations particulières en matière d'acceptabilité, de mesures d'atténuation et de travaux correcteurs destinés à mieux intégrer le complexe au milieu d'accueil »<sup>225</sup>, deux organismes voués à la protection de l'environnement ont été mis sur pied : la Société des travaux de correction du complexe La Grande (SOTRAC) et le Groupe d'étude conjoint Caniapiscou-Koksoak (GECCK)<sup>226</sup>. En incorporant « l'obligation pour le promoteur de faire des études d'impacts évalués et examinés au vu et au su du public »<sup>227</sup> « dans un cadre juridique particulier »<sup>228</sup>, Hydro-Québec et sa filiale, la Société d'énergie de la Baie James, ainsi que les partenaires signataires de la CBJNQ ont joué un rôle de précurseurs et ont pavé la voie « aux amendements à la Loi québécoise de la qualité

---

<sup>223</sup> *Ibid.*, p.17

<sup>224</sup> Hydro-Québec, (2001). Synthèses des connaissances environnementales acquises en milieu nordique 1970-2000, Montréal : Hayeur, G., p.28

<sup>225</sup> *Ibid.*, p.12

<sup>226</sup> *Idem*

<sup>227</sup> *Idem*

<sup>228</sup> *Idem*

de l'environnement »<sup>229</sup> et à la création du Bureau des Audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) en 1978.

Il faut cependant distinguer des *scopes* d'autres types d'appareils épistémiques mis en place par l'État moderne qui entrent plutôt dans la catégorie des *mètres*. Selon Carroll, ces dispositifs ont pour fonction de mesurer, ordonner et standardiser<sup>230</sup> alors que les *scopes*, comme nous l'avons vu précédemment, servent plutôt à observer et décrire. Du thermomètre au recensement conçu comme un *sociomètre*, les appareils de mesure et d'ordonnement ont pour fonction la traduction du réel sous forme d'abstractions mathématiques et statistiques. Alors que le *scope* trouve son utilité dans la description détaillée d'un phénomène ponctuel, l'utilisation du mètre est maximisée par son action répétée sur une plus ou moins longue période. L'observation des phénomènes par le recours au *mètre* diffère donc de celle effectuée par le *scope* dans son rapport au temps. Colligées et synthétisées, les données métriques recueillies peuvent aider à identifier des tendances, effectuer des projections et ainsi servir de base à la planification rationnelle d'un programme d'intervention. À la Baie James, la pratique du mètre, plus précisément des *biomètres*, sera déployée afin de mesurer les taux de mercure méthylique dans les organismes vivants. Cette mesure est particulièrement pertinente dans notre analyse, puisqu'elle permet de voir de façon concrète de comment un projet politique tel que la modernisation d'un État par le développement hydro-électrique s'inscrit dans la matière et dans les corps.

---

<sup>229</sup> *Idem*

<sup>230</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.48

Les effets de l’empoisonnement au mercure méthylique sont scientifiquement connus depuis les années 1940 et la première épidémie formellement identifiée s’est produite au Japon en 1956 dans le village de Minamata<sup>231</sup>. Au Canada, la présence du mercure méthylique dans les environnements aquatiques et dans la chaîne alimentaire<sup>232</sup> a été largement étudiée au cours des années 1970<sup>233</sup> par le Conseil national de recherche du Canada. En réaction aux préoccupations générées par les empoisonnements au mercure au Québec et dans le monde, le ministère des Affaires sociales créait, le 21 novembre 1975, le Comité d’Étude et d’Intervention sur le Mercure au Québec<sup>234</sup> (CEIMQ). À la suite des travaux et des recommandations du CEIMQ, le Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James a instauré un programme de surveillance de l’exposition au mercure des populations crie en 1982<sup>235</sup>. Parallèlement, dès 1977, près de sept ans avant la fin des travaux de la phase 1 du complexe LG, vingt-six « stations de relevés »<sup>236</sup> ont été implantées à des endroits stratégiques par Hydro-Québec afin de « suivre l’évolution des milieux modifiés, notamment en ce qui a trait à la qualité de l’eau, aux communautés de poissons et à la teneur en mercure dans les poissons »<sup>237</sup>. Sur la Côte-Nord, une étude réalisée en 1985 par une équipe de chercheurs de l’Institut National de Recherche Scientifique et présentée à la Direction – Environnement d’Hydro-Québec démontre que le problème

---

<sup>231</sup> Comité d’étude et d’intervention sur le mercure au Québec (1976) *Étude sur les effets toxicologiques du mercure organique dans le Nord-Ouest québécois*. Québec : Barbeau, A, Nantel, A, et Dorlot, F, p.2

<sup>232</sup> Warner S. *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs in Hornig*, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill-Queens University Press, p.76

<sup>233</sup> *Ibid.*, p.79

<sup>234</sup> *Ibid.*, 79-80

<sup>235</sup> Direction de la santé publique de la région des Terres crie de la Baie James (2005). *Mercury Studies among the Cree of Eeyou Istchee*, Chiasibi: Schoen, D et Robinson, E, p.2

<sup>236</sup> Société d’Énergie de la Baie James. (date inconnue). *Étude et suivi environnemental. Étude de cas : Le complexe La Grande, Baie James, Québec*. Montréal : Denis, R.

<sup>237</sup> *Idem*

de toxicité des poissons est généralisé dans l'ensemble des réservoirs artificiels nouvellement inondés :

Il y a chez les poissons du réservoir Manic-5, des concentrations en mercure comparables à celles observées dans d'autres plans d'eau issus d'une inondation. La bioaccumulation du mercure est fonction de la croissance chez le grand corégone et chez le grand brochet [...] Un patron de contamination semblable se dessine pour les premières classes de longueur et de poids. Pour les classes subséquentes d'âge, de poids ou de longueur, les corégones et les brochets de Manic-5 tendent vers des niveaux de contamination les plus élevés. Ceci peut s'expliquer par le fait que, quel que soit leur âge, tous ces poissons ont passé leur vie en réservoir, ce qui n'est pas le cas pour les poissons des réservoirs Opinaca, LG-2 et Outardes-2. Le fait que les poissons de plus de 5 ans des réservoirs LG-2 ou Outardes-2 contiennent des quantités de mercure aussi ou plus élevées que ceux de Manic-5 confèrent à ces deux réservoirs une capacité toxique très forte.<sup>238</sup>

Les observations réalisées dans les régions touchées par le complexe La Grande démontrent quant à elles que les taux de mercure méthylique ont augmenté de trois ou quatre fois chez les poissons herbivores comme le corégone et jusqu'à cinq à sept fois chez certains poissons prédateurs comme le grand brochet<sup>239</sup>. Face à ces constats, les représentants des communautés Cris, d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec signèrent en 1986 la Convention sur le mercure dont l'objectif principal était de « réduire les risques pour la santé associés à la présence de mercure dans l'environnement »<sup>240</sup>.

---

<sup>238</sup> Jones, H.G et al. (1973). Étude Umnologique préliminaire du réservoir Manicouagan (Québec), INRS-eau, Rapport scientifique no.15, Sainte-Foy : Université du Québec, p.3, p.104

<sup>239</sup> Warner, S, *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs in Hornig*, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill-Queens University Press, p.81

<sup>240</sup> Hydro-Québec (date inconnue), *Étude et suivi environnemental Étude de cas : Le complexe La Grande, Baie James, Québec* : Denis, R.

Les mesures prévues par cette Convention, mais aussi celles mises en place par le CEIMQ depuis 1975, témoignent du déplacement institutionnel vers le paradigme moderne de la médicalisation et de la formation d'une biopopulation. En effet, si le recours à différents types de *mètres* allait servir à mesurer la composition chimique des sols, de l'air et de l'eau afin d'identifier les concentrations de mercure, le déploiement des *biomètres* allait faire de la faune et de la flore, mais surtout des populations humaines, les objets mêmes de l'expérimentation scientifique et technopolitique. L'État, par le truchement du CEIMQ et des infirmières du ministère de la Santé et du Bien-être social fédéral présentes sur son territoire, allait effectuer des prélèvements sanguins<sup>241</sup> et capillaires<sup>242</sup>, des tests d'urine<sup>243</sup>, et dans certains cas des biopsies<sup>244</sup> chez les populations autochtones du Nord-Ouest québécois, principalement chez les Cris. La symbolique est forte. Non seulement la modernisation et l'implantation des infrastructures hydro-électriques allaient indirectement marquer et transformer les corps par l'exposition au mercure méthylique, mais l'État, juxtaposant les rôles de législateur, de police et d'expérimentateur, allait s'appropriier des parties de ces mêmes corps afin de mesurer les effets de son action.

\*\*\*

La liste des *mètres*, des *scopes*, des *graphes* et des *chambres* mobilisées par l'État du Québec dans son processus de modernisation pourrait facilement s'allonger. Sans

---

<sup>241</sup> Comité d'étude et d'intervention sur le mercure au Québec (1976) *Étude sur les effets toxicologiques du mercure organique dans le Nord-Ouest québécois*. Québec : Barbeau, A, Nantel, A, et Dorlot, F, p.26

<sup>242</sup> *Idem*

<sup>243</sup> *Idem*

<sup>244</sup> *Idem*

prétendre à l'exhaustivité, nous pensons cependant que le portrait que nous avons dressé des pratiques stato-scientifiques suffit amplement à montrer la relation co-constitutive existant entre le régime épistémique scientifique et l'exercice du pouvoir étatique moderne. Le développement du potentiel hydro-électrique du territoire du Québec aura ainsi favorisé l'émergence d'un ensemble de pratiques qui sont venues confirmer et renforcer un paradigme dans lequel la légitimité des actions de l'État repose sur sa capacité à les justifier par le langage de la science et la mobilisation d'un protocole d'expérimentation technopolitique dont l'objectif est à la fois la prédiction, l'observation et la vérification de leurs résultats.

## CHAPITRE IV :

### LA MATÉRIALITÉ DU « SCIENCE-STATE PLEXUS »

Dans le cadre théorique développé par Patrick Carroll dans « Science, Culture and Modern State Formation »<sup>245</sup>, la matérialité forme l'une des trois composantes de la triangulation générant ce qu'il a nommé le « *Science-State Plexus* »<sup>246</sup>. Nous entendons par matérialité, l'ensemble des composantes de l'État relatives à la matière : le territoire, le patrimoine bâti, les corps, l'environnement, etc. En somme, le territoire, les populations, les infrastructures constituent autant d'éléments matériels que l'État moderne a façonnés et transformés pour inscrire dans la matérialité des paysages et des manières de les habiter les rapports sociaux revus par la science et les techniques. Ce qui distingue en fait la *Science-State Plexus* de l'État prémoderne, c'est justement la façon dont le pouvoir utilise le langage et les appareils épistémiques de la science pour établir et légitimer son emprise sur la matière. À travers le prisme de l'expérimentation politique propre au *Science-State Plexus*, paradigme étatique de la modernité, les territoires, les populations et les infrastructures deviennent donc des « *technoterritoires* »<sup>247</sup>, des « *biopopulations* »<sup>248</sup>, « et des « *juridictions infrastructurelles* »<sup>249</sup>.

---

<sup>245</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press,

<sup>246</sup> *Ibid.*, p.25

<sup>247</sup> *Idem Traduction libre*

<sup>248</sup> *Idem Traduction libre*

<sup>249</sup> *Idem Traduction libre*

#### 4.1 - La formation du *technoterritoire*

L'affirmation et la consolidation du pouvoir politique par l'ingénierie ne sont pas des phénomènes nouveaux. Les constructions de palais, de fortifications ou de temples ont de tout temps servi d'assises à l'exercice effectif du pouvoir. Cependant, la modernité voit apparaître d'autres types de travaux qui transforment le territoire en profondeur et dont l'objectif diffère des formes prémodernes d'exercice de la domination. Chandra Mukerji l'a d'ailleurs démontré en liant le développement des Jardins de Versailles<sup>250</sup> et la construction du Canal du Midi à la formation de l'État absolutiste français<sup>251</sup> en les analysant comme des mécanismes politiques de centralisation du pouvoir venant limiter le pouvoir déclinant de la noblesse au profit de celui du monarque<sup>252</sup>. Patrick Carroll, quant à lui, a démontré que l'assèchement, par des travaux de drainage, des marais d'Irlande, ainsi que la construction de routes participaient d'un projet étatique de civilisation. L'État colonial anglais voyait dans le territoire laissé à l'état naturel la preuve de l'infériorité morale, politique et institutionnelle de l'Irlande<sup>253</sup>.

Les élites politiques modernes ne se contentent donc plus d'occuper, de bâtir ou d'accumuler les territoires sous leur emprise, elles s'affairent à les modeler aux impératifs de leur gouvernance. Canaux, digues, écluses et autres barrages, mais aussi, dans une moindre mesure, les ponts et les routes ont ceci de particulier, en tant qu'agents politiques modernes, qu'ils transforment la nature même du territoire. Ils

---

<sup>250</sup> Mukerji, C. (1997). *Territorial Ambitions and the Gardens of Versailles*. Cambridge : Cambridge University Press

<sup>251</sup> Mukerji, C. (2009). *Impossible Engineering. Technology and Territoriality on the Canal du Midi*. Princeton : Princeton University Press

<sup>252</sup> Mukerji, C. (2009). The New Rome: Infrastructure and National Identity on the Canal du Midi, *Osiris*, 24 (1), p.16

<sup>253</sup> Carroll, P. (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.145-146

sont des moyens techniques de contournement des obstacles matériels à l'effectivité symbolique, pratique et matérielle de la gouvernementalité, caractéristiques de la modernité et de son projet civilisateur. Le *technoterritoire* devient ainsi beaucoup plus que le simple lieu où s'exerce la domination de l'État. Les travaux d'ingénierie territoriale, même les routes, les ponts et les aqueducs, ouvrages pourtant millénaires, deviennent à présent beaucoup plus que des infrastructures de transport ou de logistiques militaro-économiques. Ils deviennent, au même type que les canaux, les *enclosures* et autres entreprises de façonnement du territoire, le substrat même de la modernité politique, comprise comme la rationalisation de l'exercice du pouvoir :

« The purpose of an administration was not simply to set rules and enforce laws, but to use natural resources rationally and to improve trade and the well-being of the population. Swamps should be drained, trees planted for wind breaks, roads and canals engineered to assure good transportation, new species of plants cultivated for the market, and useful manufactures encouraged where local resources could sustain them. In this tradition, useful products derived from the land were meant to address and serve the expanding world of capitalist trade, helping to stimulate economic growth for the kingdom as a whole »<sup>254</sup>.

La grandeur, la puissance et la légitimité du pouvoir des États moderne passent donc impérativement par cette capacité à imposer une volonté politique aux éléments et aux forces de la nature. Dans le contexte québécois, la volonté affirmée par l'État de dompter le territoire est explicitement énoncée et formellement inscrite dans un projet de modernisation au même titre que l'ont été le Canal du Midi ou la construction des routes dans les contrées reculées de l'Irlande du 19<sup>e</sup> siècle. Le développement du potentiel hydro-électrique québécois est non seulement une appropriation des ressources naturelles du nord par les habitants du sud, mais une façon de consolider et

---

<sup>254</sup> Mukerji, C, (2003). Intelligent Use of Engineering and the Legitimacy of State Power, *Technology and Culture*, 44(4), October 2003p.663-664

légitimer le pouvoir de l'État sur l'ensemble des régions, au sud comme au nord. En ce sens lorsque l'État québécois se modernise par des transformations territoriales comme les projets hydro-électriques, il pose les bases du déploiement d'une plus grande industrialisation et d'une plus grande prospérité. Prenant le relais ou se substituant carrément à l'entreprise privée, il consolide ainsi les conditions de possibilité de l'exercice de sa domination sur l'ensemble de son territoire. Le territoire nord-québécois devient à la fois la source et la cible de la domination et de la modernisation de l'État du Québec. C'est l'utilisation du territoire à des fins politiques, sa transformation planifiée et instrumentalisée qui fait de celui-ci ce que Carroll appelle le *technoterritoire*.

Afin de bien déterminer l'ampleur des modifications territoriales au cœur du projet étatique québécois, il nous apparaît pertinent de dresser une chronologie et un inventaire sommaires des travaux d'ingénierie territoriale les plus importants du développement du potentiel hydro-électrique par Hydro-Québec.

La construction des installations de Bersimis marque le début de l'ère des grands travaux réalisés par l'entreprise d'État. Un début modeste, car le projet est tout de même moins imposant que ce que seront les complexes Manicouagan-Outardes et La Grande. Les deux réservoirs alimentant les deux centrales sont de tailles différentes. Celui de Bersimis — 2, 30 km en amont du premier réservoir — est le plus petit, ne couvrant que 4200 hectares<sup>255</sup>. Celui de Bersimis-1 couvre 79 800 hectares (dont une partie de terres inondées) et retient un volume d'eau pouvant aller jusqu'à 13 900

---

<sup>255</sup> [http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis\\_2/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis_2/) tel que consulté le 10 octobre 2017

millions de mètres cubes<sup>256</sup>. Les réservoirs sont créés par le contrôle des eaux de deux rivières, Bersimis et Desroches, contrôle assuré par deux barrages en enrochement qui augmentent la superficie de deux lacs naturels, soit le lac Pimpmuacan et le lac Cassé. Deux évacuateurs de crue ont aussi été construits, modifiant la topographie du secteur, en forant à flanc de montagne deux déversoirs d'une capacité de 1300 et 375 mètres cubes/secondes<sup>257</sup>, afin de contrôler le niveau des réservoirs et la pression à l'entrée des centrales. On ne se contente donc pas d'installer des turbines en fonction du débit de la rivière pour produire de l'électricité, on construit un mécanisme de contrôle de la nature du nord afin de l'artificialiser et l'intégrer au procédé de production et ainsi la soumettre aux exigences et besoins du projet de modernisation et du développement économique du sud.

La même logique se déploiera quelques années plus tard au nord de Baie-Comeau, mais à une tout autre échelle, avec les chantiers du complexe Manicouagan-Outardes dont les travaux de construction s'échelonnent sur presque 20 ans, de 1959 à 1978. Le complexe se déploie lui aussi sur deux rivières, soit la Manicouagan et la Rivière-aux-Outardes sur lesquelles six réservoirs seront aménagés. Trois barrages sur la Rivière-aux-outardes s'ajouteront à celui érigé au tournant des années 1930 (Outarde-1) et qui sera par la suite abandonné après la mise en fonction de Outarde-2 en 1978<sup>258</sup>. Les réservoirs ainsi créés ont des superficies inondées de 2800ha (Outardes-2)<sup>259</sup>, 1100ha (Outardes-3)<sup>260</sup> et 62500ha pour Outarde-4<sup>261</sup>, le réservoir de tête est le

---

<sup>256</sup> [http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis\\_1/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis_1/) tel que consulté le 10 octobre 2017

<sup>257</sup> <https://www.lequotidien.com/actualites/une-crue-centenaire-se-defend-hydro-quebec-2bd6ee557568e4c3d2dbbe4a8236773b> tel que consulté le 13 octobre 2017

<sup>258</sup> Frenette, P, et Bérubé, J. (1999). Manic-outardes : chronologie d'un savoir-faire, *Continuité*, (80), p.37-38

<sup>259</sup> [http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes\\_2/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes_2/) tel que consulté le 10 octobre 2017

plus imposant des trois avec une capacité de rétention 24 353 000 millions de mètres cubes d'eau<sup>262</sup>. Sur la rivière Manicouagan, trois réservoirs seront créés, dont celui de Manic-5, un des lacs artificiels les plus importants d'Amérique du Nord avec une superficie de 1973 km<sup>2</sup> et un volume dépassant les 135 milliards de mètres cubes<sup>263</sup>. L'inondation des terres a d'ailleurs donné naissance à la seconde plus grande île du Québec (après Anticosti), l'île René-Levasseur faisant plus de 2000 km<sup>2</sup>. Les deux autres réservoirs ont quant à eux des superficies de 23 600 ha (manic-3)<sup>264</sup> et 12 400 ha (Manic-2)<sup>265</sup>. Pour l'ensemble du complexe, c'est donc près de 3000 km<sup>2</sup> de forêt qui auront été inondés.

Si le complexe Manicouagan-Outardes avait été le projet de tous les records, l'ambition derrière le développement hydro-électrique de la Baie James lui vaudra d'être qualifié de « projet du siècle »<sup>266</sup>. À cheval sur La Grande Rivière, où furent construites les quatre centrales de la première phase du développement, le complexe a affecté un territoire beaucoup plus large. En plus des trois réservoirs débordant la Grande Rivière totalisant près de 5990 km<sup>2</sup> et retenant des dizaines de milliards de mètres cubes d'eau<sup>267</sup>, la mise en place du complexe hydro-électrique LG a nécessité

---

<sup>260</sup> [http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes\\_3/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes_3/) tel que consulté le 10 octobre 2017

<sup>261</sup> [http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes\\_4/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes_4/) tel que consulté le 10 octobre 2017

<sup>262</sup> *Idem*

<sup>263</sup> Dion, R et al. (1964). *Manicouagan*, Montréal : Imprimerie Pierre DesMarais pour Hydro-Québec

<sup>264</sup> [http://www.hydroquebec.com/4d\\_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches\\_Rene\\_Levesque\\_Manic3.pdf](http://www.hydroquebec.com/4d_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches_Rene_Levesque_Manic3.pdf) Tel que consulté le 11 octobre 2017

<sup>265</sup> [http://www.hydroquebec.com/4d\\_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches\\_Jean\\_Lesage\\_Manic2.Centrale](http://www.hydroquebec.com/4d_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches_Jean_Lesage_Manic2.Centrale) tel que consulté le 11 octobre 2017

<sup>266</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.54

<sup>267</sup> Société d'énergie de la Baie James. (1987). *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière. Réalisation de la première phase*, Montréal : Auteur inconnu, p.11

deux ouvrages majeurs de détournement de rivières, soit celui du détournement Caniapiscou-Laforge et celui des détournements Eastmain-Opinaca-La Grande (EOL).

#### 4.1.1 - Le détournement Eastmain-Opinaca-Lagrande

Le détournement EOL fait référence à l'ensemble des travaux de barrage et d'endiguement réalisés entre 1977 et 1980 visant à rediriger les eaux de trois rivières (Eastmain, Petite Opinaca et Opinaca) vers La Grande Rivière et le réservoir de la centrale LG-2. Le projet peut être divisé en deux sections distinctes, soit « le réservoir Opinaca et le parcours des eaux Boyd-Sakami »<sup>268</sup>. Le réservoir Opinaca en amont du système hydrographique sert à générer une étendue d'eau au volume assez important et ayant un niveau assez élevé pour « assurer le transfert des eaux du bassin des rivières Eastmain et Opinaca vers celui de La Grande Rivière »<sup>269</sup>. Ce qu'on nomme le « parcours des eaux Boyd-Sakami », pour sa part, constitue un réseau interconnecté de lacs et de rivières artificialisés par des travaux d'endiguement permettant d'acheminer les eaux du réservoir Opinaca vers celui de la centrale LG-2<sup>270</sup>. Entre les deux sections a été aménagé « l'ouvrage régulateur Sarcelle »<sup>271</sup> qui vise à contrôler le débit de sortie du réservoir Opinaca dans le système d'écoulement des eaux. Deux évacuateurs de crues ont aussi été construits sur les rivières Eastmain et Opinaca afin de moduler le débit d'entrée au réservoir LG-2.

---

<sup>268</sup> *Ibid.*, p.289

<sup>269</sup> *Idem*

<sup>270</sup> *Ibid.*, p.290

<sup>271</sup> *Ibid.*, p.299-300

En inondant les bassins de trois lacs naturels (Opinaca, Petit Opinaca et Low), la « création du réservoir Opinaca a nécessité la construction de 11 ouvrages de retenue »<sup>272</sup>. De ceux-là, trois sont des barrages, dont le plus important et le plus complexe à réaliser, a été le barrage OA-11 servant à rediriger vers le nord, hors de son lit naturel, les flots de la rivière Eastmain se dirigeant naturellement vers l'ouest à travers un canal de dérivation. Profitant de « conditions topographiques et hydrographiques favorables »<sup>273</sup>, le parcours des eaux Boyd-Sakami n'a nécessité que peu de travail d'ingénierie en aval du régulateur Sarcelle outre les digues 2 -OE-4 et 1 — OE-33 qui empêchent les eaux de s'infiltrer plus loin sur le territoire et de sortir du lit de la dérivation planifiée<sup>274</sup>. À la suite de travaux, le détournement EOL et la création du réservoir Opinaca ont inondé les terres autour de trois lacs naturels, générant une étendue d'eau unifiée de plus de 1040 km<sup>2</sup>, captant les eaux d'un bassin hydrographique de plus de 40 275 km<sup>2</sup><sup>275</sup> et ayant nécessité « 6,8 millions de m<sup>3</sup> de remblais, 55 000 m<sup>3</sup> de béton »<sup>276</sup> et l'excavation de « 1,55 million de m<sup>3</sup> de mort terrain et de 1,23 million de m<sup>3</sup> de roc »<sup>277</sup>.

#### 4.1.2 - Le détournement Caniapiscou-Laforge

Le détournement Caniapiscou-Laforge désigne l'ensemble des travaux d'ingénierie ayant servi à la création du réservoir Caniapiscou situé en amont des centrales de la première phase, à l'extrême nord-est du complexe. À l'instar du détournement EOL,

---

<sup>272</sup> *Ibid.*, p.293

<sup>273</sup> *Ibid.*, p.291

<sup>274</sup> *Ibid.*, p.315

<sup>275</sup> *Ibid.*, p.290

<sup>276</sup> *Idem*

<sup>277</sup> *Idem* ; Ces données ne prennent pas en compte les travaux des digues 1 -OE-33 et 2 -OE-44 en aval de l'ouvrage régulateur Sarcelle

le détournement Caniapiscou-Laforge sert au transfert de la masse hydrique d'un bassin hydrographique à un autre. En fait, les travaux combinés du réservoir Caniapiscou et du détournement Laforge canalisent vers le complexe LG deux systèmes de rivières, soit ceux de la rivière Laforge et de la rivière Caniapiscou, acheminant vers les centrales au cœur du complexe les eaux d'un territoire de 36 880 km<sup>2</sup><sup>278</sup>.

D'un volume beaucoup plus imposant que le réservoir Opinaca, le réservoir Caniapiscou, à présent la plus grande étendue d'eau douce du Québec, a nécessité la construction de 2 barrages et 41 digues<sup>279</sup> réparties dans quatre régions ainsi que celle de l'évacuateur de crues de l'île Duplanter et l'ouvrage régulateur de Brisay. À cela s'ajoutent aussi les travaux en aval du réservoir, soit ceux du détournement Laforge, réparti en quatre régions d'est en ouest : le Bassin Fontange, les Dignes Malard, les Dignes Robutel et les Dignes provisoires de LA-1<sup>280</sup>. Ensemble ils totalisent près d'une quarantaine d'ouvrages de retenue des eaux<sup>281</sup>. En tablant sur les caractéristiques topographiques de la région, les ingénieurs d'Hydro-Québec ne se sont pas contentés de seulement acheminer les eaux de la rivière Caniapiscou vers celles de la rivière Laforge, un affluent naturel de La Grande Rivière. Ils ont plutôt choisi de maximiser les ressources hydrauliques et d'inonder une portion enclavée du bassin versant de La Grande Rivière de la Baleine, maintenant connu sous le nom du Bassin Fontange, ajoutant au drainage une étendue de 1710 km<sup>2</sup> en aval du régulateur Brisay<sup>282</sup>. En tout, ce sont près de 15 lacs qui auront été intégrés au complexe LG par

---

<sup>278</sup> Société d'énergie de la Baie James (1987) *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière. Réalisations de la première phase*, Montréal : Auteur inconnu, p.321

<sup>279</sup> *Idem*

<sup>280</sup> *Ibid.*, p.324-325

<sup>281</sup> *Ibid.*, p.323-325

<sup>282</sup> *Ibid.*, p.323

les ouvrages du détournement Caniapiscou Laforge : trois en aval du bassin Fontange, deux dans le bassin lui-même et dix dans le réservoir Caniapiscou.

Débutés en mars 1977 par la construction des premiers ouvrages de retenue des eaux dans la région de Duplanter<sup>283</sup>, les travaux se sont terminés près de sept ans plus tard. Le 18 janvier 1984 marque la mise en service des installations du détournement Caniapiscou-Laforge avec l'ouverture de l'ouvrage régulateur Brisay<sup>284</sup>.

#### 4.1.3 – De l'exploitation à l'artificialisation

On peut donc voir, en analysant la progression de l'ampleur et de la complexité des projets d'ingénierie de modification territoriale, une intensification de l'artificialisation du territoire et une intégration de plus en plus grande de l'espace physique et des systèmes hydrographiques au procès de production hydro-électrique au cœur de l'entreprise de modernisation de l'État. Les installations de Bersimis, même si elles étaient à la fine pointe de la technologie à leur inauguration, sont encore plutôt rudimentaires (en comparaison avec les projets subséquents) en ce qui a trait à la modification du territoire, les caractéristiques topographiques et hydrographiques des lacs Cassé et Pipmuacan permettant la production hydro-électrique sans multiplication des altérations majeures au territoire.

Mais déjà, avec le complexe Manicouagan-Outardes, la donne est changée. Des réservoirs sont créés de toutes pièces, sans débordements de lacs naturels, inondant des kilomètres de forêt au nom du développement économique-industriel et par la

---

<sup>283</sup> *Ibid.*, p.347

<sup>284</sup> *Ibid.*, p.346

volonté politique des acteurs d'un État en profonde transformation. Les ouvrages sont aussi beaucoup plus massifs, beaucoup plus intrusifs dans le territoire, le complexe, étalé sur deux rivières, étant composé de six réservoirs et sept centrales générant une capacité de production de 5 500 000 kW/h. Les défis d'ingénierie sont aussi plus importants : Manic-5 était, à son inauguration, le plus grand barrage à voutes multiples et à contreforts du monde<sup>285</sup> et Manic-2 le plus grand barrage-poids à joints évidés<sup>286</sup>.

Le complexe LG quant à lui pousse la logique de la modification territoriale à son paroxysme. Ce ne sont plus seulement des rivières que l'on industrialise, mais des bassins hydrographiques entiers. Par l'ingénierie, on façonne le territoire afin de générer des conditions de production hydro-électrique optimales, inexistantes à l'état naturel, et qui sauront répondre aux impératifs de transformation de l'État, de la société et de l'économie québécoise, dont la croissance entraîne une hausse constante de la demande en électricité<sup>287</sup>. Dans ce cas, l'expression *technoterritoire* prend alors tout son sens, puisque la forme même du territoire est un produit technologique, une pure création du génie et de l'intervention humaine. Le vaste territoire de la taïga nordique est désormais affranchi de la nature sauvage de la même manière que l'ont été les marais de Versailles et les vallées isolées d'Irlande. Le projet politique moderne imaginé à partir de l'« *abstractisation* » du territoire s'est inscrit dans le réel en façonnant la matière de manière irréversible. Barrages, digues et autres ouvrages régulateurs auront donné forme à un territoire à l'image du discours étatique sur l'innovation, dans lequel le destin de la nation — comprise ici comme l'amalgame

---

<sup>285</sup> Frenette, P, et Bérubé, J. (1999). Manic-outardes : chronologie d'un savoir-faire, *Continuité*, (80), p.37

<sup>286</sup> *Idem*

<sup>287</sup> *Idem*

entre le peuple, l'État et les institutions publiques — est complètement dépendant, voire même tributaire du développement des sciences et du déploiement de la logique technique.

#### 4.1.4 - L'occupation du *technoterritoire*

En plus de la transformation de l'environnement matériel et de sa formation en tant que *technoterritoire*, les projets hydro-électriques ont aussi provoqué de nombreux changements de son mode d'occupation. Alors que les populations autochtones chassent et trappent sur ces terres depuis des millénaires, les grands projets hydroélectriques de l'État du Québec modifient profondément leur mode de vie et de fréquentation des terres. L'emprise étatique sur le territoire prend un visage inédit et génère ce que nous appellerons la « *technocolonisation* ».

Nous définissons la *technocolonisation* comme étant la prise de possession et l'occupation permanente ou semi-permanente d'un espace avec pour principal objectif la réalisation, la construction ou l'exploitation d'un objet technique permettant en retour le renforcement de l'entité coloniale et la poursuite de son entreprise de colonisation. Ce sont les centrales hydro-électriques qui, dans le cas qui nous occupe, remplissent cette fonction. Il ne s'agit plus simplement de modifications temporaires comme l'a été la construction de villes ou de villages pendant la construction ou pour assurer l'exploitation d'installations techniques, comme c'était le cas jusque-là.

Bien des villes mono-industrielles sont présentes sur le territoire du Québec, pensons ici à Lebel-sur-Quévillon fondée pour loger les travailleurs de l'usine de la Dominion Tar (Domtar) ou à Schefferville pour ceux de la Iron Ore Company. Le cas des

municipalités fondées dans le cadre de l'expansion hydro-électrique en diffère cependant en ce qu'elles ont été réalisées par et pour une entreprise publique, et aux fins d'un projet politique de construction étatique et non pas de la seule initiative purement capitaliste. L'infrastructure technique matérialisant la *technocolonisation* qui nous intéresse, sa construction et son objectif, s'insère plutôt dans une logique politico-technique que strictement économique.

Nous nous éloignerons donc d'autres définitions du « *technocolonialisme* » qui ne répondent pas adéquatement à la réalité vécue de la *technocolonisation* de l'espace nord-qubécois. Alors que certaines définitions, issues des cultural studies, parlent du « *technocolonialisme* » comme d'un colonialisme déterritorialisé<sup>288</sup>, d'autres avancent plutôt qu'il repose sur l'imposition de technologies exogènes aux colonies par les régimes coloniaux<sup>289</sup>. D'autres encore parlent plutôt du rapport intrusif que la logique technique entretient avec l'espace social<sup>290</sup>. Notre définition se rapproche plus de celle mobilisée par Conforth, Lang et Wright dont l'analyse inscrit la *technocolonisation* dans l'appropriation territoriale ayant pour objectif la construction d'infrastructures techniques permettant le déploiement de la logique coloniale :

« The empty, beautiful beach is 'taken over' by the tarmac of an imposed colonial infrastructure – a transport system that enabled colonial power to reach the ends of the Empire. It now provides the opportunity for the “playful”

---

<sup>288</sup> Purtschert, P. (2015). Aviation Skills, Manly Adventures and Imperial Tears: the Dhaulagiri Expedition and Switzerland's Techno-colonialism, *National identities*, p.1-17, pp.1-17

<sup>289</sup> Guimon, J, Klerkx, L, de Saint Pierre, T, How to Bring Global R&D into Latin America: Lessons from Chile, *Issues in Science and Technology*, winter 2016, pp.17-19

<sup>290</sup> Akakpo, Y. (2015). Technocolonisation et devoir d'exister. L'hypothèse d'une ouverture mesurée du programme technique, *Le Cahier philosophique d'Afrique*, (13)

release of CO<sub>2</sub> by trail bikes, boy racers and four wheel drivers, in an ongoing techno-colonisation of the global commons »<sup>291</sup>.

Bien sûr, en elle-même la simple construction des barrages et des centrales hydro-électriques répond d'une logique « technocoloniale » d'appropriation du territoire en ce qu'elle est une entreprise de prise de possession effective d'un territoire qui, bien qu'annexé au Québec depuis 1912, n'avait jusqu'alors suscité peu d'intérêt de la part des agents de l'État et des populations installées au sud. Cependant, nous pensons que la fondation de municipalités et l'immigration au nord de population du sud transforment encore plus la logique d'occupation d'un territoire alors que celui-ci était traditionnellement peuplé par des communautés nomades ou semi-nomades dont l'économie était basée sur la chasse, la pêche et la trappe. Selon la période et les projets qui nous intéressent, il y a quatre municipalités qui répondent à notre définition : Labrieville, Lac Louise, Micoua et Radisson. Nous avons fait ici le choix délibéré — afin d'alléger le propos et pour éviter la redondance — d'exclure certains villages temporaires du complexe La Grande (Sakami, Keyano, Les Mélézes et Duplanter). D'une part, ces villages ont toujours été conçus afin d'être démantelés et d'autre part, leur taille et leurs infrastructures ne sont en rien comparables avec celui de Radisson et leur description détaillée n'apporterait rien de plus à la démonstration globale.

Labrieville a été fondée en 1953 dans la vallée de la rivière Betsiamites afin de loger les familles et les ouvriers pour la période de la construction du barrage et, plus tard, d'accueillir les opérateurs de la centrale Bersimis. Ces installations diffèrent des simples camps de travailleurs par leur caractère permanent, puisqu'il y avait dès la

---

<sup>291</sup> Cornforth, S, Lang, S.K.W. et Wright, J.K. (2012). Writing Ourselves in Waikawa: Bitter (sweet) Waters, *Emotion, Space and Society*, 5(3), p.156-163

fondation de Labrieville une volonté d'occuper le territoire après la seule période de construction des barrages. Signe des temps, on y établit une paroisse dotée d'une église de 400 places<sup>292</sup>, consacrant, de façon symbolique, l'implantation des Canadiens français sur cette portion du territoire. L'époque des colonisations des régions du Québec n'était d'ailleurs pas si lointaine, une portion de l'Abitibi et certaines parties du Bas-Saint-Laurent n'ayant été « ouvertes » par les Canadiens français qu'à peine une décennie auparavant.

En plus d'une centaine d'habitations permanentes, de nombreuses infrastructures y seront construites ; une école, une auberge, un centre administratif et un hôpital de 40 places<sup>293</sup>. Fait intéressant, et qui renforce la dimension « technocoloniale » de l'entreprise, il aura fallu attendre la construction d'un projet technique de l'ampleur des centrales de Bersimis pour qu'un tel hôpital apparaisse dans la région. Pourtant, la communauté innue de Pessamit occupe le territoire à l'embouchure de la rivière Betsiamites depuis 1852<sup>294</sup> et le site du village de Forestville (lieu du départ de la route 385 menant aux centrales), bien qu'officiellement fondé en 1944, était occupé par une scierie dès 1845<sup>295</sup>.

Du côté du complexe Manicouagan-Outardes, ce sont deux villages qui seront érigés. Le village de Lac Louise fut fondé sur un site occupé dès 1959 par un campement utilisé pendant la phase exploratoire du projet par les « ingénieurs, arpenteurs et défricheurs »<sup>296</sup>. La construction du village débuta au printemps 1961 et plus de 300

---

<sup>292</sup> Landry, R. (2009). *Le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Bersimis 1952-1956*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal, p.70

<sup>293</sup> *Idem*

<sup>294</sup> <http://www.nametauinu.ca/fr/culture/nation/detail/70> Tel que consulté le 15 décembre 2017

<sup>295</sup> <https://www.tourismeforestville.com/son-histoire> tel que consulté le 15 décembre 2017

<sup>296</sup> Hydro-Québec (2004). *Historique du complexe Manic-Outardes : retombées économiques*,

maisons mobiles furent disposées sur le site en septembre 1962<sup>297</sup>. Les cadres d'Hydro-Québec y étaient logés gratuitement alors que les ouvriers de chantier devaient soit louer ou acheter leur unité d'habitation. Le village connut une expansion à mesure que les travaux sur les chantiers s'intensifiaient et plus d'une cinquantaine de maisons supplémentaire avaient été installées en 1965<sup>298</sup>. Contrairement à Labrieville, seules une école et quelques installations de loisirs et d'alimentation ont été implantées à Lac Louise alors que les principales infrastructures telles que la poste ou l'hôpital et la pharmacie sont restées sur le site des campements temporaires plus proches du chantier<sup>299</sup>.

La construction du village de Micoua, qui desservait les travailleurs de Manic-3, Outardes-3 et Outardes-4, débuta le 14 novembre 1964, mais ce ne fut qu'entre 1965 et 1966 que les infrastructures sanitaires de base comme l'aqueduc et les égouts ainsi que le réseau électrique et les routes furent mises en service. En 1965 on y trouvait les habitations pour le personnel masculin, une cafétéria, une buanderie et une école. Ce n'est que l'année suivante que furent construites les habitations du personnel féminin, l'épicerie, le centre récréatif et l'hôpital<sup>300</sup>. Tout comme à Labrieville, on officialisa la fondation du village par la construction d'une église, l'Église Saint-Henri de Micoua. En 1966 et 1967, « année de pointe »<sup>301</sup>, la population du village atteint 1300 résidents<sup>302</sup>.

---

*campements et vie de chantier*. Montréal : Égré, Dominique. p.35

<sup>297</sup> *Idem*

<sup>298</sup> *Ibid*, p.36

<sup>299</sup> *Ibid*, p.37

<sup>300</sup> *Ibid.*, p.38

<sup>301</sup> *Idem*

<sup>302</sup> *Idem*

La *technocolonisation* a ceci de particulier qu'elle n'est pas uniquement mise en place afin de repousser les frontières ou contrôler plus de territoire. Elle répond d'une dynamique utilitaire, celle de la mise en place et du soutien d'un appareil technique. Ironiquement les progrès techniques effectués au cours des années 1960 dans le domaine des télécommunications et des technologies de télécommande et d'automatisation ont rendu caduque la nécessité d'avoir un personnel nombreux pour exploiter et entretenir les centrales. C'est pourquoi les trois villages connurent un déclin extrêmement abrupt et que Lac Louise et Micoua fermeront peu de temps après la fin des travaux du complexe Manicouagan-Outarde. Labrieville, qui avait survécu plus longtemps à la suite de la mise en service de la centrale Bersimis, tenta d'attirer d'autres entreprises afin de garder vivante sa communauté, mais les efforts furent vains et la municipalité fut démantelée en 1974<sup>303</sup>.

Le cas du village de Radisson connaît, malgré un développement similaire, un dénouement différent. Fondé en 1974<sup>304</sup> dans la foulée du développement de la première phase du complexe de La Grande Rivière, le village de quelques centaines d'habitants (2000 au plus fort des travaux en 1977<sup>305</sup>) fut rapidement utilisé comme « chef-lieu »<sup>306</sup> administratif de la région entière et principal lieu d'hébergement des cadres de la Société de développement de la Baie James en Jamésie<sup>307</sup>. Tout comme les autres municipalités construites par Hydro-Québec on y implanta toute une panoplie de services : une école, un centre hospitalier, un service alimentaire, des

---

<sup>303</sup> Frenette, P. (1996). *Histoire de la Côte-Nord*. Sainte-Foy : Institut québécois de recherche sur la culture, p.501-502

<sup>304</sup> Lacasse, R. (1983). *Baie James. Une épopée*. Montréal : Libre Expression, p.391

<sup>305</sup> *Ibid.*, p.392

<sup>306</sup> Société d'énergie de la Baie James (1987) *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière. réalisation de la première phase*, Montréal, p.423

<sup>307</sup> *Idem*

équipements pour l'organisation d'activités sportives et culturelles, etc<sup>308</sup>. Mais en raison de l'aspect permanent ou semi-permanent des postes de cadre et de son rôle administratif régional, le village a réussi à maintenir une relative vitalité malgré l'automatisation des centrales qui avait causé la fermeture de Labrieville, Micoua et Lac Louise.

Notons aussi que Radisson accueille également une institution, la station de recherche en écologie en lien avec le Centre d'Études Nordiques de l'Université Laval (CÉN). En continuité avec le régime « *technocolonial* » qui fait du territoire un objet réel qui se doit d'être transformé, tout autant qu'un objet abstrait devant être analysé, l'établissement d'un centre de recherche qui étudie, entre autres, les impacts environnementaux et sociaux des développements hydro-électriques au cœur d'une municipalité qui leur doit son existence n'est pas sans rappeler la définition de ce qu'est un régime technoscientifique. Celui-ci vise, selon Olivier Clain<sup>309</sup> ou Bernadette Bensaude-Vincent<sup>310</sup>, non plus la recherche d'une vérité apodictique, à l'image d'une conception plus classique ou théorétique de la science, mais la mesure de sa propre opération sur le réel. En somme, la mise en place de ce centre d'étude vient boucler la boucle décrite par Patrick Carroll qui parle de la modernité comme d'un paradigme d'expérimentation politique. Alors que le projet technoscientifique vise à mesurer les effets de ses propres actions, que la fondation de Radisson participe d'un régime de *technocolonisation* du territoire, il est tout à fait logique que le régime technopolitique que représente le *Science-State Plexus* vise lui aussi la mesure des impacts de sa propre opération de transformation du territoire.

---

<sup>308</sup> *Ibid.*, p.418-425

<sup>309</sup> Clain, O. (1989). Sur la science contemporaine, *Société*, Hivers 1989. p.95

<sup>310</sup> Bensaude-Vincent, B. (2009). *Les vertiges de la technoscience : Façonner le monde atome par atome*. Paris : La Découverte, p.19-21

La logique technopolitique que nous avons mise en lumière laisse voir le territoire comme un objet d'expérimentation physique pouvant et devant être transformé et modelé selon les impératifs du promoteur, le pouvoir étatique centralisé. C'est ainsi que l'ampleur des développements hydro-électriques, mais surtout l'intensité et la progression constante de l'artificialisation du territoire et de son intégration de plus en plus étroite dans le procès de production peuvent être saisies comme des pratiques de *technocolonisation*. L'innovation technologique sur laquelle ont reposé les projets aura donc été au cœur de la modernisation de l'État du Québec, depuis la centrale Bersimis jusqu'à la réalisation du complexe La Grande.

L'occupation du territoire du nord du Québec répond d'une logique foncièrement moderne dans laquelle les agents de l'État s'emparent du territoire et lui font subir une véritable métamorphose, faisant de lui un appareil technique, lieu de diffusion du pouvoir, le confirmant à la fois comme la source et la cible de la domination et de la puissance de l'État. Sa mise en valeur et ses transformations auront donc procédé d'une expérimentation technopolitique visant à transformer des espaces géographiques en lieux et instruments d'affirmation d'un pouvoir mobilisant la science non seulement pour raffermir son emprise, mais également pour mesurer et gérer les usages qu'il en fait. En ce sens, les réalisations de Bersimis, du complexe Manicougan-Outardes et de la Baie James auront permis à l'État québécois de générer les ressources énergétiques nécessaires à l'augmentation substantielle de la demande en électricité depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette augmentation, et la logique qu'elle sous-tend, sera d'ailleurs à la fois une cause et une conséquence de transformation radicale de la société québécoise, autant par la massification et la diffusion des infrastructures d'électrification, que par l'intensification du développement industriel nécessaire à la prospérité économique

moderne. Plus encore, il aura pu le faire en se donnant les moyens d'imposer et de renforcer les institutions politiques en phase avec la modernisation des infrastructures économiques, logistiques et techniques ainsi que des discours et des pratiques au cœur des représentations symboliques d'un *Science-State Plexus technocolonial* venu du sud.

#### 4.2 - La mise en place des *juridictions infrastructurelles*

Les infrastructures occupent une place centrale dans l'organisation des États. Bien avant l'époque moderne, elles ont permis la mise en place, le maintien, la diffusion et l'expansion d'un pouvoir politique centralisé. Les routes et les aqueducs romains en sont l'exemple par excellence. Par son schéma du *Science-State Plexus*, Carroll propose une interprétation renouvelée du rôle des infrastructures dans l'État moderne. Il avance le concept de « juridiction infrastructurelle »<sup>311</sup> (*infrastructural jurisdiction*). L'expression en elle-même permet de mettre en lumière comment, à travers le patrimoine bâti, la « culture de l'ingénierie »<sup>312</sup> (*engineering culture*) propre à la modernité transforme la matière et génère des technologies de gouvernementalité. À la suite de Foucault, Carroll conçoit le pouvoir de l'État moderne non pas comme le siège de la souveraineté, mais comme l'outil de diffusion de la contrainte étatique, une stratégie à la fois décentralisée et dépersonnalisée. Le pouvoir s'incarne non seulement à travers les agents de l'État (policiers, juges, préfets, législateurs, etc.), mais aussi, et surtout, dans les infrastructures mises en place par ceux-ci. Les *juridictions infrastructurelles*, en tant que « matérialisations de politiques »<sup>313</sup> sont

---

<sup>311</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.143

<sup>312</sup> *Ibid.*, p.7

<sup>313</sup> *Ibid.*, p.148

des dispositifs venant assurer la capacité d'action et de domination de l'État. La fonction de police des intérêts et des orientations du *Science-State Plexus* est ainsi assurée par des agents humains, mais aussi par des actants non-humains, tous imbriqués dans un vaste « réseau de communications »<sup>314</sup> assurant à l'ensemble une cohésion politique et épistémique. Compris de cette façon, la Police, c'est à la fois le personnel policier, mais aussi le poste de police, comme tout autre bâtiment ou structure matérielle servant à mettre en application les politiques de gouvernementalité. Par exemple, l'éclairage urbain et les feux de circulation sont des technologies de police de l'ordre et de la sécurité publique au même titre que les égouts et les usines de filtration des eaux usées sont des dispositifs techniques de police de l'hygiène publique. Ils sont des inscriptions dans la matière de la présence et du pouvoir de l'État.

Bien qu'étant tous des « nœuds dans le réseau de communications »<sup>315</sup>, ce qui distingue les *juridictions infrastructurelles* des humains agissant à titre d'émissaires ou d'agents de l'État est la notion d'« *impersonnal rule* »<sup>316</sup>. Chandra Mukerji décrit l'*impersonnal rule* comme une structuration de l'ordre politique par laquelle l'appareil de domination et d'imposition des politiques de l'État est non seulement dépersonnalisé, mais renforcé par l'absence formelle d'un énoncé de la contrainte en présence d'un agent de l'État :

« The Canal du Midi became an effective medium of political transformation in part because it exercised a form of impersonal rule. The new material regime brought the power of the state down to the local level. It became like a

---

<sup>314</sup> *Ibid.*, p.150

<sup>315</sup> *Idem*

<sup>316</sup> Mukerji, C. (2010). The Territorial State as a Figured World of Power: Strategics, Logistics, and Impersonal Rule, *Sociological Theory*, 2010, 28(4), p. 414

mountain or river in France—a physical part of the landscape that locals had to take into account. It was not like a political policy or argument that notables could contest. Opponents of the Canal du Midi could poke holes in the embankments of the canal as a “tactic” of protest, but if they did, they would only flood a neighbor’s land or their own village. The power of the state would not be breached opponents would confront the power of water, not the administration »<sup>317</sup>.

Le Canal du Midi, selon les travaux de Mukerji, est une infrastructure dont les fonctions sont multiples. On pourrait dire de même des barrages d’Hydro-Québec. Il y a dans ces deux types d’infrastructures la fonction utilitaire évidente, celle d’établir une voie navigable ou de produire de l’électricité. Cependant tous deux agissent aussi à un tout autre niveau. Symboliquement, ils sont une démonstration de la puissance logistique et mobilisatrice du *Science-State Plexus*, dont le projet est de dominer la nature, de la forcer à sa gouverne. Ce type de projet pose l’État en maître de son territoire et de ses populations non seulement parce qu’il impose sa présence dans le temps et l’espace de façon permanente, mais aussi, et surtout, parce qu’il les transforme radicalement à l’aide des outils de la science et de la technique moderne. Matériellement, et c’est là le cœur de l’argumentaire de Mukerji, les infrastructures de ce type, par l’*impersonnal rule*, imposent de façon radicale le projet étatique dans la vie concrète des populations présentes sur le territoire. Là où le concept de Mukerji se distingue du pouvoir impersonnel wébérien, c’est que dans le second, le qualificatif « impersonnel » renvoie au fait que dans la modernité, le pouvoir de la fonction est distingué de celui des individus l’exerçant. Dans le concept élaboré par Mukerji, l’aspect « impersonnel » fait au contraire référence à l’absence d’individus exerçant la contrainte étatique.

---

<sup>317</sup> *Idem*.

L'État moderne, s'il est à la fois une idée abstraite et un ensemble d'institutions, s'incarne dans un ensemble de structures matérielles qui ont comme principales fonctions d'imposer physiquement et symboliquement sa présence et de servir de point de diffusion de son pouvoir coercitif ou mobilisateur. Cette implantation infrastructurelle aura aussi pour effet de transformer le rapport au territoire qu'entretiennent les populations qui l'habitent.

Dans cette sous-section, nous proposons d'aborder trois groupes d'infrastructures et de voir comment ils peuvent être compris, selon la catégorisation de Carroll, comme des *juridictions infrastructurelles*. Premièrement, nous aborderons les ouvrages d'ingénierie au cœur de notre projet : les centrales hydroélectriques. Nous verrons comment leur construction participe aussi de la construction d'un État en phase de modernisation. Deuxièmement, nous verrons comment les routes et les lignes de transport électriques sont des vecteurs de consolidation du territoire national. Troisièmement, nous nous intéresserons à l'aspect matériel des changements sociaux causés par le développement hydroélectrique et nous observerons la façon dont le *Science-State Plexus*, par le biais des *juridictions infrastructurelles*, impose ses propres catégories sociales et épistémiques.

#### 4.2.1 - L'économie politique du développement hydroélectrique

En continuité avec les travaux de Mukerji présentés dans « impossible engineering Technology and Territoriality on the Canal du Midi »<sup>318</sup>, principalement les chapitres 8 et 9, nous proposons d'analyser les centrales hydroélectriques

---

<sup>318</sup> Mukerji, C. (2009). *Impossible Engineering. Technology and Territoriality on the Canal du Midi*. Princeton : Princeton University Press

développées par Hydro-Québec comme des *nœuds* technopolitiques. En mobilisant la théorie latourienne de la circularité des savoirs scientifiques, Mukerji présente les connaissances scientifiques mobilisées par l'État comme de multiples nœuds constituant un filet, des points de rencontre excessivement denses entre divers acteurs, divers savoirs, diverses technologies interreliés et formant un réseau. En concordance avec l'approche de Carroll qui lie les projets de la science et de l'État moderne, nous pensons que les thèses de Latour et Mukerji, appliqués aux *juridictions infrastructurelles*, décrivent adéquatement la réalité que nous observons : les centrales hydroélectriques sont des nœuds constitués d'un ensemble de savoir technoscientifique, d'acteurs politiques, d'un discours et d'un projet étatique, d'appareils épistémiques et techniques, d'une culture de l'ingénierie, de pratiques politiques variées, d'un écosystème naturel, et plus encore. Ce type de théorisation nous permet de mieux comprendre comment la pratique technoscientifique de production d'électricité est intimement reliée à la formation du *Science-State Plexus* ; en d'autres mots, le recours au concept du nœud technopolitique nous permet de lier technoscience et politique dans un même projet et d'expliquer comment et pourquoi, quand Hydro-Québec produit de l'électricité, elle produit aussi l'État et les conditions favorables à l'augmentation de ses capacités d'action.

Lors d'une conférence prononcée à La Grande Bibliothèque en commémoration des cinquante ans de la Révolution tranquille en mai 2010 à Montréal, l'économiste Pierre Fortin rappelle que la situation économique du Québec, au tournant des années 1960, accusait un grave retard par rapport à celle de l'Ontario et en regard des standards nord-américains en général<sup>319</sup>. Fortin fait remarquer que la croissance économique de l'après-guerre au Québec est en grande partie attribuable aux

---

<sup>319</sup> Fortin, P, Conférence présentée dans la série « La Révolution tranquille, 50 ans d'héritages » à la Grande Bibliothèque, Montréal, 11 mai 2010, p.1-2

retombées collatérales de la croissance des économies voisines<sup>320</sup>, principalement américaines. Plusieurs indicateurs économétriques démontrent la situation économiquement peu enviable du Québec de l'époque :

[...] dans les années 1950, l'économie québécoise était portée par l'expansion nord-américaine et progressait à peu près au même rythme par habitant que l'économie ontarienne. Mais nos salaires et notre niveau de vie, qui avaient dégringolé antérieurement, restaient bien inférieurs et ne manifestaient aucun signe de rétablissement. Le taux d'emploi de nos hommes se détériorait et celui de nos femmes accusait un retard croissant sur celui des femmes ontariennes. Nos jeunes étaient terriblement sous-scolarisés [...] L'État québécois n'était pas inactif, mais il sous-investissait gravement dans les infrastructures.<sup>321</sup>

Lors de la prise du pouvoir par les Libéraux de Jean Lesage en 1960 le programme de *l'équipe du tonnerre* était ambitieux : une modernisation des institutions basée sur la construction d'un État-national pour les Canadiens français. Malgré une victoire majoritaire, le gouvernement Lesage, devant l'ambitieux projet de nationalisation de la production, du transport et de la distribution de l'électricité (ce qui représente environ 75 % de toute l'électricité produite sur le territoire du Québec), déclenchera des élections anticipées seulement deux ans plus tard, élections qui revêtiront un caractère plébiscitaire. Après sa victoire, avec en main une légitimité renouvelée et renforcée, le gouvernement Lesage ira de l'avant avec la seconde phase de nationalisation et d'expansion d'Hydro-Québec.

Malgré les discours de rupture et de changement qui auront marqué les campagnes libérales de 1960 et 1962 (les slogans de campagne étaient, rappelons-le, « C'est le temps que ça change » en 60 et « Maître chez nous » en 62), c'est sous le signe d'une

---

<sup>320</sup> *Idem*

<sup>321</sup> *Ibid.*, p.3

continuité certaine que la stratégie de modernisation énergétique et de développement industriel entamée sous les législatures précédentes se poursuivra, consacrant du même coup le développement hydroélectrique comme le cœur du programme économique et politique de l'État. En effet, dès les années 1950 le gouvernement Duplessis déployait une stratégie énergétique et industrielle basée sur l'exploitation intensive du potentiel hydroélectrique : la construction du complexe de Bersimis (début des travaux en 1953), de la centrale de Carillon (1959) et des travaux d'augmentation de la puissance de la centrale de Beauharnois (1959-1961) relèvent de la même volonté modernisatrice que celle proposée par le gouvernement libéral. Dans le Discours sur le Budget de 1962, Lesage tiendra les propos suivants :

Nous possédons un levier commun, notre État du Québec. Nous serions coupables de ne pas nous en servir. Notre triple objectif est d'améliorer la culture et l'éducation, d'instaurer un meilleur niveau de santé et de bien-être et de favoriser le progrès économique de la Province.<sup>322</sup>

Si l'on en juge par les investissements massifs qui auront suivi, la stratégie mise de l'avant pour réaliser le projet de modernisation de l'État aura été basée en grande partie sur la construction d'infrastructures publiques et un développement hydroélectrique massif, générant à la fois une forte croissance économique, et soutenant le développement industriel (aluminerie, sidérurgie) par l'augmentation des ressources énergétiques disponibles à faible coût. Au cours de cette décennie et des suivantes, les investissements en immobilisation d'Hydro-Québec participeront à la formation du produit intérieur brut (PIB) de façon importante. Alors que le seul complexe de Bersimis générerait des investissements à la hauteur d'un peu plus de 1,5 % du PIB, le complexe Manicouagan-Outarde fit grimper cette proportion juste

---

<sup>322</sup> Lesage, J, cité dans Fortin, P, Conférence présentée dans la série « La Révolution tranquille, 50 ans d'héritages » à la Grande Bibliothèque, Montréal, 11 mai 2010, p.4

sous la barre des 2,5 %, tandis que la phase 1 du complexe La Grande la fit bondir au-dessus de 4 %<sup>323</sup>. Cette augmentation est d'ailleurs en parfaite concordance avec l'observation faite en section 1 du présent chapitre concernant l'évolution de l'ampleur des projets de modifications territoriales. En effet, on peut constater que ce type de développement a eu pour effet non seulement de stimuler l'économie nationale, mais aussi de favoriser la consolidation du pouvoir de l'État en augmentant ses revenus — donc sa capacité d'action — grâce aux recettes fiscales générées par ces investissements. Le développement hydro-électrique québécois a donc été à la fois le cœur d'un programme de modernisation et un investissement stratégique en étant utilisé comme un levier économique servant à la création de milliers d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires grâce à la mise en place d'un « programme d'achat préférentiel »<sup>324</sup> :

Dans l'attribution de ses contrats, l'État reconnaît son intérêt à favoriser les entreprises de chez nous : il percevra sous forme d'impôts directs et indirects, à échéances plus ou moins rapprochées, l'excédent qu'il consent à payer pour stimuler notre économie [...] La création de nouvelles industries et l'expansion des entreprises actuelle entraîneront une plus grande consommation d'énergie électrique. Ainsi, il devient évident que, sur une base d'affaires, notre politique d'achat est profitable à l'Hydro-Québec, de même qu'à toute la population. C'est pourquoi en 1960 l'Hydro-Québec attribuait 62,2 % de ses contrats en entreprises du Québec ; en 1961, ce pourcentage atteignait 77,6 % et, en 1962, nous orientons chez nous 82,6 % de nos achats industriels. Quand votre Hydro-Québec donne une préférence au manufacturier du Québec, quand son personnel dépense de l'initiative et des efforts pour garder dans son territoire l'argent reçu de ses usagers, elle ne consent à aucun sacrifice ; elle applique au contraire une politique rationnelle et profitable<sup>325</sup>.

---

<sup>323</sup> Fortin, P, Conférence présentée dans la série « La Révolution tranquille, 50 ans d'héritages » à la Grande Bibliothèque, Montréal, 11 mai 2010, p.20

<sup>324</sup> AHQ, Conférence de Presse prononcé par M. le Commissaire Raymond Latreille, *Inauguration de l'exposition « hydro-Québec 64 »*, 15 avril 1964, p.3

<sup>325</sup> *Ibid.*, p.3-4

En plus de la bonification des ressources budgétaires et du soutien direct et indirect à l'économie québécoise, l'État, en investissant massivement dans le développement d'infrastructures stratégiques telles que les centrales hydro-électriques et les infrastructures d'électrification (lignes de transports, postes de distribution, etc.), augmente ce que Mukerji nomme le « pouvoir logistique »<sup>326</sup> (*logistical power*) et les capacités effectives de sa domination :

« ...logistical power [...] is the use of material world for political effect, physically reworking land to shape the conditions of possibility for collective life. A material regime cultivated this way favors some groups over others, but governs impersonally through an order of things [...] The exercise of logistical power depends on natural knowledge (techne and/or episteme), either practical experience in working with materials, or formal knowledge useful for reshaping the environment. This knowledge is employed for making built environments or material contexts for social life, conditioning action both practically and through symbolism embedded in the form of things. The effectiveness of the resulting material regime lies in its mute presence as a form of impersonal rule. Without words, the built environment often seems to lie outside of political dispute, and thus can seem as inevitable as the natural order. And without people enforcing order, a system of impersonal rule provides little opportunity for resistance. So, the outcome of exercising logistical power is an inarticulate but deeply effective material regime inflected with cultural ideals and conveying a reality that seems inevitable »<sup>327</sup>.

Par ailleurs, le fait que plusieurs des développements techniques au cœur des projets hydroélectriques de l'époque aient été des prouesses d'ingénierie et des premières mondiales – comme que nous l'avons vu au chapitre 3 - renforce notre compréhension du rôle des centrales hydroélectriques en tant que nœuds

---

<sup>326</sup> Mukerji, C. (2010). The Territorial State as a Figured World of Power: Strategics, Logistics, and Impersonal Rule, *Sociological Theory*, 2010, 28(4), p. 404

<sup>327</sup> *Idem*

technopolitiques à partir desquels se déploie le pouvoir logistique. Non seulement l'État, par le truchement d'Hydro-Québec ou de la Société du développement de la Baie James, aura-t-il généré les conditions de sa propre modernisation et de celles de son économie, il aura aussi permis de produire des innovations technoscientifiques importantes, plaçant sa société d'État en position de leader mondial dans certaines sphères de recherche comme le génie civil ou le génie électrique, augmentant ainsi son prestige et sa puissance géopolitique. Ces innovations auront permis la mise en place d'infrastructures de production hydroélectrique encore plus éloignées des grands centres et surtout la construction de centrales beaucoup plus puissantes, renforçant en retour le pouvoir logistique de l'État du Québec.

Par exemple, les centrales hydroélectriques construites au Québec dans la première moitié du vingtième siècle avaient une puissance potentielle excédant rarement 200 MW et plusieurs d'entre elles produisaient moins de 100 MW <sup>328</sup>. En comparaison, le complexe Bersimis a une puissance cumulée de 2023 MW, celui de Manicouagan-Outarde de 6669 MW et celui de la première phase du complexe La Grande génère plus 10 812 MW <sup>329</sup> ! Mis ensemble, les trois importants développements hydroélectriques réalisés par Hydro-Québec entre 1953 et 1984 totalisent près de 20 GW de potentiel électrique, sans compter la réalisation d'autres projets de moins grande envergure comme les centrales de Hart-Jaune (1960, 50 MW), Carillon (1962-64, 753 MW), Rapide-des-Îles (1966-73, 176 MW),

---

<sup>328</sup> <http://www.hydroquebec.com/production/centrale-hydroelectrique.html> tel que consulté le 20 janvier 2018

<sup>329</sup> *Idem*

Première-Chute (1968-75, 131 MW)<sup>330</sup>, ou la centrale nucléaire de Gentilly (1983, 885 MW)<sup>331</sup>.

#### 4.2.2 - Électrification, intégration et consolidation territoriale

Il n'aura pas fallu attendre la Révolution tranquille pour que l'électricité soit au cœur du projet politique de l'État québécois. Maurice Duplessis, qui s'était opposé à la création d'Hydro-Québec sous le gouvernement Godbout en 1944, créa l'Office de l'Électrification Rurale en 1945, dont la mission était « d'appuyer financièrement la création de coopératives d'électricité »<sup>332</sup>. Cette politique, qui visait entre autres à endiguer l'exode vers les villes en améliorant la qualité de vie des populations rurales et le développement économique régional<sup>333</sup>, faisait aussi partie de la stratégie économique du gouvernement Duplessis en favorisant une politique de décentralisation industrielle<sup>334</sup> dont l'objectif était de « développer de nouveaux pôles industriels hors de la grande région de Montréal »<sup>335</sup>. Mais avec cette électrification vint inévitablement une augmentation de la demande et les besoins pour de nouvelles centrales commencèrent à se faire sentir dès 1950 et augmentèrent à mesure que la société québécoise s'adaptait au mode de consommation de masse typique des ménages nord-américains de l'après-guerre. Si plusieurs centrales de moindre envergure furent érigées à l'époque dans diverses régions (entre autres Rapide 2 et 7

---

<sup>330</sup> *Idem*.

<sup>331</sup> *Idem*.

<sup>332</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.140

<sup>333</sup> *Idem*.

<sup>334</sup> *Ibid.*, p.146-148

<sup>335</sup> *Ibid.*, p.45

en Abitibi-Témiscamingue et celle de La Tuque en Mauricie)<sup>336</sup>, c'est le complexe de Bersimis qui aura été la principale réponse du gouvernement Duplessis à l'explosion de la demande en électricité. Mais le choix de ce projet, parmi d'autres, n'est pas fortuit et répond d'une volonté de consolidation territoriale de l'État en concordance avec le projet de promouvoir l'occupation et la prospérité de l'ensemble des régions du Québec :

[...] nous voulons donner justice à toutes les régions. Pourquoi les Gaspésiens et les gens de Chibougamau, qui sont Canadiens comme les autres, ne bénéficieraient-ils pas aussi des avantages de l'électricité et d'industries dans une province si riche en pouvoir d'eau ? L'essor rapide de l'industrie dans la région du Saguenay exige aussi de la force motrice [...] C'est d'abord et avant tout en songeant à ces besoins que les travaux de Bersimis ont été entrepris.<sup>337</sup>

Cet impératif politique couplé à la réalité géographique de l'étendue du territoire québécois poussera Hydro-Québec vers l'innovation technologique et l'installation des « premières véritables lignes à haute tension de 315 kV au Canada »<sup>338</sup>. Nous avons ici un exemple concret du lien qui unit le domaine politique et celui des technosciences. La capacité de l'État du Québec à consolider son territoire s'est vue renforcée par la pratique de la recherche scientifique et l'audace de ses ingénieurs. C'est donc en 1963 que fût achevée une ligne de transport électrique terrestre — une ligne sous-marine traversant le Saint-Laurent avait été inaugurée en 1955 et fût abandonnée en 1961 — reliant la Côte-Nord, la région de Québec, le Bas-St-Laurent et la Gaspésie<sup>339</sup>. Dès lors, les régions du Québec plus pauvres en ressources

---

<sup>336</sup> <http://www.hydroquebec.com/production/centrale-hydroelectrique.html> tel que consulté le 16 janvier 2018

<sup>337</sup> Duplessis, M, cité dans Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion, p.146

<sup>338</sup> Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion p.44

<sup>339</sup> *Idem*

énergétiques étaient intégrées à un réseau national permettant un développement économique et industriel comparable dans l'ensemble des régions administratives.

Avec la Révolution tranquille et l'émergence d'un « nationalisme revendicateur centré sur le territoire du Québec »<sup>340</sup>, la logique d'occupation et de colonisation du territoire se meut en une politique d'appropriation territoriale et d'exploitation massive des richesses naturelles du Nord afin de les mettre au service de la modernisation et la prospérité du Sud<sup>341</sup>. Ce type de nationalisme conduit par l'État se distingue du nationalisme canadien-français traditionnel dans lequel le localisme et la fondation de paroisses servaient de trame de fond. Le prélude à ce modèle d'appropriation territoriale rapide et systématique aura été davantage le Plan Vautrin que l'expansion progressive qui avait marqué le colonialisme du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle. Devant un tel projet, la présence de l'État dans l'ensemble des régions du Québec — à travers entre autres la création du ministère des Ressources naturelles en 1960 — ira en s'amplifiant et avec elle suivra aussi l'innovation technologique. Non seulement Manic-5 est-il, encore aujourd'hui, le « plus gros barrage à voutes multiples et à contreforts au monde »<sup>342</sup>, mais le réseau de transport électrique qui relie le complexe Manicouagan-Outarde aux grands centres, confirmant à la fois la logique d'appropriation et la consolidation de l'État-territoire, sera rendu possible grâce à la maîtrise de la technologie du transport à haut voltage et la construction des premières lignes de 735 kV au monde<sup>343</sup>. Ce sera cette innovation qui rendra possible, quelques années plus tard, la réalisation technologiste du complexe La Grande et l'appropriation des ressources hydrauliques de la Baie James, avec des installations

---

<sup>340</sup> *Ibid.*, p.150

<sup>341</sup> *Ibid.*, p.151-152

<sup>342</sup> *Ibid.*, p.50

<sup>343</sup> *Ibid.*, p.270

gigantesques et encore plus éloignées des centres de consommation que ne l'étaient celles de la Côte-Nord.

Les lignes à haute et très haute tension n'auront pas été le seul réseau tentaculaire à servir d'infrastructures d'intégration territoriale. De Bersimis à la Baie James, la création d'un réseau routier aura été un des éléments clés de la mise en place des infrastructures hydro-électriques. Cependant, l'entretien de ces routes et leur asphaltage, même longtemps après la fin des travaux de construction et l'avènement de l'opérationnalisation téléguidée des centrales, répond d'une logique qui dépasse le simple caractère utilitaire de telles infrastructures. En intégrant ces routes au réseau national — même après que les villages de Labrieville, Micoua et Lac Louise aient fermé leurs portes — l'État fait prévaloir une logique d'occupation matérielle et symbolique de l'espace.

Depuis l'antiquité, la construction de routes aura été un outil de formation des États, un vecteur de civilisation, Rome en étant le symbole le plus fort et le plus connu. Mais les routes auront aussi été des outils de modernisation, une stratégie de gouvernementalité des États moderne leur permettant d'agir concrètement sur les populations via le patrimoine bâti et l'organisation du territoire. Eugen Weber démontre dans « *Peasants into Frenchmen: the modernization of rural France, 1870-1914* »<sup>344</sup> que l'intégration des populations paysannes au projet national français aura été favorisée, entre autres, par la construction et la rationalisation des infrastructures routières, permettant une meilleure pénétration du pouvoir de l'État en phase de modernisation dans les régions rurales<sup>345</sup>. Cette thèse sera reprise par Michael K.

---

<sup>344</sup> Weber, E. (1976). *Peasants into Frenchmen: the Modernization of Rural France, 1870-1914*. Stanford : Stanford of University Press

<sup>345</sup> *Ibid.*, pp.195-220,

Bess, dans « Routes of Compromise : Building Roads and Shaping the Nation in Mexico, 1917-1952 »<sup>346</sup>, ou il démontre que la construction routière, dans le Mexique de l'après-Révolution, aura été le résultat d'un projet étatique de modernisation et de consolidation de l'identité et de l'économie nationale mexicaine :

« I explore the social, economic, political and legal implications of road buildings as a critical aspect of state formation. Construction efforts not only manifested state power in large-scale infrastructure project but also helped to mobilize public and private resources to once isolated areas. James C. Scott and Eugen Weber have written on the role that road-building efforts have played historically in shaping a sense of national identity as people traveled from place to place. New roads joined regional markets into national economies as trade links extended beyond state border »<sup>347</sup>.

Dans le contexte de notre recherche, trois routes répondent à ce type de projet. La route 385, un tronçon de 84,5 km reliant le village de Forestville à la centrale de Bersimis-1 ; la route 389, longue de 567 km, reliant les villes de Baie-Comeau et Fermont en passant par Manic-2, 3 et 5 ; la Route de la Baie James (en prolongement de la route 109) assurant les 620 km qui séparent la ville de Matagami et l'aménagement Robert-Bourassa (LG-2). Très peu d'informations sont disponibles concernant la construction des routes 385 et 389, sinon des mentions établissant qu'elles ont été aménagées lors des phases préliminaires des travaux de construction des complexes Bersimis et Manicouagan-Outarde. Dans le cas de la route 389, sa prolongation jusqu'à Fermont aura été réalisée par étapes — de façon discontinue et par différents acteurs — en fonction des activités économiques de coupes forestières et d'extraction minière. Elle ne sera cependant reconnue comme faisant partie du

---

<sup>346</sup> Bess, M.K (2017). *Routes of Compromise : Building Roads and Shaping the Nation in Mexico, 1917-1952*, Lincoln: University of Nebraska Press

<sup>347</sup> *Ibid.*, p.3

réseau routier national qu'en 2005<sup>348</sup>. En plus d'être une infrastructure d'intégration territoriale assurant une continuité entre les différentes régions-ressources du Québec, la route 389 continue, bien après l'âge d'or du développement hydro-électrique, d'être un outil de développement économique et d'appropriation des ressources naturelles nordiques, puisqu'elle sera un des axes routiers principaux du « Plan Nord à l'horizon 2035 »<sup>349</sup> du gouvernement libéral de Philippe Couillard. À cet effet, l'État du Québec investira près de 468 millions de dollars entre 2015 et 2025 afin de « réaliser les correctifs essentiels à l'amélioration de la sécurité et du confort des usagers »<sup>350</sup> et favoriser « la mise en valeur du potentiel économique considérable du Nord québécois en donnant accès à de nombreuses ressources naturelles et récréotouristiques »<sup>351</sup>.

La Route de la Baie James, quant à elle, est une infrastructure centrale de la région administrative du Nord-du-Québec reliant, par divers prolongements secondaires, les communautés de Waskaganish (102 km à partir du km 237), Nemaska et Chibougamau (respectivement à 117 km et 440 km du km 117), Eastmain (à 103 km du km 351), Wemindji (à 96 km du km 518), Chisasibi (à 90 km du km 600) et finalement Radisson (à 5 km du km 617)<sup>352</sup>. La majorité de ces villages ne sont pas des sites d'infrastructures hydro-électriques ou des centres industriels d'importance. La construction de près de 836 km de routes secondaires, au cours des années suivant la réalisation de la phase 2 du complexe La Grande (1996) — à l'inauguration de la

---

<sup>348</sup> <https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/projets-infrastructures/projets/reseau-routier/projets-routiers/cote-nord/Pages/amelioration-route-389.aspx> tel que consulté le 20 janvier 2018

<sup>349</sup> *Idem*

<sup>350</sup> *Idem*

<sup>351</sup> *Idem*

<sup>352</sup> <http://routebaiejames.com/jbr/index.html> tel que consulté le 21 janvier 2018

route en 1974<sup>353</sup>, seuls Chisasibi<sup>354</sup> et Radisson<sup>355</sup> étaient reliés à l'axe principal —, s'inscrit davantage dans un projet d'incorporation des communautés Cris et Inuit à l'espace national dans une volonté de consolidation de l'État territorial plutôt que dans une initiative purement basée sur une rationalité technoéconomique.

Le résultat de ce développement, notamment par le lien Nemaska-Chibougamau, est une intégration territoriale complète : il est désormais possible d'accéder, par la route, aux infrastructures de la Baie James à partir de la Côte-Nord ou de Québec, sans passer par Montréal, en empruntant la route 167 reliant Saguenay à Chibougamau. En mettant fin à la marginalisation territoriale des communautés de la Baie James, l'État se donne des moyens de contrôle et assure la réalisation de son projet de gestion/planification/organisation des populations. En se faisant le maître d'œuvre des infrastructures répondant à ses propres orientations sur l'ensemble de son territoire, le *Science-State Plexus* assure les bases du déploiement et de l'effectivité de son pouvoir logistique. Par exemple, le choix du tracé de la Route de la Baie James aura été un objet de litige entre l'État du Québec et un groupe de citoyen de l'Abitibi connu sous le nom de « L'Ordre des Conquérants du Nord »<sup>356</sup>. Le projet de construction d'une route reliant La Sarre à la Baie James — planifié dès le milieu des années 1960 et partiellement réalisé grâce à l'initiative citoyenne — aura été supplanté, puisque le tracé finalement retenu par l'État se fait en partance de Matagami. Il y a là une démonstration explicite de la façon dont l'État centralisé impose sa vision et sa gestion des affaires publiques.

---

<sup>353</sup> Lacasse, R. (1983). *Baie James. Une épopée*. Montréal : Libre Expression, p.274

<sup>354</sup> Senecal, P et Egré, D. (1998). Les impacts du complexe hydroélectrique La Grande sur les communautés autochtones, *Recherches Amérindiennes au Québec*, XXVIII (1), p.95

<sup>355</sup> Lacasse, R. (1983). *Baie James. Une épopée*. Montréal : Libre Expression, p.274

<sup>356</sup> <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1017088/conquerants-du-nord-route-abitibi-baie-james>

Bien que ce soit l'immensité des réservoirs et des barrages qui frappe en premier l'imaginaire, selon Stanley Warner, professeur émérite au Hampshire College, le réseau routier de la Baie James aura été un agent de perturbation et de changements sociaux plus importants que les infrastructures de production hydroélectrique :

« from a social impact perspective, the 1,500 kilometers of new roads traversing the region are the stronger agent of change. Historically, the geographic isolation of all but the most southern cree villages sustained a social separation from French Quebec society that carried, if not the political meaning of autonomy, but something of the reality of its practice [...]the coming of roads brought not only the subculture of motor vehicle ownership and travel but a new spatial order of interpenetration, exchange relationships, and social friction »<sup>357</sup>.

Malgré les différences entre les cas québécois, mexicains ou français, on peut observer qu'une même dynamique est à l'œuvre : Warner, à l'instar de Weber et Bess, constate que la construction des infrastructures routières s'inscrit dans un processus politique d'intégration de l'espace national et participe d'un projet de renforcement des capacités de la domination effective de l'État sur l'ensemble du territoire et des populations.

#### 4.2.3 - Infrastructures matérielles et transformations sociales

La construction des routes aura été un des facteurs de transformation importants des réalités sociales du Nord. La pratique de la chasse aura été grandement modifiée par l'accès facilité à certaines portions du territoire<sup>358</sup>, en introduisant la chasse en

---

<sup>357</sup> Warner, S, *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs*, in Hornig, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill Queen's University Press, p.106

<sup>358</sup> Senecal, P et Egré, D. (1998). Les impacts du complexe hydroélectrique La Grande sur les communautés autochtones, *Recherches Amérindiennes au Québec*, XXVIII (1), p.95

l'accès facilité à certaines portions du territoire<sup>358</sup>, en introduisant la chasse en « corridors »<sup>359</sup>, en coupant ou perturbant des lignes de trappes existantes<sup>360</sup> ou en permettant des séjours en forêt beaucoup plus courts,<sup>361</sup> ce qui allait contribuer graduellement à marginaliser le mode de vie nomade. L'organisation, l'utilisation et le partage du territoire a été complexifié par l'augmentation de la fréquentation de celui-ci par des blancs venus du sud<sup>362</sup>. Le développement économique permit par la construction routière, notamment par l'essor des industries forestière et touristique<sup>363</sup>, a aussi participé à la transformation de la socialisation des populations des territoires nordiques. Cependant, bien d'autres infrastructures matérielles liées à la modernisation auront généré des transformations radicales du mode de vie de populations touchées par le développement hydroélectrique.

La fixation spatiale des communautés nomades passait nécessairement par la mise en place d'infrastructures d'habitation qui répondent aux impératifs de la vie sédentaire. Sur la Côte-Nord des maisons construites par et pour les Innus sont apparues dès le 19<sup>e</sup> siècle<sup>364</sup>. D'abord en bois rond, puis plus tard en bois de charpente<sup>365</sup>, les maisons, si elles ont précédé la création des réserves, en ont cependant été un des

---

<sup>358</sup> Senecal, P et Egré, D. (1998). Les impacts du complexe hydroélectrique La Grande sur les communautés autochtones, *Recherches Amérindiennes au Québec*, XXVIII (1), p.95

<sup>359</sup> *Ibid.*, p.96

<sup>360</sup> *Idem*

<sup>361</sup> *Ibid.*, p.95

<sup>362</sup> Warner, S, *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs in Hornig*, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill Queen's University Press, p.107

<sup>363</sup> *Ibid.*, p.109

<sup>364</sup> Charest, P. (2017). Discours Innu sur la maison : expression d'une ambivalence culturelle, *Recherches Amérindiennes au Québec*, 47 (1), p.13

<sup>365</sup> *Ibid.*, p.15

symboles culturels les plus forts<sup>366</sup>. D'ailleurs, le « premier programme de construction de maisons de grande envergure sur l'ensemble de la Côte-Nord »<sup>367</sup> aura été piloté par le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord du Canada (MAINC) lors de la création de cinq nouvelles réserves entre 1949 et 1972. Pour les Cris de l'Eeyou Istchee, le climat plus rude et les ressources limitées en matériaux de construction ont favorisé une plus longue persistance des différents types d'habitation traditionnelle<sup>368</sup>, malgré l'existence de quelques constructions de fortune autour des postes de traite. Il faudra attendre le milieu des années 1960 et les programmes fédéraux pancanadiens pour que l'État canadien développe une politique rationnelle d'habitation<sup>369</sup> applicable aux Cris de la Baie James. Ce seront aussi ces programmes centralisés qui prendront le relais, à partir de 1968, du développement des habitations des Innus de la Côte-Nord<sup>370</sup>.

Au tournant des années 1970, trois types de programmes gouvernementaux étaient voués au logement et à la construction d'habitations permanentes pour les communautés autochtones : le programme d'habitation subventionné par le ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada, le programme de la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement pour les Autochtones vivant dans les réserves et les différents programmes d'habitation administrés par les conseils de bande<sup>371</sup>. Il existe

---

<sup>366</sup> *Ibid.*, p.13

<sup>367</sup> *Ibid.*, p.16

<sup>368</sup> Gale, M. (2014). *Devising a Sustainable Housing Program for Quebec's Cree First Nations: the Potential of Homeownership*, (projet de recherche supervisé) [Document non publié], Montréal: McGill University, School of Urban Planning, p.23

<sup>369</sup> *Idem*

<sup>370</sup> Charest, P. (2017). Discours Innu sur la maison : expression d'une ambivalence culturelle, *Recherches Amérindiennes au Québec*, 47 (1), p.17

<sup>371</sup> Gale, M. (2014). *Devising a Sustainable Housing Program for Quebec's Cree First Nations: the Potential of Homeownership*, (projet de recherche supervisé) [Document non publié], Montréal: McGill University, School of Urban Planning, p.24

peu d'information relativement au nombre de maisons construites en territoire Innu à cette époque. Cependant, les études témoignent d'une augmentation substantielle en territoire cri après signature de la CBJNQ, puisque l'investissement étatique en infrastructures et en habitation augmentera de façon substantielle :

L'ordre des priorités est resté ferme à une exception près : les « infrastructures et services municipaux » passent du quatrième au deuxième rang, de 10 % à près de 30 % du total, parce qu'un effort délibéré a été consenti pour mieux loger les Cris<sup>372</sup>.

Bien que l'ensemble de ces programmes aient été implantés par le gouvernement fédéral, nous considérons que cette situation est davantage liée à la réalité constitutionnelle canadienne et au partage des compétences qu'à un désengagement de l'État du Québec, ce qui viendrait, selon notre cadre théorique, limiter la portée de son projet de modernisation. En d'autres mots, les deux États s'entendent sur la nécessité de mettre en place des programmes d'accès au logement, mais le désaccord porte sur les modalités : quel palier gouvernemental fournira les investissements ? Qui sera le maître d'œuvre ? Qui en sera ensuite le gestionnaire ? Par exemple, la Direction du Nouveau-Québec investira dans la construction d'habitations au Nunavik, avant même le retrait du gouvernement fédéral en matière d'habitation :

En 1967, la Direction générale du Nouveau-Québec du ministère des Ressources naturelles construit sept maisons pour des familles inuites à Tasiujaq. Quelques années plus tard, avec des matériaux et de la main-d'œuvre payés par le gouvernement fédéral, le ministère en construit six autres. En outre, de 1963 à 1968, le gouvernement québécois construit six

---

<sup>372</sup> Simard, J-J, (1994). Les dépenses de l'État chez les Cris et les Inuit du Québec depuis la convention de 1975, *Les autochtones*, 35 (3), p.536

maisons dans d'autres communautés pour loger du personnel de ce ministère<sup>373</sup>.

Dans la foulée de la signature de la CBJNQ, l'État du Québec prend officiellement le relais de l'État canadien dans le financement et la gestion du logement des communautés inuites<sup>374</sup>, non assujetties à la Loi sur les Indiens. C'est en 1978 que la Société d'Habitation du Québec (SHQ) interviendra pour la première fois dans ce qui est aujourd'hui le Nunavik avec la construction, à Kujuaq, de 17 unités d'habitation en entre 1978 et 1979<sup>375</sup>. Dans les années suivantes, l'État du Québec par l'intermédiaire de la SHQ se portera acquéreur de « quelque 800 logements construits par le MAINC au cours des décennies précédentes, ce qui lui permet d'exercer sa pleine compétence sur l'ensemble des activités relatives à l'habitation au nord du 55<sup>e</sup> parallèle »<sup>376</sup>. En plus de gérer le parc immobilier déjà présent, la SHQ construira de 1980 à 1990 entre « 130 et 140 logements sociaux par année »<sup>377</sup>. Il faut aussi noter que la SHQ administre un programme d'habitation pour les Autochtones vivant à l'extérieur des réserves, ce qui s'explique encore une fois par le partage des compétences fédérales/provinciales, puisque la juridiction fédérale ne s'applique que dans les limites de l'espace géographique de celles-ci.

La majorité des unités d'habitation construites pour les communautés autochtones, aussi bien par le ministère des Affaires indiennes, par la SCHL ou par la SHQ en territoire inuit ou hors réserve, sont largement similaires, de formats relativement standardisés. Deux chercheurs, l'un travaillant sur les communautés innues de la

---

<sup>373</sup> Société d'habitation du Québec (2014), *Le logement au Nunavik document d'information*, Québec : Direction des affaires intergouvernementales et autochtones, p.12

<sup>374</sup> *Ibid.*, p.13

<sup>375</sup> *Idem*

<sup>376</sup> *Idem*

<sup>377</sup> *Idem*

Côte-Nord (Paul Charest) et l'autre sur les Cris de l'Eeeyou Istchee (Marion Gale) tiennent d'ailleurs des propos à peu près identiques sur la forme que prennent les maisons financées par l'État :

[...] la plupart des maisons ont été construites sur un même modèle de base : le bungalow type des banlieues, construit dans la période d'après-guerre avec un seul étage, cuisine, salon, deux ou trois chambres à coucher. Les premières maisons construites par les Affaires indiennes n'avaient pas de sous-sol. Ils en ont un maintenant et, s'il est aménagé, cela ajoute des pièces supplémentaires pour accommoder des familles avec plusieurs enfants. En principe, il existe aujourd'hui plusieurs modèles de maisons qui peuvent être construites, mais ce sont essentiellement des variantes d'un même modèle de base<sup>378</sup>.

« Housing design was very basic, and generally followed CMHC models of single family homes imported from the south. Over time, these models were adapted to the climate through minor alterations to the design of the buildings. In the case of Chisasibi, further cultural adaptations to the design were made following a process of community consultation at the time of the community's relocation, resulting in "model A" homes. "Model A" homes became the norm for construction across most of the Cree communities, and as these were the only housing that people had known, levels of satisfaction with the design were generally fairly high, with concerns largely focused on issues of overcrowding and housing size »<sup>379</sup>.

Cependant, ce type de maison n'est pas adapté pour répondre « aux besoins d'une famille élargie, voire de plusieurs familles »<sup>380</sup>. Car chez les Cris et les Inuits,

---

<sup>378</sup> Charest, P. (2017). Discours Innu sur la maison : expression d'une ambivalence culturelle, *Recherches Amérindiennes au Québec*, 47 (1), p.19

<sup>379</sup> Gale, M. (2014). Devising a Sustainable Housing Program for Quebec's Cree First Nations: the Potential of Homeownership, (projet de recherche supervisé) [Document non publié], Montréal: McGill University, School of Urban Planning, p.119

<sup>380</sup> Poulin, J, Éléments de réflexion sur le rapport au travail et les règles de gouvernance chez les Cris et les Inuits du Nord-du-Québec, Notes de recherche, Centrale des Syndicats du Québec, 2010, p.17

l'« organisation socioéconomique de base est dominée par la parenté et la famille étendue qui peuvent, selon les exigences de mode de vie, se combiner en ensembles plus importants, allant des bandes locales aux bandes régionales »<sup>381</sup>. Cela est d'ailleurs tout aussi vrai pour les Innus dont la nation « était répartie sur le Nitassinan en bandes locales en fonction des liens de parenté puisque la famille élargie constituait l'unité de base de la société »<sup>382</sup>. Les infrastructures matérielles deviennent donc des vecteurs de « nucléarisation »<sup>383</sup> des familles en plus d'être une force de restructuration de l'organisation socioculturelle des communautés autochtones. Car si le passage de la tente à la maison avait transformé le rapport culturel que les communautés anciennement nomades entretenaient avec le territoire, le lieu, la forme et la taille des maisons allaient radicalement changer le rôle de l'unité parentale immédiate et introduire d'autres acteurs extérieurs au domaine de la parenté élargie :

Lorsque les familles ont été sédentarisées, toute l'organisation de la cellule familiale s'est alors trouvée bouleversée [...] la cellule familiale ne représente plus l'espace intégré de socialisation qu'elle était autrefois. Par exemple, certains de nos interlocuteurs ont eux-mêmes observé que la gestion du quotidien, qui reposait autrefois sur un nombre restreint de personnes, s'est complexifiée lorsque les familles se sont côtoyées en permanence.<sup>384</sup>

La transformation des rapports sociaux causée par les infrastructures d'habitation permanente est donc double et paradoxale. L'unité de base rétrécit et ne laisse plus de

---

<sup>381</sup> Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.127

<sup>382</sup> Lord, A, L'Approche commune : nouvelle Alliance innue-québécoise La réaction au Saguenay Lac-Saint-Jean Analyse des échanges dans les journaux (2000-2004), Groupe de recherche et d'intervention régional, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 2010, p.13

<sup>383</sup> Poulin, J, Éléments de réflexion sur le rapport au travail et les règles de gouvernance chez les Cris et les Inuits du Nord-du-Québec, Notes de recherche, Centrale des Syndicats du Québec, 2010, p.17

<sup>384</sup> Gouvernement du Québec (1998), *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, Sainte-Foy : Les publications du Québec, p.36

place au groupe de chasse et à la famille élargie. Mais si la forme que prennent les infrastructures matérielles impose en pratique le modèle de la famille nucléaire, celle-ci sera subordonnée à un ensemble d'institutions sociales élargies et souvent allogènes : le voisinage, le village, le conseil de bande, les institutions sociocommunautaires, le groupe ethno-national, l'État, etc.

Parmi ces institutions, l'école, de par sa dimension infrastructurelle et matérielle forte, retient notre attention. Dès les débuts de la colonisation, l'instruction a été utilisée comme un outil de transformation des sociétés autochtones. L'éducation missionnaire, qui avait pour vocation principale l'évangélisation des premières nations et les infrastructures « civilisatrices », c'est-à-dire ayant pour objectif l'adoption des valeurs et du mode vie européen, ont fondé idéologiquement l'architecture coloniale du système d'éducation qui culminera au 20<sup>e</sup> siècle avec l'implantation, sur le territoire québécois, de six pensionnats autochtones entre 1934 et 1960. Bien que « les ordres missionnaires et les autorités gouvernementales s'associeront plus systématiquement pour concevoir, administrer et s'assurer de la fréquentation d'un système éducatif qu'ils imposent aux Premières Nations »<sup>385</sup> dès le 19<sup>e</sup> siècle, ce n'est qu'à la fin des années 1960 que s'effectuera, de façon générale, une modernisation du système d'éducation des Autochtones. Les pensionnats, en s'insérant dans un programme paraétatique de transformation sociale basé sur des préceptes religieux, s'inscrivent plutôt dans une logique protomodern : l'État n'était impliqué dans l'éducation autochtone que par la création d'un cadre juridique obligeant l'instruction des enfants âgés entre sept et quinze ans, mais les programmes d'enseignement ne relevaient pas d'un ministère de l'État, n'étaient pas uniformisés

---

<sup>385</sup> Hot, A, (2010) L'école des Premières Nations au Québec, *Cahier DIALOG* no 2010-01, Montréal : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Institut national de la recherche scientifique, p.8

d'autres mesures développées en partenariat avec les communautés concernées, mais toujours dans les limites déterminées par la structure juridique fédérale de la Loi sur les Indiens. Au Québec, la véritable rupture prendra donc la forme d'une déconcessionnalisation et d'un nouveau rapport gestionnaire et éducatif basé sur la création d'un fonctionnariat autochtone chargé d'appliquer la Loi sur l'instruction publique.

Plus spécifiquement, dans la communauté innue de Pessamit, non loin des centrales de Bersimis, ce sont les Oblats qui ont introduit l'instruction scolaire à l'ouverture de la réserve en 1851. Mais ce n'est que bien plus tard, en 1924, que fût construite l'école 24, première école sous juridiction gouvernementale<sup>386</sup>. Trente en plus tard, la croissance démographique forcera la construction d'un nouvel établissement : l'École 54. À la suite de la dévolution de la responsabilité administrative des institutions scolaires aux conseils de bande, il y eut un effort de modernisation des infrastructures et l'école primaire Nussim fut construite dès le début des années 1970<sup>387</sup>. Quelques années plus tard, la construction de l'école Uashkaikan marque la présence d'une première institution du cycle secondaire dans la communauté.

Les différentes communautés cries de la Baie James ont suivi une trajectoire similaire. Bien que les enfants cris aient été envoyés dans des pensionnats dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle en Ontario, ce n'est qu'en 1920 que seront ouvertes les premières institutions d'enseignement obligatoire dans l'Eeyou Istchee à Rupert House

---

<sup>386</sup> <http://www.pessamit.ca/services/education> tel que consulté le 8 janvier 2018

<sup>387</sup> Hot, A. (2010) L'école des Premières Nations au Québec, *Cahier DIALOG* no 2010-01, Montréal : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Institut national de la recherche scientifique, p.38

milieu du 19<sup>e</sup> siècle en Ontario, ce n'est qu'en 1920 que seront ouvertes les premières institutions d'enseignement obligatoire dans l'Eeyou Istchee à Rupert House (Waskaganish) et Fort-George <sup>388</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement fédéral construira plusieurs écoles primaires en territoire cri, mais ce n'est qu'en 1972 qu'une école secondaire sera ouverte à Fort George. Dans les années 1960, l'État provincial effectuera aussi des investissements en infrastructure scolaire en milieu cris et ouvrira des écoles de langue française. Celles-ci apparaissent comme préparatoires à l'émergence du paradigme qui s'imposera après la signature de la CBJNQ qui stipule que :

La Loi de l'instruction publique (S.R.Q. 1964, C. 235, telle qu'amendée) et toutes les autres lois du Québec d'application générale s'appliquent aux matières du présent chapitre, sauf lorsque ces lois sont incompatibles avec les dispositions du présent chapitre, auquel cas ces dernières prévalent. <sup>389</sup>

Plusieurs dispositions de la Loi sur les Indiens ne s'appliquant plus en territoire conventionné, les signataires et ceux qu'ils représentent sont à présent soumis à l'ensemble des lois québécoises. À cette fin, des institutions paragouvernementales seront créées telles que la Commission scolaire crie de la Baie James et les communautés cries auront la charge de les administrer. Mais cette institution, même ayant de larges pouvoirs administratifs n'en est pas moins un organe de diffusion de l'autorité de l'État du Québec, puisque comme l'indique l'article 16.0.38 de la Convention : « Les lois adoptées pour mettre en vigueur les dispositions du présent

---

<sup>388</sup> *Ibid.*, p.35

<sup>389</sup> Gouvernement du Québec (1998), *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, Sainte-Foy : Les publications du Québec, p.286

chapitre peuvent être modifiées en tout temps par l'Assemblée nationale du Québec ».<sup>390</sup>

Que les institutions et les organismes que les lois du Québec imposent soient administrés par les conseils de bande ou par le ministère n'a que peu d'effet sur les transformations sociales générées par la présence des infrastructures scolaires. Traditionnellement, il n'y avait pas de séparation institutionnelle entre la famille et l'enseignement tant chez les Innus<sup>391</sup> que chez les Cris<sup>392</sup> ou les Inuits<sup>393</sup> : l'école, en tant qu'institution et instrument de socialisation était inexistante. La transmission du savoir était basée non pas sur l'apprentissage d'un cursus académique abstrait, mais sur « l'observation, l'imitation, l'expérimentation »<sup>394</sup> intégrée à la vie quotidienne et les pratiques étaient « consolidées par l'expérience »<sup>395</sup>. Puisque les cloisons entre la « division sociale du travail et du savoir »<sup>396</sup> étaient moins rigides, l'éducation des enfants était réalisée par les membres de la famille élargie, « associée aux relations affectives »<sup>397</sup> et vécue comme « un processus holistique et continu »<sup>398</sup> dans lequel la

---

<sup>390</sup> Ibid., p.293

<sup>391</sup> D'Orsi, A. (2013). Conservation et innovation : Les articulations contemporaines de la tradition innue, *Recherches amérindiennes au Québec*, 43 (1), p.71-72

<sup>392</sup> Terazza, J. (2009) Langue et éducation chez les Cris de Eeyou Istchee, Rapport de recherche, *Cahier DIALOG 2009-01*. Montréal : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Institut national de la recherche scientifique (INRS), p.5

<sup>393</sup> Laugrant, F. (2008). L'école de la toundra. Réflexions sur l'éducation à partir de quelques ateliers de transmission des savoirs avec des aînés et des jeunes inuit, Québec : *Les Cahiers du CIÉRA*, n° 1 avril 2008, p.83

<sup>394</sup> Ibid., p.82

<sup>395</sup> D'Orsi, A. (2013). Conservation et innovation : Les articulations contemporaines de la tradition innue, *Recherches amérindiennes au Québec*, 43 (1), p.71

<sup>396</sup> Idem

<sup>397</sup> Ibid., p.72

<sup>398</sup> Terazza, J. (2009) Langue et éducation chez les Cris de Eeyou Istchee, Rapport de recherche, *Cahier DIALOG 2009-01*. Montréal : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Institut national de la recherche scientifique (INRS), p.5

tradition orale des rites sacrés donnait un sens à la praxis en l'intégrant à une cosmologie et un ordre spirituel. La construction des infrastructures scolaires, issues d'une culture allogène, est venue transformer en profondeur les rapports sociaux puisque « le concept global (et récent) de l'enseignement a coupé les ponts avec l'apprentissage dans la vraie vie et la communication intergénérationnelle »<sup>399</sup>. L'intrusion des institutions étatiques comme les écoles, mais aussi les ressources en santé et en services sociaux est venue bouleverser l'ordre traditionnel des sociétés autochtones. Comme l'indiquent Rocher, Gentelet et Bissonette dans une étude sur les effets de la sédentarisation des sociétés Innu et Atikamekw, dans la communauté innue de Pessamit, « les femmes, piliers traditionnels de la vie familiale, ont perdu une bonne partie de leurs fonctions sociales lorsque les institutions gouvernementales ont pris en charge sur la réserve des domaines qui leur étaient impartis ».<sup>400</sup>

En somme, l'implantation d'infrastructures matérielles a permis au *Science-State Plexus* d'imposer ses propres catégories sociales et épistémiques et par là d'accélérer la modernisation. Les types de maisons édifiées selon les normes techniques et de financement de divers programmes gouvernementaux ont redéfini la structure familiale des populations autochtones et l'ordre social qu'elle génère, en consacrant la famille nucléaire comme unité socio-économique de base, en concordance avec la norme culturelle de la population occidentale. Mais cette transformation ne s'est pas faite sans conséquence. Le surpeuplement et la promiscuité engendrée par la pratique de la cohabitation des familles sont d'ailleurs les causes de beaucoup des problèmes

---

<sup>399</sup> Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec. (2007). Commission de l'éducation, Commission scolaire Kativik : *La réussite scolaire autochtone*, Québec : Wooton, K., p.12

<sup>400</sup> Rocher, G, Gentelet, K, Bissonette, A. (2005). *La sédentarisation : effets et suites chez des Innus et des Atikamekw*. Montréal : Les Éditions Thémis, Faculté de droit, Université de Montréal, p.36

sociaux<sup>401</sup>. Bien que les familles qui font le choix délibéré de la cohabitation<sup>402</sup> (par opposition à la réalité sociale générée par des contraintes socio-économiques ou une insuffisance infrastructurelle en habitation<sup>403</sup>) soient un phénomène plutôt rare, on peut cependant voir là des actes de résistance, des tentatives de maintien et de réaffirmation d'un attachement à une forme de vie familiale mis à mal par la modernité.

La construction des écoles est aussi venue chambouler les rôles familiaux, mais surtout l'ordre épistémique autochtone en changeant radicalement le sens et les modalités de l'enseignement, les conditions d'apprentissage et en limitant la reproduction d'un ordre socioculturel. Même si l'implantation de ces infrastructures n'est qu'une conséquence indirecte et concomitante du développement hydro-électrique des régions ressources de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, elle s'inscrit dans un projet délibéré de modernisation de l'État et d'une rationalisation de l'organisation du territoire et des populations. Le déploiement de ces divers dispositifs matériels et institutionnels reposant sur l'utilisation des technosciences et des formes matérielles qu'elles rendent possible, il s'en est suivi, par l'implantation d'un nouvel ordre épistémique, une déstabilisation globale des cadres socioculturels des populations autochtones. En tant que dispositifs de gouvernementalité, ces infrastructures fournissent les bases de la standardisation des catégories sociales nécessaire à l'organisation et la planification rationnelle de l'État moderne. Elles

---

<sup>401</sup> Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec. (2018). La commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics. Volume 55, 24 janvier. Québec : Wooton, K, J, p.8

<sup>402</sup> Clatworthy, S. (2009). Besoins en logement des collectivités des Premières nations du Québec, *Les populations autochtones*, 38 (2) automne 2009, p.380

<sup>403</sup> *Idem*

contribuent du même coup à étendre et renforcer l'emprise du *Science-State Plexus* en facilitant l'uniformité et l'universalisation de ses interventions.

#### 4.3 – Les *biopopulations*

Le troisième élément qui constitue la matérialité du *Science-State Plexus* est ce que Carroll nomme la « *Biopopulation* »<sup>404</sup>. Il s'agit en fait d'une construction conceptuelle qui décrit la façon dont l'État moderne génère des catégories, des classements ou des politiques visant à légiférer sur les corps et en faire des objets politiques. Carroll met l'accent principalement sur l'aspect médical de cette police des praxis et des mœurs :

« The construction of bio-population, however, requires more than measuring, sensing, classifying and defining. The construction of a bio-population is realized through a science that augments life and arrests disease »<sup>405</sup>.

Dans le contexte qui nous intéresse, bien que la question médicale ait déjà été abordée à travers les études sur l'empoisonnement au mercure méthylique et qu'elle sera abordée dans une partie ultérieure de ce chapitre, c'est par un autre aspect de la gestion des populations que nous débiterons : la sédentarisation des populations autochtones. Ce choix nous apparaît logique puisque la médicalisation des populations — et par extension la formation d'une *biopopulation* — telle que la conçoit Carroll (politiques hygiénistes, infrastructures sanitaires, contrôle des épidémies, renforcement moral, social et légal des « saines habitudes de vies », etc.) repose sur une organisation démographique foncièrement moderne et une vision

---

<sup>404</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.113

<sup>405</sup> *Idem*

urbanisante de l'espace social. Ainsi donc, la constitution d'une *biopopulation* repose nécessairement sur l'existence d'une population sédentarisée dont les institutions et les infrastructures sont à même de pouvoir servir de socle à la mise en place de politiques sécuritaires, comprises à la fois comme des politiques sanitaires, des mécanismes de contrôle des comportements, des *habitus* et des régimes de sanction des déviances et des méfaits.

Alors que Carroll voit dans la médicalisation des populations d'Irlande, par l'implantation de politiques sanitaires et hygiénistes, la matérialisation d'un projet civilisateur moderniste, nous avançons l'hypothèse que le processus de sédentarisation des peuples autochtones du nord du Québec s'inscrit dans une démarche similaire. L'État du Québec en phase de modernisation, par l'instauration de politiques institutionnelles et de nouvelles structures de gouvernance, cherche à policer les pratiques sociales des populations sous sa gouverne et à les rendre conformes à ses propres catégories ontologiques, par une standardisation des activités et des modes organisationnels. Ce faisant, il modifie en profondeur la manière dont il exerce sa tutelle sur les populations autochtones assujetties à son autorité depuis la conquête.

L'analyse des modalités et circonstances de la formation des *biopopulations*, dans le contexte d'une étude sur les liens entre le développement du potentiel hydro-électrique et la modernisation de l'État du Québec, doit, selon nous, précéder l'examen du déploiement du cadre de la médicalisation pour s'intéresser à la façon dont les populations autochtones ont, suite à l'exploitation des ressources naturelles du territoire nordique, été intégrées à un modèle de développement démographique qui est venu transformer et limiter les possibilités de maintien du mode de vie traditionnellement nomade ou semi-nomade, ce qui, inévitablement, aura eu un effet

sur les corps en tant qu'objets politiques, donc sur la formation d'une *biopopulation*. Nous observerons cette transformation de différentes façons, notamment par un survol du processus de sédentarisation lui-même ; par l'identification des limitations du mode de vie traditionnel causées par les développements hydro-électriques et par le passage de l'activité traditionnelle de subsistance à une économie basée sur le salariat. Enfin, l'analyse de ces transformations et de leurs impacts sur les changements alimentaires qui s'en sont suivis permettra de mieux cerner le processus de médicalisation lui-même.

#### 4.3.1 – Sédentarisation

Tout d'abord, il est important de préciser que le processus de sédentarisation des autochtones est une dynamique historique qui s'est amorcée longtemps avant la période que nous étudions. Les facteurs explicatifs sont nombreux ; on peut y inclure le développement de l'économie de la traite, l'évangélisation ou encore la scolarisation obligatoire des enfants. Cependant, et c'est le cas particulièrement dans la région de la Baie James, les développements hydro-électriques auront eu un effet accélérateur sur l'enchaînement des facteurs en précipitant la sédentarisation des populations autochtones dans les régions où ont été réalisés ces projets.

La sédentarisation des bandes autochtones de la Côte-Nord, de la Jamésie et du Nord-du-Québec s'est effectuée de façon graduelle sur plusieurs décennies. Depuis la formation des premières réserves au 19<sup>e</sup> siècle elle s'est poursuivie avec l'implantation des postes de traite et l'exploitation commerciale des fourrures jusque dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, plusieurs municipalités autochtones actuelles sont établies sur le site d'anciens postes de traite. C'est le cas des

communautés cries de Mistissini ou Waskaganish (deux anciens postes de traite connue sous le nom de Mistassini et Rupert House) ou Inuit de Kuujjuarapik ou Kuujjuaq (anciennement Poste-de-la-Baleine et Fort Chimo) pour ne nommer que celles-ci<sup>406</sup>.

Du point de vue de l'État, la création des réserves constituait déjà une politique de sédentarisation intégrant les populations nomades aux limites des territoires habités. C'est lorsque l'activité industrielle s'est déplacée au nord que la sédentarisation s'est accélérée sous les effets de l'action des États fédéraux et provinciaux. Dans le cas des Innus de la Côte-Nord, ces actions ont été menées dans le cadre de la Loi sur les Indiens par la création de nouvelles réserves. Pour les Cris, les Inuits et les Naskapis, les conditions de la fixation territoriale ont été négociées, achevées et officialisées par la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et la Convention du Nord-Est (CNE), qui ont permis de « constater toute l'importance des localités déjà devenues permanentes »<sup>407</sup>. Puisque la signature de ces traités a été une conséquence directe de la dynamique politique engendrée par l'exploitation des ressources hydro-électriques du Nord québécois, on peut affirmer que le développement hydro-électrique, sans en être la raison initiale, aura été un élément important dans la finalisation et l'officialisation du processus de sédentarisation. D'ailleurs, dans le cas des Naskapis - présents dans les environs de Schefferville et jusque sur la côte nord du Saint Laurent et les régions du Labrador - ce sera la signature de la CNE et leur installation dans le village de Kawawachikamach en 1981 qui viendra « confirmer leur fixation spatiale »<sup>408</sup>.

---

<sup>406</sup> *Idem*

<sup>407</sup> Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.185

<sup>408</sup> *Idem*

La comparaison des conditions de réalisation des projets hydroélectriques de la Côte-Nord et de la Baie James permet de bien faire ressortir le rôle qu'ont pu avoir les projets hydro-électriques dans le processus de sédentarisation des populations autochtones. Sur la Côte-Nord, la sédentarisation des Autochtones avait déjà été accélérée par la perturbation du territoire causée par une autre forme d'industrialisation, celle de l'exploitation forestière. Cependant, comme le note Jean-Paul Lacasse dans son ouvrage « Les Innus et le territoire : Innu tipenitamun »<sup>409</sup>, c'est le développement hydro-électrique qui viendra sceller le sort des communautés nomades en limitant encore plus la pratique de la chasse et de la trappe, forçant ainsi l'accroissement d'une sédentarisation déjà entamée depuis la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle :

[...] comme le font bien voir les diverses pétitions de 1840 à 1860 [...] Les Innus de la Haute-Côte-Nord étaient en effets devenus « prêts » pour une sédentarisation au moins partielle [...] La sédentarisation s'est accentuée, de façon géographiquement variable il est vrai, à compter surtout de 1950. La construction de barrages comme ceux de Bersimis et de Manic-Cinq a fait en sorte que plusieurs territoires de chasse se trouvant dans le bassin de la Betsiamites et aussi dans la région giboyeuse des lacs Mouchalagane et Manicouagan ont été inondés, ce qui a encore accru la sédentarisation sur la côte<sup>410</sup>.

Gérard Duhaime, quant à lui, soutient que les effets de l'exploitation forestière sur la sédentarisation n'ont pas été les mêmes pour les différentes communautés autochtones de la Côte-Nord. Dans le cas des Innus de Betsiamites, il affirme que le principal agent de sédentarisation aura très certainement été le développement hydro-électrique :

Les coupes de bois dans les alentours puis sur la réserve dans les années 1920 ne changèrent guère les habitudes nomades de la majorité de la population,

---

<sup>409</sup> Lacasse, J.P. (2004). *Les Innus et le territoire : Innu tipenitamun*. Sillery : Éditions du Septentrion

<sup>410</sup> *Ibid.*, p.122

modifiées toutefois par un plus long séjour à la côte pendant les mois d'été. Ce sont surtout les chantiers d'aménagement hydroélectrique des rivières Bersimis puis aux Outardes et Manicouagan qui ont accéléré le processus de sédentarisation sur la réserve et réduit la durée totale des séjours en forêt.<sup>411</sup>

Dans les régions de la Baie James et du Nord-du-Québec, l'industrialisation du territoire a été très tardive, en raison de la faiblesse des ressources forestières de la taïga et de la toundra nordique. C'est d'abord par l'expansion des activités d'exploitation minière, mais aussi, et surtout par le développement du potentiel hydro-électrique, que le territoire fût soumis aux impératifs de la gestion étatique tandis que les standards de la société moderne nord-américaine s'imposaient graduellement aux communautés autochtones. Bien sûr, il y avait eu des contacts entre les Cris, les Inuits et la population allochtone lors de l'économie de la traite qui avait semé des postes dans les régions nordiques, mais ceux-ci n'avaient eu que peu d'impact sur l'organisation du territoire lui-même :

Le mouvement est déjà tout à fait engagé au tournant du XXe siècle chez les Attikameks et les Montagnais qui, les premiers, vivront des contacts soutenus avec l'industrie forestière. Le phénomène se produit plus tardivement chez les Cris et chez les Naskapis. La présence industrielle chez ceux-ci se fera sentir principalement à partir de 1950 au gré des développements miniers et hydroélectriques (Charest, 1988 : 204). Mais le décalage temporel ne change rien à la nature du processus.<sup>412</sup>

La sédentarisation des populations autochtones reste multifactorielle ; on peut inclure parmi ceux-ci l'instruction obligatoire des enfants<sup>413</sup>, les programmes

---

<sup>411</sup> Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.49

<sup>412</sup> *Ibid.*, p.183

<sup>413</sup> Lacasse, J.P. (2004). *Les Innus et le territoire : Innu tipenitamun*. Sillery : Éditions du Septentrion, p.121

gouvernementaux d'aide sociale<sup>414</sup> ou d'accès au logement<sup>415</sup>, l'accès aux soins de santé<sup>416</sup>, l'avènement de l'économie basée sur le salariat<sup>417</sup>, un meilleur accès aux comptoirs commerciaux et aux produits de consommation<sup>418</sup>, la christianisation et l'accès aux lieux de culte<sup>419</sup> et plusieurs autres encore. Cependant, le fait que les périodes de sédentarisation des Autochtones de la Baie-James et de la Côte-Nord coïncident avec le développement respectif des ressources hydro-électriques nous amène à considérer celui-ci comme un facteur déterminant dans l'arrivée à terme du processus. Le développement hydro-électrique peut donc être vu comme un facteur venant confirmer et sceller le nouveau paradigme démographique, et du coup renforcer l'hypothèse selon laquelle la transformation des pratiques scientifiques et technopolitiques de l'État participe de la formation des *biopopulations* avant même que s'enclenche leur médicalisation.

#### 4.3.2 - Tradition, modernité et changement social

La sédentarisation des populations autochtones, antérieure et nécessaire à leur formation en tant que *biopopulation*, a eu de nombreux effets sur l'organisation

---

<sup>414</sup> Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.179

<sup>415</sup> Gale, M. (2014). *Devising a Sustainable Housing Program for Quebec's Cree First Nations: the Potential of Homeownership*, (projet de recherche supervisé) [Document non publié], Montréal: McGill University, School of Urban Planning, p.23

<sup>416</sup> Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.187

<sup>417</sup> Poulin, J, *Éléments de réflexion sur le rapport au travail et les règles de gouvernance chez les Cris et les Inuits du Nord-du-Québec*, Notes de recherche, Centrale des Syndicats du Québec, 2010, p.14

<sup>418</sup> Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.175

<sup>419</sup> *Ibid.*, p.178

sociale et sur les possibilités de maintien du mode de vie traditionnel. Cela dit, il faut se garder d'opposer mécaniquement sédentarisation et tradition. Il importe en effet de contextualiser l'usage du terme « traditionnel » et de l'inscrire dans le développement historique pour éviter de fixer les populations autochtones dans une représentation archaïque qui cadre mal avec le dynamisme dont elles ont fait preuve depuis la colonisation européenne. Comme l'indique Stanley Warner dans un ouvrage collectif sous la direction de James F. Hornig intitulé « Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project »<sup>420</sup>, le mode de vie « traditionnel » décrit par les Autochtones eux-mêmes ou par les observateurs de descendance européenne ne fait pas référence à un âge d'or précolonisation, mais plutôt aux modèles adaptatifs générés par la rencontre des cultures et des technologies. En somme une compréhension précise de la tradition doit impérativement l'aborder comme une matrice dynamique et non comme un substrat originel fixé dans le temps et l'espace :

« Cree society has evolved in a transformational stage that have incorporated new sources of income and livelihood while preserving a matrix of cultural values and practices from earlier times. When the Cree, in their opposition to Hydro-Québec, speak of protecting their traditional way of life, the reference is more likely to be to securing its more recent transformational state than recovering an earlier form »<sup>421</sup>.

On peut voir dans ces comportements adaptatifs des formes d'hybridation traduisant un rapport particulier avec la modernisation. Il n'y est pas question d'une culture ancestrale phagocytée par une culture étrangère, mais plutôt de l'apparition, à travers les contacts prolongés avec la culture euroaméricaine, de « vie sociale et de modes de production nouveaux et distinctifs »<sup>422</sup>. La sédentarisation graduelle et les tensions

---

<sup>420</sup> Hornig, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill-Queens University Press

<sup>421</sup> *Ibid.*, p.97

<sup>422</sup> *Ibid.*, p.95, traduction libre

générees par celle-ci vis-à-vis des pratiques socioculturelles ancestrales en sont des démonstrations particulièrement fortes.

Par exemple, entre 1945 et 1975, avant même l'essor des travaux de développement hydro-électrique, les Cris de la Baie James vont changer leurs pratiques de la chasse et se regrouper plus près des postes de traite pour de plus longues périodes<sup>423</sup>. Conformément à ce que rapporte l'historien Réjean Girard dans son « Histoire du Nord-du-Québec »<sup>424</sup>, « le pourcentage de la population qui se déplace sur le territoire de chasse, selon un cycle annuel [...] passe de 90 % à 40 % »<sup>425</sup>. Cette situation engendrera une plus grande dépendance aux programmes gouvernementaux d'aides financières<sup>426</sup> et une cascade de conséquences tant sur les populations elles-mêmes que sur le rapport entretenu avec le territoire. Mais si le processus de sédentarisation était enclenché depuis longtemps déjà, l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles aura eu pour effet de le consolider en rendant de plus en plus ardu le maintien du mode de vie traditionnel nomade ou semi-nomade en limitant l'accès au territoire de chasse et de trappe ou encore en provoquant la diminution des populations de gibier par la perturbation des écosystèmes. Le développement des ressources hydro-électriques, en tant qu'entreprise idéologique de modernisation de l'État, s'incarnera matériellement dans les corps des populations autochtones en transformant les pratiques à la base de leur mode de vie — culturel et économique — et de leur alimentation, achevant le processus de sédentarisation.

---

<sup>423</sup> Girard, R (dir.), *Histoire du Nord-du-Québec* (Québec, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2012, p.355-356

<sup>424</sup> Girard, R, (dir.). (2012). *Histoire du Nord-du-Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval

<sup>425</sup> *Ibid.*, p.356

<sup>426</sup> Warner, S, *The cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs* in Hornig, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill Queen's University Press, p.97

On pense, entre autres, aux modifications territoriales générées par la réalisation du complexe La Grande qui auront affecté 29 des 273 lignes de trappes présentes sur le territoire cri et près de 2,73 % du territoire de chasse total<sup>427</sup>. Dans certaines communautés, comme celle de Chisasibi, c'est jusqu'à 8,74 % du territoire de chasse qui aura été affecté<sup>428</sup> par le projet ! Il faut aussi mentionner que la contamination au mercure méthylique des poissons présents dans les réservoirs de la région aura aussi un effet important sur les activités de pêche de subsistance et commerciale. À la Baie James, la pêche des grands poissons prédateurs (omble de l'arctique, brochet, grand corégone et autres), traditionnellement d'importantes sources nutritionnelles, aura due être partiellement remplacée par celle des poissons de fond de plus petites tailles (le corégone par exemple), ceux-ci étant moins contaminés<sup>429</sup>. L'édification des barrages hydro-électriques forcera aussi les communautés autochtones à adapter leur pratique de la pêche aux nouvelles réalités hydriques et territoriales. Par exemple, les activités de pêche dans l'estuaire de La Grande Rivière ont été grandement complexifiées par l'augmentation importante du débit de la rivière<sup>430</sup>.

Sur la Côte-Nord, l'implantation des infrastructures industrielles sur les rivières aux Outardes, Manicouagan et Bersimis aura aussi perturbé les stocks de poissons,

---

<sup>427</sup> Senecal, P et Egré, D. (1998). Les impacts du complexe hydroélectrique La Grande sur les communautés autochtones, *Recherches Amérindiennes au Québec*, XXVIII (1), p.92

<sup>428</sup> *Idem*

<sup>429</sup> Warner, S, *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs in Hornig*, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill Queen's University Press, p.101

<sup>430</sup> Senecal, P et Egré, D. (1998). Les impacts du complexe hydroélectrique La Grande sur les communautés autochtones, *Recherches Amérindiennes au Québec*, XXVIII (1), p.91-92

provoquant carrément l'abandon de la pêche dans certains cours d'eau <sup>431</sup> traditionnellement riches en ressources halieutiques. Là aussi l'industrialisation du territoire aura affecté de nombreux territoires de chasse et aura contribué à transformer profondément l'organisation socio-économique des Innus. Dans la région, ce sont 47 des 87 territoires de chasse qui ont été touchés par le développement hydro-électrique <sup>432</sup>, que ce soit par les inondations, les dérivations, la déforestation causée par l'édification des lignes de transport, les routes, etc. La perturbation des débits d'eau des rivières touchées par la rétention des barrages aura limité leur utilisation par les chasseurs, forçant l'abandon de larges portions de territoire <sup>433</sup>. Ces changements auront eu pour effet de diminuer considérablement la part du revenu pouvant être généré par une exploitation commerciale de la chasse et de la trappe, même si ces activités ont continué d'être des sources monétaires importantes — mais de plus en plus des ressources d'appoint — pour les communautés autochtones de la Côte-Nord <sup>434</sup>. Ces perturbations auront modifié considérablement la part de l'économie de subsistance annuelle basée sur un cycle cynégétique ancestral alternant entre la pêche, la chasse et la trappe selon les saisons dans l'économie globale des Innus.

Cette baisse des ressources et du revenu généré par l'activité traditionnelle aura ainsi été palliée de diverses façons, que ce soit par une plus grande dépendance aux subsides gouvernementaux (atteignant parfois 75 % des revenus totaux <sup>435</sup>), le recours

---

<sup>431</sup> Charest, P. (1998). Les barrages hydro-électriques en territoire montagnais et leurs effets sur les communautés amérindiennes, *Recherches amérindiennes au Québec*, 9 (4), p.331

<sup>432</sup> *Ibid.*, p.329

<sup>433</sup> *Ibid.*, p.330

<sup>434</sup> *Idem*

<sup>435</sup> *Idem*

de plus en plus généralisé au salariat<sup>436</sup> ou encore par l'élevage commercial d'animaux à fourrure<sup>437</sup>. Dans tous les cas, ces solutions de remplacement contraignent à un mode de vie sédentaire. Comme l'indique Paul Charest dans une étude des effets des développements hydro-électriques sur les communautés innues de la Côte-Nord publié dans *Recherches amérindiennes au Québec*, les limitations logistiques au mode de vie traditionnel, conséquence collatérale de l'entreprise étatique, favorisent non seulement la sédentarisation des populations autochtones, mais aussi la transformation des rapports sociaux de production :

Par ailleurs, la prise de possession des terres montagnaises par les entreprises capitalistes, qu'elles soient privées ou étatiques, et la mise en exploitation massive de leurs ressources hydrauliques, minières et forestières ont eu pour effet d'évincer un bon nombre de producteurs montagnais de leur territoire de chasse. On les considérera dès lors comme une main-d'œuvre disponible (« en chômage ») au service des intérêts du pays. La dépossession des Montagnais devait donc s'accompagner en plus de leur prolétarianisation.<sup>438</sup>

Un autre effet de la sédentarisation viendra limiter davantage les possibilités du mode de vie traditionnel : l'explosion démographique. Le cas des Cris de la Baie James illustre parfaitement ce propos. Alors que les populations avaient été stables pendant toute la seconde moitié du 19<sup>e</sup> et la première du 20<sup>e</sup> siècle, la période la plus intense de sédentarisation (à partir des années 1950) fut accompagnée d'un accroissement important de la taille des communautés. D'entre 1400 et 1800 individus au tournant du siècle dernier, le nombre de Cris dans la région de la Baie James atteint près de

---

<sup>436</sup> *Idem*

<sup>437</sup> *Idem*

<sup>438</sup> *Ibid.*, p.332

5000 en 1970<sup>439</sup>. Cet accroissement de la population, s'il ne peut en aucun cas être imputé uniquement à la sédentarisation, aura tout de même été permis par un facteur en découlant directement : un meilleur accès aux soins de santé diminuant le taux de mortalité infantile et augmentant la longévité générale des individus<sup>440</sup>.

Bien qu'ayant été moins touchées par le développement hydro-électrique, les Inuits connaîtront avec la sédentarisation les mêmes effets. Après une courte période de chute démographique, suite à l'effondrement de l'économie de la fourrure entre 1931 et 1944, la population connaîtra une croissance importante dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, atteignant 5600 individus en 1983<sup>441</sup>. Là aussi, l'amélioration des infrastructures sociosanitaires et l'accès aux soins de santé auront fait grimper l'espérance de vie et favorisé une augmentation des populations<sup>442</sup>.

Couplée avec la perturbation de la faune causée par le développement industriel du nord, l'augmentation importante de la démographie causera une déstabilisation de l'équilibre population/ressources nécessaire au mode de vie traditionnel basé sur la chasse et la trappe :

« The combination of rapid population growth and the importance of hunting and fishing is producing a demographic dilemma. The traditional Cree way of life has historically meant a balance between the number of Cree hunters and the carrying capacity (i.e. reproductive capacity) of the land [...] However, a growing population means a smaller percentage of young Cree can expect to

---

<sup>439</sup> Warner, S, *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs in Hornig*, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill Queen's University Press, p.101

<sup>440</sup> *Idem*

<sup>441</sup> Girard, R, (dir.). (2012). *Histoire du Nord-du-Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p.326

<sup>442</sup> *Ibid.*, p.327

enter traditional hunting and trapping areas [...] Thus, a rising percentage of young cree must find a different livelihood. »<sup>443</sup>

La sédentarisation aura donc pour effet de renforcer l'implantation de l'économie salariale au sein des communautés autochtones, alors qu'elle en avait d'abord été une conséquence<sup>444</sup>. Parmi les emplois disponibles dans les communautés autochtones, tant à la Baie James que sur la Côte-Nord, on peut compter tout ce qui entoure la mise en place et le maintien d'une municipalité moderne : secteur scolaire, secteur administratif, construction et entretien résidentiel, service de police ou encore le secteur des services et du commerce. Cependant, ces emplois demeurent limités<sup>445</sup> en nombre et ne peuvent à eux seuls assurer la prospérité économique. Avec la croissance démographique que connaissent les populations autochtones depuis leur sédentarisation, il faudrait une croissance spectaculaire de l'emploi afin d'absorber l'ensemble de la main-d'œuvre qui accède au marché du travail. Cependant, même si cette croissance était au rendez-vous, plusieurs études démontrent le rapport conflictuel que les communautés autochtones entretiennent vis-à-vis du travail salarié :

[...] les écrits dédiés à comprendre le rapport des Autochtones au travail indiquent qu'il existe un manque important de formation et de préparation des non-Autochtones travaillant dans le Nord-du-Québec. Leurs faibles connaissances de la culture dans laquelle ils s'intègrent par leur travail amènent parfois certaines frictions et frustrations aux Autochtones des

---

<sup>443</sup> *Ibid.*, p.102

<sup>444</sup> Rocher, G, Gentelet, K, Bissonnette, A. (2005). *La sédentarisation : effets et suites chez des Innus et des Atikamekw*. Montréal : Les Éditions Thémis, Faculté de droit, Université de Montréal, p.8 ; Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, p.182-183

<sup>445</sup> Warner, S, *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs in Hornig*, J.F. (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill Queen's University Press, p.102-103

communautés. [...]. La méthode de travail et d'enseignement des allochtones est différente de celle employée par les titulaires autochtones. Ces derniers mettent l'emphase sur la coopération et la responsabilité du groupe tandis que les titulaires allochtones mettent l'emphase sur l'effort individuel et la compétition.<sup>446</sup>

Souvent seul ou principal employeur industriel dans les régions où il s'implante, Hydro-Québec pourrait offrir aux Autochtones une possibilité d'emploi, mais les résultats sont mitigés : À la Baie James, par exemple, des programmes de formation pour les emplois dans le secteur hydro-électrique ont été mis sur pied, mais la participation des Autochtones n'a pas été au rendez-vous<sup>447</sup>. D'ailleurs, dès 1975 des mécanismes avaient été mis en place lors de la construction du complexe La Grande pour favoriser l'emploi de travailleurs autochtones de la région<sup>448</sup>. Cependant, malgré que plus de 550 autochtones travaillaient sur les chantiers du complexe en 1980, cela reste une infime portion de la main-d'œuvre totale<sup>449</sup>, d'autant plus que la nature même des travaux de construction est temporaire. Concernant les complexes Manicouagan Outarde et Bersimis, l'emploi de travailleurs aura été plus restreint et bien souvent limité aux emplois en amont des phases de construction :

[...] seulement quelques dizaines d'entre eux ont été embauchés pour des périodes de temps limités et pour des salaires inférieurs à la moyenne. Les travailleurs indiens ont surtout été engagés comme guides, canotiers, bûcherons et manœuvres dans les phases préparatoires de la construction des barrages et comme main-d'œuvre non qualifiée au moment des gros travaux

---

<sup>446</sup> Poulin, J, Éléments de réflexion sur le rapport au travail et les règles de gouvernance chez les Cris et les Inuits du Nord-du-Québec, Notes de recherche, Centrale des Syndicats du Québec, 2010, p.39

<sup>447</sup> Warner, S, *The Cree People of James Bay: Assessing the Social Impacts of Hydroelectric Dams and Reservoirs in Hornig, J.F. (1999). Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal : McGill Queen's University Press, p.102

<sup>448</sup> Société d'Énergie de la Baie James. (date inconnue). *Étude et suivi environnemental. Étude de cas : Le complexe La Grande, Baie James, Québec*. Montréal : Denis, R, p.417

<sup>449</sup> *Idem*

de forage et de coulage de béton. De 1956 à 1958, une cinquantaine d'Indiens de Bersimis ont travaillé à la construction de Bersimis-2. Très peu d'entre eux, cependant, ont été employés dans les chantiers subséquents sur les rivières Aux-Outardes et Manicouagan<sup>450</sup>.

#### 4.3.3 – Médicalisation

À l'effet combiné de la sédentarisation, du salariat et de la diminution substantielle des possibilités du mode de vie traditionnel s'ajoute un autre phénomène ayant des effets observables directement sur les corps : « la transition nutritionnelle »<sup>451</sup>. Dans une étude concernant l'alimentation chez les Cris, présentée à la faculté de santé communautaire et de médecine préventive de l'Université de Montréal, Véronique Laberge Gaudin décrit le phénomène observé chez les Autochtones comme les « changements dans les principaux problèmes nutritionnels vécus au sein de ce groupe à travers le temps »<sup>452</sup>. Selon l'auteure, les problèmes causés par cette transition nutritionnelle sont directement imputables à la sédentarisation<sup>453</sup>. Ne pouvant plus baser leur alimentation sur le cycle cynégétique traditionnel de la pêche, la chasse et la trappe, les populations autochtones ont eu de plus en plus recours aux aliments disponibles dans le commerce, transformant profondément leur pratique nutritionnelle et leur corps, comme l'indiquent ici Roy, Labarthe et Petitpas :

[...] d'après les entrevues réalisées à Pessamit, il appert que l'obésité qui prévaut aujourd'hui chez les Innus est une réalité relativement nouvelle qui tranche avec celle qui prévalait avant la seconde moitié du XXe siècle (Roy

---

<sup>450</sup> Charest, P. (1998). Les barrages hydro-électriques en territoire montagnais et leurs effets sur les communautés amérindiennes, *Recherches amérindiennes au Québec*, 9 (4), p.330

<sup>451</sup> Laberge Gaudin, V. (2012). *Facteurs associés à l'alimentation traditionnelle au sein de trois communautés cries du Nord du Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, p.7

<sup>452</sup> *Idem*

<sup>453</sup> *Ibid.*, p.7-8

2002). En 1948, le père Lionel Labrèche, alors curé de Pessamit, fait sienne la description que le père Lejeune donnait des Amérindiens en 1633. Ce dernier décrivait alors les gens des Premières Nations qu'il côtoyait comme des gens grands, forts, robustes, bien proportionnés, plus grands que les Français et d'une agilité surprenante [...] Depuis quelques décennies cependant, et particulièrement à partir de la seconde moitié du XXe siècle, ce corps s'est rapidement et lourdement transformé, ce qui témoigne de profondes et relativement récentes transformations de l'acte alimentaire.<sup>454</sup>

Cette transition nutritionnelle aura donc eu pour effet de changer drastiquement les problèmes de santé liés à l'alimentation des Autochtones — aussi bien les Cris de la Baie James que les Innus de la Côte-Nord — passant d'une dynamique de rareté alimentaire occasionnant des famines, à une dynamique basée sur la disponibilité et l'abondance d'aliments riches en calories, mais n'apportant pas nécessairement toute la gamme des nutriments nécessaires à une alimentation diversifiée, au même titre que le pouvait la diète traditionnelle :

Au début du siècle, les troubles sévères de malnutrition étaient prédominants, alors qu'aujourd'hui, les problèmes de santé les plus fréquents sont reliés à une surconsommation menant à des problèmes de surpoids ou d'obésité [...] Cette transition accompagne souvent la transition épidémiologique caractérisée par un changement rapide des causes de mortalité et de morbidité, c'est-à-dire qu'avant, l'incidence élevée de maladies infectieuses était responsable des taux de mortalité et de morbidité élevés tandis qu'aujourd'hui ce sont les maladies chroniques (cancers, maladies cardio-vasculaires, diabète, etc.) qui sont responsables de ces taux élevés [...] La consommation alimentaire typique associée à la transition nutritionnelle chez les autochtones se caractérise par une augmentation de la consommation d'aliments commerciaux, riches en énergie, au détriment d'aliments traditionnels, soit

---

<sup>454</sup> Roy, B, Labarthe, J et Petitpas, J. (2013). Transformations de l'acte alimentaire chez les Innus et rapports identitaires, *Anthropologie et Société*, 37 (2), p.236

une diminution de la fréquence, de la quantité et du nombre d'espèces consommés.<sup>455</sup>

Le passage de l'économie traditionnelle de la chasse, la pêche et la trappe à une économie basée sur le salariat a entraîné des contraintes économiques associées à l'alimentation commerciale. Le prix des denrées alimentaires étant élevé dans les régions éloignées, l'accès de plus en plus limité à l'alimentation traditionnelle déporte les populations prolétarisées vers une alimentation industrielle constituée de menus à calories vides bien connus pour entraîner des problèmes de santé tels que l'obésité, le diabète et autres carences vitaminiques.

L'énoncé des problèmes de santé individuelle et publique reliés à l'alimentation des populations autochtones nous amène à traiter de la médicalisation des populations, concept central du modèle de Carroll concernant la formation des *biopopulations*. Cependant, malgré le partage des compétences prévu par l'Acte d'Amérique du Nord Britannique — et plus tard la Loi constitutionnelle canadienne de 1982 — qui confère aux provinces le pouvoir d'administrer les soins de santé, c'est le gouvernement fédéral qui aura pour tâche la gestion des populations autochtones, en conformité avec le *Indian Act* de 1876. Incidemment, l'État du Québec n'aura qu'un rôle limité dans la médicalisation des populations autochtones sur son territoire.

Autrement, malgré les désaccords politiques sur l'interprétation des Traités numérotés — le gouvernement fédéral affirmait ne pas être tenu de fournir des soins de santé, les représentants autochtones prétendant le contraire<sup>456</sup> — la médicalisation

---

<sup>455</sup> Laberge Gaudin, V. (2012). *Facteurs associés à l'alimentation traditionnelle au sein de trois communautés cries du Nord du Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal, p.7

<sup>456</sup> Waldram, J.B, Herring, A et Young, T.K. (1995). *Aboriginal Health in Canada: Historical, Cultural, and Epidemiological Perspectives*. Toronto : University of Toronto Press, p.146

des populations autochtones par l'État canadien débuta, bien que timidement, dès 1876<sup>457</sup> par la signature du Traité Numéro 6, dans laquelle une clause stipule que « ...a medicine chest shall be kept at the house of each Indian Agent for the use and benefit of the Indians, at the discretion of the agent »<sup>458</sup>. En réalité, même si l'accès aux soins de santé par les Autochtones avait fait l'objet de traités dans le dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, celui-ci ne sera effectif qu'à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle<sup>459</sup>. À ce moment, la médicalisation des Autochtones par le gouvernement fédéral est perçue comme une œuvre humanitaire, mais surtout comme une politique de prévention des maladies infectieuses et de leur propagation aux populations blanches<sup>460</sup>.

Bien que de façon générale la médicalisation des populations autochtones du Canada puisse s'apparenter sensiblement aux procédés décrits par Carroll dans le cas de l'Irlande — dépistage des maladies infectieuses<sup>461</sup>, accès aux soins de santé<sup>462</sup>, visites et inspections à domicile<sup>463</sup>, enquêtes sur la santé des populations<sup>464</sup>, discours hygiénistes et sanitaires<sup>465</sup>, mise en place de programmes gouvernementaux et d'infrastructures de santé<sup>466</sup>, etc. — elle a cependant été réalisée de façon beaucoup moins systématique et sur une plus longue période. Malgré toutes les initiatives mises en place, force est de constater que l'État canadien n'avait pas de politique centrale rationalisée, foncièrement moderne, concernant la santé publique des Autochtones,

---

<sup>457</sup> *Ibid.*, p.142

<sup>458</sup> *Idem*

<sup>459</sup> *Ibid.*, p.141

<sup>460</sup> *Idem*, p.146

<sup>461</sup> *Ibid.*, p.156

<sup>462</sup> *Ibid.*, p. p. 154-155

<sup>463</sup> *Ibid.*, p.157

<sup>464</sup> *Ibid.*, p.158

<sup>465</sup> *Ibid.*, p.160

<sup>466</sup> *Ibid.*, p.164

comme cela avait été le cas dans l'Irlande coloniale décrite par Carroll. Comme l'indiquent Waldram, Herring et Young dans leur ouvrage « Aboriginal health in Canada. Historical, cultural and epidemiological perspectives »<sup>467</sup>, la médicalisation des Autochtones par l'État fédéral canadien s'est faite de façon anarchique et désorganisée :

« It is clear from this chapter that there was no grand strategy for the development of government services for Aboriginal peoples. Such development occurred on an ad-hoc basis depending on region, the legal status of the aboriginal group in question, and even the personalities of the various caregivers and administrators who, in one way or another, were charged with the responsibility for Aboriginal health ».<sup>468</sup>

Le développement historique de la santé publique des Autochtones du Canada a limité la formation et la formalisation d'une *biopopulation*, retardant du même coup une importante portion de la modernisation de l'État canadien et des provinces qui le constituent.

Indirectement, malgré plusieurs réformes au niveau fédéral au cours des années 40, 50 et 60<sup>469</sup> - dont la création de Santé Canada en 1944 et la rationalisation de sept programmes gouvernementaux de santé autochtone sous l'égide des *Medical Services* en 1962<sup>470</sup> - c'est le développement hydro-électrique du nord du Québec qui viendra changer la donne en territoire québécois, à travers la signature de la Convention de la Baie James et du nord du Québec (CBJNQ).

---

<sup>467</sup> Waldram, J.B, Herring, A et Young, T.K. (1995). *Aboriginal Health in Canada: Historical, Cultural, and Epidemiological Perspectives*. Toronto : University of Toronto Press

<sup>468</sup> *Ibid.*, p.176

<sup>469</sup> *Ibid.*, p.163-164

<sup>470</sup> *Ibid.*, p.164

D'entrée de jeu, le chapitre « Services de santé et services sociaux – Cris »<sup>471</sup> du texte de la convention stipule, dans son premier article, que « les lois d'application générale régissant les services de santé et les services sociaux s'appliquent aux Cris du Territoire »<sup>472</sup>. Cela veut donc dire que l'ensemble des lois québécoises — sauf indication contraire — sur la santé publique doivent être mises en application sur le territoire régi par la convention. À ce titre, l'objet de la loi québécoise sur la santé publique rejoint la lecture que fait Carroll de l'impératif étatique vis-à-vis de la *biopopulation*, c'est-à-dire, comme nous l'énoncions plus tôt, une politique mise en place à travers « une science qui améliore la vie et arrête la maladie »<sup>473</sup> :

La présente loi a pour objet la protection de la santé de la population et la mise en place de conditions favorables au maintien et à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population en général.<sup>474</sup>

Nous avons montré au chapitre 1 que la formation de la santé publique moderne repose à la fois sur un discours et des pratiques ayant des implications dans la réalité matérielle et que ce discours politico-sanitaire s'appuyait sur des institutions devenant des mécanismes de pouvoir, ce que Carroll appelle la mise en place d'un « *life-enhancing political power* »<sup>475</sup>. La « loi sur la santé publique » du Québec n'y échappe pas et met en place une série de mesures pouvant être à la fois préventives et coercitives, venant circonscrire les actions légitimes de l'État et ses obligations en

---

<sup>471</sup> Gouvernement du Québec (1998), *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, Sainte-Foy : Les publications du Québec, p.269

<sup>472</sup> *Idem*

<sup>473</sup> Carroll, P, *Science, Culture and Modern State Formation*, Berkeley, University of California Press, 2006  
 Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.113 *Traduction libre*

<sup>474</sup> RLRQ c. S-2.2

<sup>475</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.113

matière de prévention des maladies et d'amélioration des conditions sanitaires et hygiéniques :

Le programme national de santé publique doit comporter des orientations, des objectifs et des priorités en ce qui concerne :

- 1 ° la surveillance continue de l'état de santé de la population de même que de ses facteurs déterminants ;
- 2 ° la prévention des maladies, des traumatismes et des problèmes sociaux ayant un impact sur la santé de la population ;
- 3 ° la promotion de mesures systémiques aptes à favoriser une amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population ;
- 4 ° la protection de la santé de la population et les activités de vigie sanitaire inhérentes à cette fonction.

Le ministre peut ajouter des orientations, des objectifs et des priorités en ce qui concerne tout autre aspect de santé publique qu'il estime nécessaire ou utile d'inclure au programme.

Dans l'élaboration des volets du programme qui concernent la prévention et la promotion, le ministre doit, dans la mesure du possible, cibler les actions les plus efficaces à l'égard des déterminants de la santé, notamment celles qui peuvent influencer les inégalités de santé et de bien-être au sein de la population et celles qui peuvent contrer les effets des facteurs de risque touchant, notamment, les groupes les plus vulnérables de la population.<sup>476</sup>

Suite à la signature de la CBJNQ, ce sont les autorités crie nouvellement formées, dont le Conseil Crie de la Santé et des Services Sociaux de la Baie James (CCSSSBJ), qui auront la responsabilité d'appliquer cette programmation et de mettre en œuvre des politiques de santé publique émanant du discours et des pratiques de l'État central québécois ; malgré son autonomie relative, le CCSSSBJ devient donc une agence de santé publique sous les auspices de l'État québécois<sup>477</sup>. À ces fins, la CBJNQ confirme l'octroi aux autorités crie de la propriété, de l'usage et de l'administration d'un ensemble d'infrastructures de santé (hôpitaux, dispensaires, etc.) déjà présentes

---

<sup>476</sup> RLRQ c. S-2.2, article 8

<sup>477</sup> Waldram, J.B., Herring, A et Young, T.K. (1995). *Aboriginal Health in Canada: Historical, Cultural, and Epidemiological Perspectives*. Toronto : University of Toronto Press, p.246

sur le territoire en plus de l'établissement d'un cadre légal et administratif concernant la planification, la mise en place et la gestion des infrastructures futures<sup>478</sup>. Sur la Côte-Nord, c'est en 1977 qu'un premier centre de santé et de services sociaux a été ouvert sur le site de la réserve de Pessamit. Avant qu'une entente transférant la gestion et l'administration de certains services offerts dans l'établissement au conseil de bande en 1989, celui-ci servait de lieu de prestation de service pour le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social<sup>479</sup>.

Cependant, la médecine moderne diffère largement de la conception autochtone traditionnelle de la santé, définie, dans une perspective holistique<sup>480</sup>, non pas comme une « absence de symptômes »<sup>481</sup>, mais comme « une capacité d'agir »<sup>482</sup>. Cette capacité s'exprime sur trois niveaux :

Au plan individuel d'abord : être en mesure de vaquer à ses affaires, à ses diverses activités. Au niveau social ensuite : la santé s'exprime dans l'aptitude à interagir normalement avec toutes les autres personnes de son entourage. Et d'une manière plus négative, on est en santé quand on n'est pas un poids pour ceux avec qui l'on vit. Enfin, la santé consiste à être actif dans son environnement physique immédiat et plus éloigné, son territoire notamment, tout autant qu'avec son milieu social.<sup>483</sup>

---

<sup>478</sup> Gouvernement du Québec (1998), *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, Sainte-Foy : Les publications du Québec, p.269-276

<sup>479</sup> <http://www.pessamit.ca/services/centre-de-sante> tel que consulté le 25 janvier 2018

<sup>480</sup> Rocher, G, Gentelet, K, Bissonnette, A. (2005). *La sédentarisation : effets et suites chez des Innus et des Atikamekw*. Montréal : Les Éditions Thémis, Faculté de droit, Université de Montréal, p.96

<sup>481</sup> *Idem*

<sup>482</sup> *Ibid.*, p.95

<sup>483</sup> *Ibid.*, p.95

De la même manière que les infrastructures telles que les maisons et les écoles ont transformé les rapports sociaux, la médicalisation allait imposer des catégories définies de façon allogène par l'État aux communautés autochtones :

La biomédecine représente ainsi un système avec lequel ils n'ont pas le choix de fonctionner puisque les Conseils de bande et les institutions communautaires doivent travailler avec les services de santé fédéraux et provinciaux [...] la biomédecine ne rencontre pas leurs conceptions de la santé. Elle travaille à partir de catégories conceptuellement différentes. En effet, la biomédecine traite avant tout une lésion organique. Elle cherche à décoder les signes objectifs de la maladie afin de pouvoir la traiter. Elle ne cherche pas à interpréter les causes et le contexte favorisant son émergence. [...] les malades sont désocialisés, déresponsabilisés et ils deviennent dépendants du système.<sup>484</sup>

À travers les programmes de santé publique, l'État impose une définition du corps en santé qui vient réguler les pratiques individuelles et sociales aussi bien au niveau préventif que moral, par le contrôle de l'hygiène, par le discours sur l'alimentation et les saines habitudes de vie, de même qu'au niveau thérapeutique par le recours obligatoire à la biomédecine pour le traitement de la maladie. Pensons notamment à l'article 2 du règlement 1 de la Loi sur la santé publique (RLRQ c. S-2,2, r. 1, article 2), qui oblige la déclaration de certaines maladies infectieuses comme la tuberculose ou la rougeole. Nous rejoignons ici les travaux de Michel Foucault qui, dans « La naissance de la clinique »<sup>485</sup>, analyse et définit la médecine moderne comme un dispositif normatif visant à encadrer les comportements et les habitudes de vie par de nombreux mécanismes juridiques, politiques, technologiques ou sociaux. Ce faisant, nous sommes en mesure de recouper encore une fois la thèse de Carroll

---

<sup>484</sup> *Ibid.*, p.100-101

<sup>485</sup> Foucault, M. (1983). *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*. Paris : Presses universitaires de France

qui affirme que les programmes de santé publique agissent en tant que « police médicale »<sup>486</sup> et comme courroie de transmission entre le pouvoir politique et le domaine biomédical :

« Finally, medical police was designedly a « science » of physical life, though one regularly expressed in a discourse of moral imperative. In this sense medical police was a genuine hybrid of natural and social science. It was a crucial cultural configuration of discourses, practices, and materialities through which science and the state were co-constructed »<sup>487</sup>.

---

<sup>486</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.114

<sup>487</sup> *Ibid.*, p.114-115

## CONCLUSION

Notre objectif initial était de montrer comment les développements hydro-électriques réalisés par l'État québécois ont participé à d'importantes transformations institutionnelles, mais aussi, et surtout à la création d'un paradigme étatique foncièrement moderne visant à aménager, transformer et organiser les territoires, les infrastructures et les populations. Nous croyons que cette façon d'aborder la modernisation nous aura permis d'éviter de l'essentialiser et de mieux l'exposer en la problématisant comme un processus historique dynamique combinant les pratiques d'acteurs sociaux, politiques, économiques et institutionnels produisant des discours et des gestes ayant des effets concrets sur la matière. Nos observations et l'analyse que nous en avons faites nous auront permis entre autres d'agrandir le champ de connaissance sociologique du processus de construction et de consolidation l'État du Québec et de voir, surtout, la façon dont le pouvoir qu'il incarne s'inscrit dans une matérialité élargie, allant de l'artificialisation du territoire à l'inscription des effets de celle-ci dans les corps et le vivant.

Sans pour autant en être l'unique point d'origine ou le facteur déterminant, la mise en place des infrastructures hydro-électriques aura contribué de façon importante à la forme actuelle de l'État québécois et plus largement aux transformations socioculturelles ayant façonné le Québec contemporain. Dans le sillage des travaux d'autres chercheurs tels que Stéphane Savard, Caroline Desbiens ou Dominique Perron, nous avons montré les liens existant entre les modifications territoriales et matérielles engendrées par les projets de développement hydro-électriques et la

création d'un ensemble de représentations culturelles et symboliques ayant elles-mêmes, dans un processus synergique continu, des effets mesurables sur les pratiques sociales et les institutions qui en découlent. En explicitant les racines politiques et philosophiques de la logique à l'œuvre dans la mise en place des infrastructures hydro-électriques dès l'implantation de barrages sur la rivière Betsiamites, nous avons montré comment ce processus s'est déployé pendant les décennies suivantes pour atteindre son paroxysme dans les immenses chantiers de la Baie James et témoignant d'une entreprise d'artificialisation du territoire. De cette façon, nous avons pu expliquer comment le processus de modernisation des États repose sur une mobilisation grandissante de la rationalité technoscientifique visant à exercer un contrôle effectif de la nature, grâce à la connaissance abstraite permise par la science et qui sert de base à sa domination matérielle et concrète.

Nous avons aussi comme objectif de tester sur un objet nouveau le cadre théorique développé par Patrick Carroll dans « Science, Culture and Modern State Formation » afin d'y trouver l'amorce d'une théorie générale de la modernisation des États. Nous avons donc développé une sociologie au carrefour de plusieurs champs, dont la sociologie historique, la sociologie politique et la sociologie des sciences. Notre cadre théorique composite de l'État et de la science permet de faire le pont entre les théories portées sur le discursif et l'idéal et celles qui s'intéressent davantage aux dimensions matérielles des appareils de gouvernementalité, notamment en les liant par l'étude des pratiques stato-scientifiques mises en place par les institutions gouvernementales et paragouvernementales. Par ce projet nous pensons avoir permis une compréhension renouvelée du processus de modernisation de l'État et de la société québécoise. Après avoir brièvement exposé la position théorique de Carroll dans un premier chapitre, nous avons conduit notre démonstration en suivant le schéma proposé par l'auteur en

abordant, dans l'ordre, le discours stato-scientifique, les pratiques stato-scientifiques et finalement la matérialité stato-scientifique.

Dans un second chapitre, consacré aux dimensions discursives et idéologiques, nous avons montré que, comme le décrivait théoriquement James C.Scott à propos de l'idéologie du Haut modernisme, la notion de construction d'un avenir teinté d'optimisme futuriste basé sur la science et les technologies est centrale dans le discours idéologique entourant les projets d'Hydro-Québec. Nous avons vu que la forme que prend ce discours est souvent lyrique et utilise à son avantage les références à plusieurs éléments symboliques forts : le peuple, la nation, le destin, etc. Nous avons aussi pu identifier dans le corpus le rejet radical du passé et de la tradition caractéristique du Haut modernisme. Celui-ci s'exprime de façon explicite par la volonté ferme de bâtir l'avenir à partir d'une conception idéologisée du présent, un présent qui s'inscrit en tant que moment de rupture et qui est pratiquement toujours mis en opposition avec un passé mythifié dépeint comme une époque empreinte d'obscurantisme et de stagnation. Fort de leur position au sein des structures de pouvoir et de l'appareil d'État, les idéologues Haut-modernistes ont investi leur discours d'une forme de mission civilisatrice qui vise à transformer autant l'environnement naturel que les individus qui l'habitent.

Même s'ils ne font pas mention explicitement de l'idéologie du Haut Modernisme dans leurs travaux, nous considérons que nos observations sur le discours idéologique entourant le développement massif du potentiel hydro-électrique du Québec cadrent parfaitement avec les conclusions tirées par d'autres chercheurs, dont Stéphane Savard, Caroline Desbiens ou Dominique Perron : le discours hydroquébécois est un amalgame complexe de thématiques relevant du modernisme et de l'étatisme, doublé d'un projet d'émancipation politique et de construction nationale. Compte tenu de l'importance qu'auront eue les gigantesques travaux entrepris par Hydro-Québec dans

la transformation de la société québécoise, il nous apparaît important de souligner — quoique la prudence nous invite à poursuivre nos recherches de façon plus approfondie — que l'idéologie du Haut modernisme aura joué un rôle de premier plan dans le développement du Québec actuel. Il nous faudrait cependant analyser d'autres transformations iconiques qui ont eu lieu lors de la modernisation de l'État et de la société québécoise (sécularisation, montée du nationalisme souverainiste, transformation du marché du travail, diversification de l'économie, etc.) afin de voir si on peut y retrouver les traces des mêmes influences idéologiques.

Par exemple, il serait intéressant de voir s'il est possible de trouver le même type d'influence idéologique dans les productions discursives entourant d'autres épisodes marquant de la modernisation des institutions du Québec tels que le rapport Parent à l'origine de la création du ministère de l'Éducation, ou à l'occasion de la création du réseau des Universités du Québec ou encore, si on remonte encore plus loin, à l'adoption de la loi créant un impôt provincial sur le revenu en 1954 par le gouvernement Duplessis. C'est en analysant un ensemble varié de contextes et de transformations sociopolitiques que nous pourrions être en mesure de dresser un portrait empiriquement fidèle de la diffusion des discours syncrétiques du Haut-modernisme et du nationalisme dans la société québécoise et chez les acteurs de sa modernisation.

Dans le chapitre suivant, nous avons observé comment l'État moderne emprunte à la science des pratiques particulières basées sur l'utilisation d'appareils épistémiques : les scopes, les mètres, les graphes et les chambres. Bien que toutes les formes d'État aient une façon particulière de concevoir et de régir leur territoire, c'est l'organisation

rationnelle sous forme d'« expérimentation politique »<sup>488</sup> qui caractérise la modernité. Dans l'étude des liens unissant la science et l'État, le cas d'Hydro-Québec nous a permis de voir comment le *Science-State Plexus* répond d'une logique qui objective le territoire en lui conférant une dimension abstraite, construite à partir de représentations graphiques et géométriques. Le procédé d'abstraction du territoire dépassant largement l'époque de la construction des barrages par Hydro-Québec, nous avons observé comment l'essor de la cartographie du territoire nordique a été le préambule à son appropriation par un appareil d'État dont la base de déploiement est située au sud. Nous avons ainsi pu comprendre que la modernisation de la relation qu'entretient l'État avec le territoire s'effectue autant par son « *abstractisation* » que par son occupation et sa transformation physique.

Ensuite, nous avons pu observer comment l'ingénierie a été un vecteur de transformation de la société et de l'économie québécoise. En étant un espace favorable à la constitution des ingénieurs francophones en tant que groupe social, Hydro-Québec a participé activement à l'émancipation politique et économique du peuple québécois et à la construction d'un nouveau récit national porté par une ingénierie visionnaire et audacieuse et la célébration des prouesses techniques au cœur du développement hydro-électrique. Depuis leur présence à la Commission des Eaux Courantes jusqu'à la fondation de l'Institut de Recherche en Électricité du Québec et par le développement d'une expertise en génie-conseil reconnue mondialement, les ingénieurs francophones ont été, au sein de l'État et dans la société civile, des agents de la modernisation des institutions du Québec. Nous avons d'ailleurs pu établir que les différents instituts de recherche en ingénierie, le réseau des Universités du Québec, mais aussi l'école publique et les hôpitaux émancipés des

---

<sup>488</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles: University of California Press, p.8 *traduction libre*

institutions religieuses sont des « espaces contrôlés » qui s'inscrivent dans le paradigme moderne décrit par Carroll comme un *Science-State Plexus*.

C'est aussi dans ce chapitre que nous avons observé comment le développement d'une conscience environnementale dans le Québec des années 1970 a transformé les pratiques de l'État et de l'entreprise publique. Une série d'*écosopes* et de *biomètres* ont été mis en place pour observer, mesurer et contrôler divers phénomènes, notamment la contamination des écosystèmes au mercure méthylique. Afin de structurer cette nouvelle facette de leurs activités, l'État et Hydro-Québec ont mis sur pied plusieurs institutions nouvelles comme le Ministère de l'Environnement qui donnera naissance à un cadre législatif entourant la réalisation des grands projets d'ingénierie ou encore la Direction-environnement d'Hydro-Québec qui aura pour mission de faire respecter la politique officielle de l'entreprise publique en matière de protection environnementale. C'est donc à cette époque que les études d'impacts environnementaux réalisées avec les outils de la science vont commencer à interférer directement avec les projets politiques à l'origine du développement hydro-électrique.

Dans le quatrième et dernier chapitre, le plus volumineux du mémoire, nous avons exploré la dimension matérielle des développements hydro-électriques au cœur de l'entreprise de modernisation de l'État québécois. C'est là où nous avons pu constater toute l'ampleur et la complexité du rapport à la territorialité, aux infrastructures et aux populations qu'entretiennent les États modernes. Premièrement, nos observations montrent que les agents de l'État s'accaparent et occupent le territoire, faisant de lui l'objet d'une expérimentation technopolitique, un lieu de diffusion du pouvoir, le confirmant à la fois comme une source et une cible de la domination et de la puissance de l'État. Nous avons ainsi été en mesure de saisir toute l'ampleur des développements hydro-électriques effectués par l'État à travers Hydro-Québec, mais

surtout l'intensité et la progression constante de l'artificialisation du territoire et de son intégration de plus en plus étroite dans le procès de production. L'innovation technologique aura été au cœur de la modernisation de l'État du Québec à travers les chantiers hydro-électriques, et ce, depuis la centrale de Bersimis jusqu'à la réalisation du complexe La Grande.

Notre démonstration nous aura finalement permis d'explorer davantage la notion de *technocolonisation* et de voir de quelle façon l'occupation et la transformation du territoire du nord du Québec répondent d'une logique foncièrement moderne. En ce sens, la réalisation des complexes de Bersimis, Manicougan-Outardes et de la Baie James auront permis à l'État québécois de générer les ressources énergétiques nécessaires à une transformation importante de la société. Celle-ci s'est exprimée autant par la massification et la diffusion des infrastructures d'électrification, que par l'intensification et la régionalisation du développement industriel associées à la prospérité économique moderne.

Dans la deuxième section de ce chapitre, nous avons exploré ce que Carroll nomme les « *juridictions infrastructurelles* ». Nous avons pu voir que le développement hydro-électrique a été utilisé comme un levier économique important par l'État québécois pendant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Cependant, même si le récit national issu de la Révolution tranquille en est un de rupture, la position névralgique de l'hydro-électricité dans le programme de développement économique du gouvernement Lesage s'inscrit en continuité avec les gouvernements précédents, que ce soit ceux d'Adélard Godbout ou de Maurice Duplessis. Car même avant la fondation de l'Hydro-Québec, la modernisation de l'État du Québec a été étroitement liée à différents projets de construction des infrastructures. Nous avons pu remarquer que cette dynamique est allée en s'accéléralant tout au long du siècle dernier. Les

projets de développement infrastructurels ont été de plus en plus imposants, de plus en plus intrusifs et de plus en plus techniquement difficiles à réaliser. Cette logique a culminé avec la construction du complexe de La Grande rivière qualifié de « Projet du siècle » et dont les infrastructures ont modifié une portion considérable du territoire québécois.

D'ailleurs, nous avons remarqué que dès la mise en chantier de la rivière Bersimis, les choix logistiques concernant les infrastructures hydro-électriques ont été réalisés dans une volonté affirmée de consolidation territoriale. Celle-ci s'accompagnera quelques années plus tard d'un nationalisme renouvelé basé sur le territoire. En se détachant de la filiation canadienne-française et catholique, ce nouveau nationalisme a fait du territoire de la province de Québec l'espace national de référence du peuple québécois. Cette consolidation territoriale sera d'ailleurs permise et renforcée par l'innovation technologique qui rend possible et sous-tend la mise en place d'infrastructures qui répondent aux réalités géographiques du territoire. Les routes aussi ont joué un rôle important dans la consolidation et l'intégration territoriale. Par exemple, la route de la Baie James marque la fin de la marginalisation territoriale de plusieurs communautés criées et inuit. Cependant, nous avons observé que la construction de ces routes a été un important facteur de perturbation sociale dans les communautés touchées par les infrastructures hydro-électriques.

La fixation spatiale de ces communautés aura d'ailleurs entraîné l'implantation de différents types d'infrastructures. Nous avons vu que le désengagement relatif de l'État du Québec vis-à-vis les infrastructures d'habitations dans les communautés autochtones touchées par les installations hydro-électriques résulte plutôt de la réalité constitutionnelle canadienne. Nous en arrivons à cette conclusion puisqu'il interviendra auprès des communautés inuites non assujetties à la Loi sur les Indiens

ou encore avec les autochtones vivant à l'extérieur des réserves. Par contre, le type d'habitation construit par l'État répond d'une forme de standardisation qui entraînera un changement profond dans l'organisation sociale des communautés autochtones suite à la nucléarisation des familles.

De plus, l'implantation des écoles sera un autre type d'infrastructure qui viendra bouleverser les communautés autochtones. Malgré l'expérience traumatique des pensionnats autochtones, l'émergence d'un nouveau rapport entre l'État du Québec et les communautés autochtones sera une conséquence indirecte de développement hydro-électrique. La signature de la CBJNQ marque une déconfessionnalisation de l'enseignement et l'apparition d'un fonctionnariat autochtone.

Dans la troisième et dernière section du chapitre abordant la matérialité, nous nous sommes intéressés à la formation des *biopopulations*. Nous avons tout d'abord établi que la sédentarisation est une condition préalable à la médicalisation et nous avons aussi montré que bien que la sédentarisation des populations autochtones ait commencé avant l'exploitation industrielle des rivières nordiques et qu'elle reste un phénomène multifactoriel, celle-ci a été accélérée par le développement hydro-électrique. Les différents complexes que nous avons étudiés, tant sur la Côte-Nord que dans l'Eeyou Itschee, ont en quelque sorte finalisé et scellé le nouveau paradigme démographique.

La sédentarisation aura causé de nombreuses transformations sociodémographiques et économiques que les projets d'Hydro-Québec viendront amplifier. Par exemple, la perturbation des territoires de chasse, de trappe et de pêche par les infrastructures hydro-électriques a limité les possibilités du mode vie traditionnel et le maintien d'une économie majoritairement basée sur les activités cynégétiques. La quantité de

ressources nécessaires au maintien du mode de vie traditionnel reposant sur un équilibre démographique fragile, l'explosion démographique combinée à la baisse du gibier causée par la perturbation des écosystèmes aura pour conséquence de forcer l'émergence d'une économie basée sur le salariat et les subsides gouvernementaux.

Les effets de la sédentarisation et le déclin du mode de vie traditionnel ont entraîné une transition nutritionnelle occasionnant des problèmes de santé chez les populations autochtones. Il s'est donc produit un renversement complet des problématiques liées à l'alimentation. Ces populations sont passées d'une situation de famine et de déficit calorique chronique à une prolifération des problèmes de santé liés au surpoids et à l'obésité.

Nous avons aussi observé que le déploiement des appareils de santé publique autochtone au Canada a suivi une trajectoire chaotique et désorganisée. Sur le territoire du Québec, c'est la signature de la CBJNQ qui viendra changer la donne. Les conseils de bande ont alors pris le contrôle des infrastructures scolaires et la création du CCSSBJ a permis aux Cris de devenir administrateurs des infrastructures de santé. Les populations ont alors été encadrées par lois sur la santé publique du Québec.

Les développements hydro-électriques auront indirectement favorisé la mise en place, selon les termes utilisés par Carroll, d'un « life enhancing political power »<sup>489</sup>. Cependant, au même titre que la fréquentation obligatoire des écoles a transformé les rapports sociaux dans les communautés autochtones, l'application de lois sur la santé définie de façon allogène (selon la biomédecine occidentale moderne et non selon les

---

<sup>489</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.113

traditions ancestrales) allait transformer la notion autochtone du corps et de la santé. Encore une fois le *Science-State Plexus* aura imposé ses propres catégories ontologiques en matérialisant son discours par des pratiques particulières. Il aura ainsi transformé les rapports sociaux, les discours, les pratiques et les corps de façon à les intégrer dans l'entreprise totalisante de la modernisation étatique.

En somme, nous considérons utile et pertinente l'application du modèle développé dans « *Science, Culture and Modern State Formation* » comme une théorie générale de la modernisation des États. Il faudrait cependant, pour en être assuré, étudier l'ensemble des institutions d'un État afin de les soumettre au même type de vérification théorique et empirique que celui que nous venons d'effectuer avec Hydro-Québec. L'utilisation du cadre théorique élaboré par Carroll permet de mieux comprendre la logique d'implantation des grands projets de développement hydroélectrique et son rôle dans la modernisation de l'État du Québec.

Le concept du *Science-State Plexus* nous aura permis d'aborder la modernisation comme une culture ou une forme d'éthos, un dispositif dynamique plutôt que comme un moment charnière fixé dans le temps et l'espace. En ce sens nous avons pu élargir le cadre habituel de la modernisation des institutions du Québec bien au-delà de la Révolution tranquille. Dans la chronologie des événements présentée dans l'Annexe E on peut voir que les pratiques et les discours propres à la modernité ont, dans le cadre du développement du potentiel hydro-électrique du Québec par l'État québécois, débuté aussi tôt que 1910 avec la création de la Commission des Eaux Courantes. D'ailleurs, comme nous l'avons mentionné en introduction, l'historien Paul-André Linteau reconnaît que le discours scientifico-politique était présent au Québec dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle :

Une autre acception du terme modernité met l'accent sur le poids accordé à la raison et à la science. Dans ce sens, la modernité s'est aussi manifestée avant les années 1950 dans le Québec francophone. Ainsi dès le XIXe siècle, des médecins canadiens-français se font les propagandistes d'une vision scientifique de la médecine et de la santé.<sup>490</sup>

Ce que nous avons observé est en fait une intensification et une accélération constante du processus de modernisation tout au long du 20<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, ce n'est qu'en 1999 que sera fondé l'Institut de la statistique du Québec. Rappelons que selon le modèle proposé par Carroll, la construction d'un « data state »<sup>491</sup> permise par la production de statistiques précises et diversifiées est une condition inséparable de l'action étatique moderne. La Révolution tranquille est donc une phase importante du processus, mais elle n'en est ni le moment fondateur ni le moment final puisque celui-ci se poursuivra pendant les décennies suivantes avec la même vigueur.

Par exemple, les changements sociopolitiques importants venant de pair avec la ratification de la CBJNQ, de la CNE ou de la Convention sur le mercure font indéniablement partie du processus de modernisation de l'État du Québec, et ce, près de 20 ans après l'élection du gouvernement Lesage qui marque le début de la Révolution tranquille. En modifiant son rapport avec les populations autochtones, principalement crie, inuits et naskapis, l'État du Québec a contribué à affaiblir une dynamique coloniale existant au moins depuis l'Acte d'Amérique du Nord Britannique et la fondation du Canada. Les institutions sociales et administratives qui en sont le résultat répondent davantage d'une rationalité politique typiquement moderne que d'un rapport paternaliste entretenu avec des pupilles de l'État.

---

<sup>490</sup> Lintau, P-A, « Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la Révolution tranquille » in Bélanger, Y, Comeau, R et Métivier, C, (dir.). (2000). *La Révolution tranquille 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal : VLB éditeur, p.27

<sup>491</sup> Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.81

Cependant, l'absence d'une entente et d'une convention signée avec les Innus de la Côte-Nord ainsi que la persistance de la Loi sur les Indiens de l'État canadien indiquent que cet aspect du processus n'est toujours pas complété et que des pratiques et des relations sociales et politiques prémodernes subsistent encore, même après plus d'un siècle de modernisation.

En arrivant à ce type de conclusion, nous sommes conscients de nous inscrire dans un courant historiographique important dans le champ de l'histoire politique du Québec. De nombreux intellectuels ont remis en question le récit d'une modernisation québécoise tardive, d'une rupture aussi radicale que spontanée à la fin de l'époque Duplessis. L'historien Paul-André Linteau, que nous avons cité plus tôt, consacre d'ailleurs un chapitre de l'ouvrage collectif « Révolution tranquille 40 ans plus tard : un bilan »<sup>492</sup> à mettre en lumière ce débat. L'auteur nous apprend entre autres que plusieurs avancées sociales et politiques attribuées à la Révolution tranquille ont des racines beaucoup plus anciennes. Linteau rappelle que l'interventionnisme étatique, l'industrialisation, la diffusion d'un discours rationaliste et scientifique ou encore celle d'un discours libéral ont montré leur présence au Québec bien avant les années 1960 et que plusieurs travaux historiographiques l'attestent.

En ce sens, Fernand Dumont, dès 1978, parle d'une « première révolution tranquille »<sup>493</sup> survenue dans les années 1930 qui serait le résultat de plusieurs décennies de luttes idéologiques intenses débouchant sur « une crise politique »<sup>494</sup> et

---

<sup>492</sup> Bélanger, Y, Comeau, R et Métivier, C, (dir.). (2000). *La Révolution tranquille 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal : VLB éditeur

<sup>493</sup> Dumont, F. (1978). *Idéologies au Canada français*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval,

<sup>494</sup> *Idem*

« le procès du régime Taschereau »<sup>495</sup>. Même son de cloche du côté du politologue Léon Dion qui refuse catégoriquement de voir dans la Révolution tranquille un moment fondateur :

La Révolution tranquille représente certainement un temps fort, une matrice de référence, un noyau dur de l'histoire québécoise. Elle paraît marquer le passage brusque d'un régime de société à un autre. Il serait pourtant pitoyable de l'élever au rang d'événement fondateur de la société canadienne-française<sup>496</sup>.

Cette position est aussi présente dans la thèse développée par Yvan Lamonde dans le second tome de « La modernité au Québec »<sup>497</sup> qui montre lui aussi la présence de plusieurs tendances sociopolitiques modernes bien avant les années 1960. Que ce soit les luttes féministes pour le droit de vote des femmes dès 1921 ou le discours critique des artistes du Refus Global ou des intellectuels de Cité Libre, les poussées transformatrices visant une modernisation sociale et politique sont, selon Lamonde, observables tout au long de la première moitié du vingtième siècle.

Nous avons fait mention de ces auteurs en particulier, mais de nombreux autres ont, de façon plus ou moins directe, contribué à déconstruire le récit dominant concernant la Révolution tranquille. Bien que ces auteurs soient issus d'horizons théoriques très variés, ils ont tous, selon des intensités, des perspectives et des motivations différentes, remis en question la croyance en une modernisation aussi soudaine que radicale au tournant des années 1960. Pensons ici à Fernande Roy, qui dans son

---

<sup>495</sup> *Idem*

<sup>496</sup> Dion, L. (1998). *La révolution déroutée 1960-1976*. Montréal : Boréale, p.45

<sup>497</sup> Lamonde, Y. (2011). *La modernité au Québec ; Tôme 2 La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*. Anjou : Fides

« Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles »<sup>498</sup> voit, dans la promotion du libéralisme économique par une partie de l'élite bourgeoise, surtout issu des professions libérales, les germes de la modernité dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Marcel Rioux dans « Sur l'évolution des idéologies au Québec »<sup>499</sup> estime quant à lui que la première présence d'une idéologie moderne au Québec remonte aux vellétés laïques et indépendantistes du Parti Patriote. Marcel Fournier, qui considère que « les innovations ont souvent été introduites progressivement, pièce par pièce »<sup>500</sup> fait lui aussi remonter « l'entrée dans la modernité »<sup>501</sup> de la société canadienne française au 19<sup>e</sup> siècle.

De leur côté, Yves Gingras, Luc Chartrand et Raymond Duchesne dans « Histoire des sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours »<sup>502</sup> montrent, comme nous l'avons évoqué plus tôt, l'existence d'une modernité canadienne française bien avant 1960, notamment grâce à l'institutionnalisation des sciences et techniques symbolisée par la fondation de l'école polytechnique de Montréal en 1873. L'historien Jacques Rouillard, quant à lui, fait remonter les sources de la Révolution tranquille au congrès d'orientation du Parti libéral du Québec de 1938<sup>503</sup> tandis que Céline St-Pierre voit, dans les mouvements ouvriers du début du vingtième siècle, elle aussi les signes

---

<sup>498</sup> Roy, F. (1993). *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal : Boréal

<sup>499</sup> Rioux, M. *Sur l'évolution des idéologies au Québec* in Tremblay, M-A et Gold, G-L (dir.) (1973). *Communauté et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal : Les éditions HRW, p.271-293

<sup>500</sup> Fournier, M. (1986). *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*. Montréal : Les éditions coopératives Albert St-Martin tel que consulté sur le site

[http://www.classiques.ca/contemporains/fournier\\_marcel/entree\\_modernite/entree\\_modernite\\_intro.html](http://www.classiques.ca/contemporains/fournier_marcel/entree_modernite/entree_modernite_intro.html)

<sup>501</sup> Idem

<sup>502</sup> Gingras, Y, Chartrand, L, et Duchesne, R. (2008). *Histoire de sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*. (réédition). Montréal : Les éditions du Boréal

<sup>503</sup> Rouillard, J. (2015). Aux sources de la Révolution tranquille : le congrès d'orientation du Parti Libéral du Québec du 10 et 11 juin 1938. *Bulletin d'histoire politique*. 24 (1). p.125-158

d'une « première Révolution tranquille »<sup>504</sup>. D'autres encore comme Jocelyn Létourneau, qui disait de la mythique Révolution tranquille qu'elle était un « grand récit »<sup>505</sup> légitimant « l'accession au pouvoir de la technocratie »<sup>506</sup>, ont tenu à critiquer ce que Ronald Rudin a qualifié, dans un article paru dans le *Canadian Historical Review*, de révisionnisme historique<sup>507</sup>.

À la lumière des observations effectuées au chapitre 2, il est compréhensible que le récit de la table rase ait pu s'imposer culturellement puisque les élites politiques, économiques et intellectuelles de l'époque ont participé activement à l'élaboration d'un récit parfaitement en phase avec le révisionnisme typique de l'idéologie de rupture du Haut modernisme. Fernand Dumont fait d'ailleurs la même observation : « Il a paru à nos élites que, pour concevoir des projets d'avenir, il ne suffisait pas d'un recommencement ; il a semblé qu'on devait apprivoiser l'avenir par le déni du passé »<sup>508</sup>. Nous avons cependant montré, tout au long de notre travail, que si ce récit s'est matérialisé dans les projets qui ont fait la grandeur d'Hydro-Québec, l'entreprise de modernisation dans laquelle ils s'inscrivent prend racine dans des discours et des pratiques présentes au Québec depuis maintenant plus d'un siècle.

---

<sup>504</sup> Saint-Pierre, C. (2017). *La première Révolution tranquille. Syndicalisme catholique et unions internationales dans le Québec de l'entre-deux-guerres*. Montréal : Del Busso Éditeur

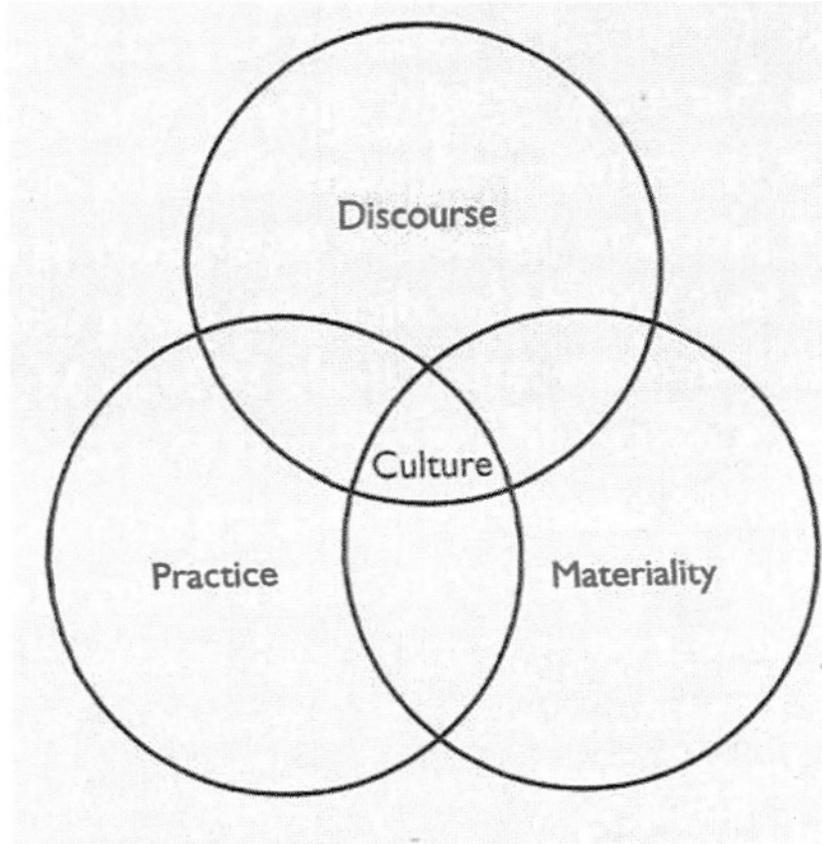
<sup>505</sup> Létourneau, J. cité dans Bélanger, Y, Comeau, R et Métivier, C, (dir.). (2000). *La Révolution tranquille 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal : VLB éditeur, p.13

<sup>506</sup> *Idem*

<sup>507</sup> Rudin, R. (1992). Revisionism and the Search for a Normal Society: A Critique of Recent Quebec Historical Writing. *Canadian Historical Review*. 73(1). p. 30-61

<sup>508</sup> Dumont, F. (1995). *Raisons communes*. Montréal : Boréal, p.106-107

ANNEXE A :

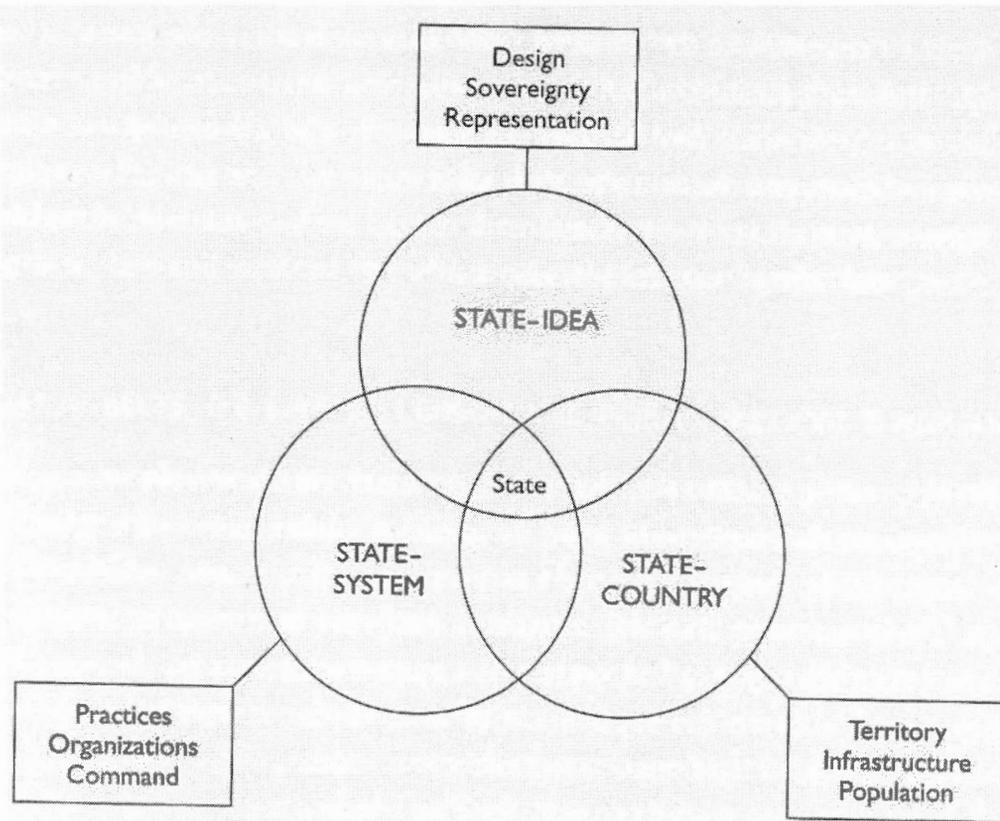


« CULTURE »<sup>509</sup>

---

<sup>509</sup> Carroll, P, (2006). Science, Culture and Modern State Formation. Berkeley et Los Angeles : University of California Press, p.15

ANNEXE B :

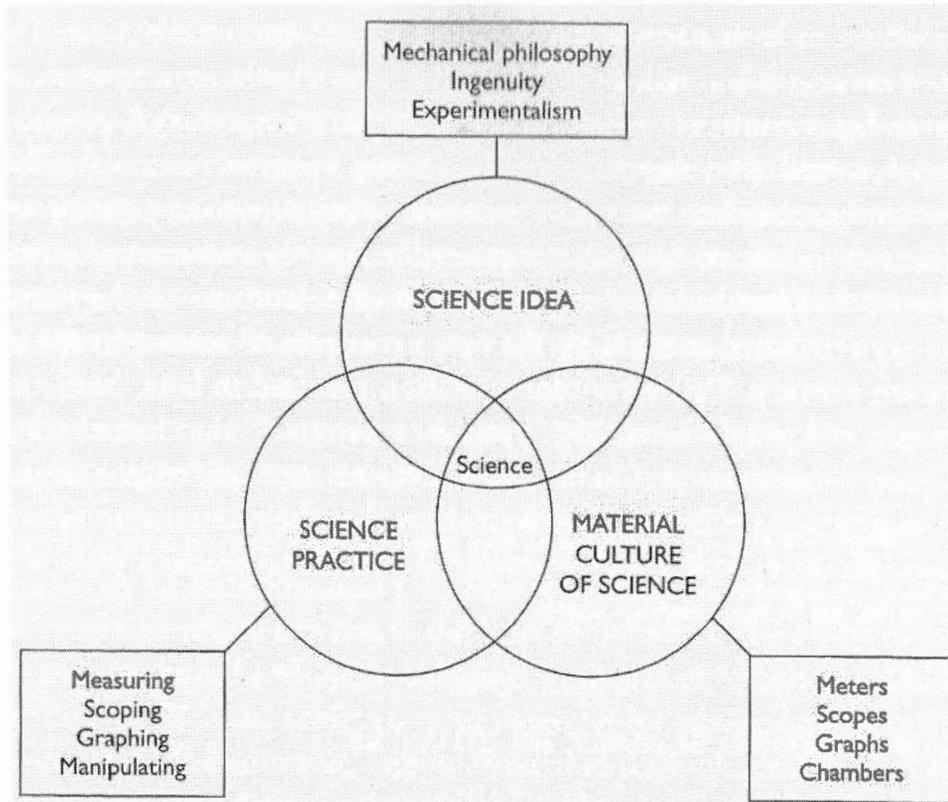


« STATE »<sup>510</sup>

---

<sup>510</sup> Idem, p.17

ANNEXE C :

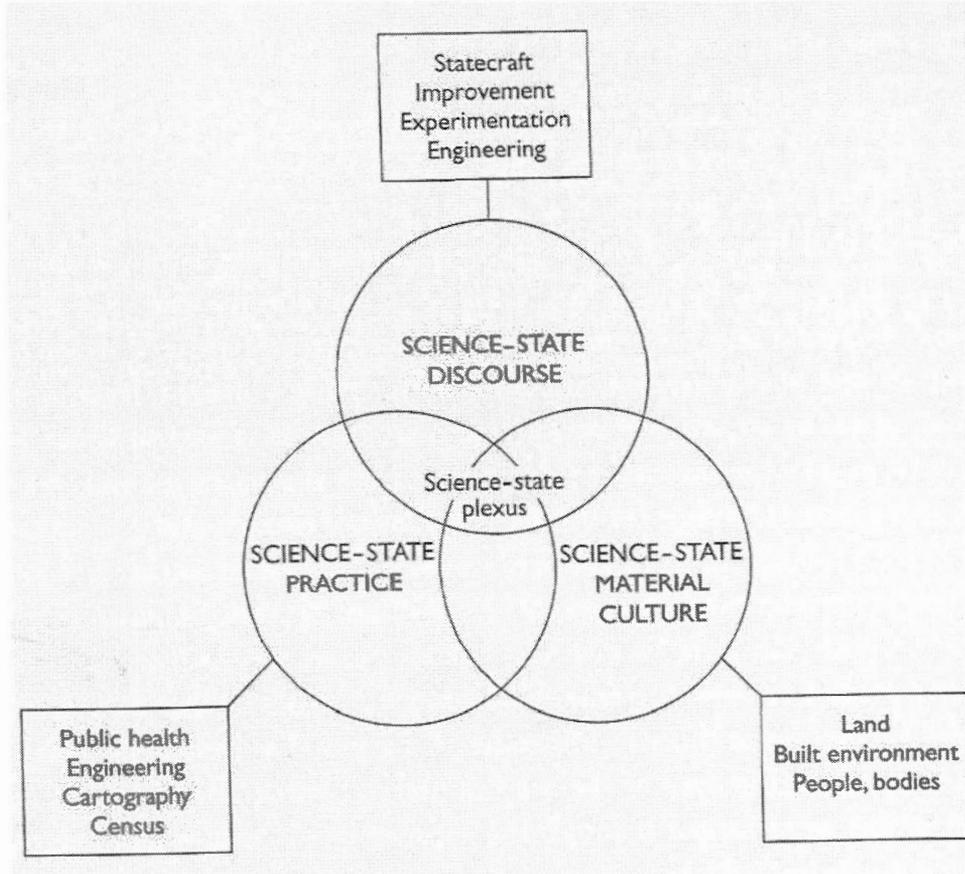


« SCIENCE »<sup>511</sup>

---

<sup>511</sup> Idem, p.24

ANNEXE D :



« SCIENCE-STATE PLEXUS »<sup>512</sup>

---

<sup>512</sup> Idem, p.25

ANNEXE E. :  
CHRONOLOGIE

- 1910 - Création de la commission des eaux courantes (CEC)
- 1916 -1917- Création du réservoir Gouin par la CEC
- 1919 -1920- Expéditions hydrographiques dans la région de Manicouagan
- 1930 - Début de la cartographie aérienne, arpentage et cartographie au nord du Lac St-Jean
- 1940 -1960 - Industrialisations régionales sous Duplessis
- 1944 - Création d'Hydro-Québec
- 1945 - Création de l'Office de l'électrification rurale
- 1949 - Exploration cartographique de la Baie James
- 1951- L'État nomme Hydro-Québec responsable de la construction du complexe Bersimis
- 1953 - Mise en chantier du complexe Bersimis
- 1953 - Fondation de Labrieville
- 1955 - Mise en service d'une ligne de transport électrique sous le Saint-Laurent
- 1959 - Début des travaux de construction du complexe Manicouagan-Outarde
- 1959 - Début des travaux de la centrale de Carillon
- 1959 -1961- Début des travaux d'augmentation de la puissance de la centrale de Beauharnois
- 1960 - Entrée au pouvoir du gouvernement Lesage
- 1960 - Implantation du premier réseau géodésique sur le territoire de la Baie James
- 1960 - Mise en service de la centrale de Hart-Jaune

- 1961 - Création du ministère des ressources naturelles
- 1961 - Création du Centre d'Étude nordique
- 1962 - Seconde nationalisation de l'hydroélectricité
- 1962 - Fondation de Lac Louise
- 1962 -64 - Mise en service de la centrale de Carillon
- 1963 - Mise en service de la première ligne de transport électrique terrestre reliant la côte nord et la Gaspésie/Bas-St-Laurent
- 1964 - Début de la construction du village de Micoua
- 1965 - Rapport « Le potentiel hydroélectrique des rivières de la Baie d'Hudson » de HM Finlayson 1965- Campagne de cartographie systématique sur le terrain en Jamésie
- 1967 - La Direction Générale du Nouveau-Québec entreprends la construction d'habitations
- 1967 - Fondation de l'IREQ
- 1968 - Fondation du réseau des universités du Québec
- 1969 - Fondation du Centre de Recherche Industriel du Québec
- 1969 - Mise en place du programme de Formation de chercheurs et d'action concertée (FCAC)
- 1970 - Création du comité de protection de l'environnement d'Hydro-Québec
- 1970 - Fondation de l'école primaire Nussim à Pessamit
- 1971 - Création de l'Organisation des services de protection de l'environnement
- 1972 - Études d'impacts environnementaux du complexe Manicouagan-Outardes
- 1973 - Nouvelle campagne de cartographie de la Baie James
- 1973 - Mise en service définitive de la centrale de Rapide-de-îles
- 1974 - Instauration de la Direction - Environnement d'Hydro-Québec
- 1974 - Fermeture de Labrieville

- 1974 - Fondation de Radisson
- 1974 - Inauguration de la route de la Baie James
- 1975 - Fondation de l'école secondaire Uashkaikan à Pessamit
- 1960 - Début des investissements provinciaux en infrastructure scolaire en milieux cris
- 1977 - Ouverture d'un centre de santé et de services sociaux sur le site de la réserve de Pessamit
- 1975 - Mise en service définitive de la centrale de Première-Chute
- 1975 - Mise sur pied du Comité d'Étude et d'Intervention sur le Mercure au Québec
- 1977 - Implantation de 26 stations de relevés de données environnementales par Hydro-Québec
- 1977 - Début des travaux du détournement EOL et du détournement Canaiapiscou-Laforge
- 1978 - La Société d'Habitation du Québec (SHQ) intervient pour la première fois dans le Nord-du-Québec
- 1978 - Fin des travaux de construction du complexe Manicouagan-Outarde
- 1978 - Création du Ministère de l'Environnement
- 1978 - Création du BAPE
- 1981 - Adoption du code de l'environnement d'Hydro-Québec
- 1982 - Implantation d'un programme de surveillance de l'exposition de la population au mercure
- 1983 - Mise en service de la centrale nucléaire de Gentilly
- 1984 - Adoption par Hydro-Québec d'une politique officielle en environnement
- 1984 - Ouverture de l'ouvrage régulateur Brisay
- 1985 - Équipe de chercheurs de l'Institut National de Recherche Scientifique et présenté à la Direction – Environnement d'Hydro-Québec soulève le problème de toxicité des poissons

1986 - Signature de la Convention sur le mercure

1999 - Création de l'institut de la statistique du Québec

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Archives et Documentation officielle d'Hydro-Québec :

Fond d'archive Hydro-Québec (AHQ)

Allocution de M. Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec, *Cérémonie de la dernière coulée de béton au barrage de Manicouagan*, 26 septembre 1968

Allocution de M. Jean-Claude Lessard, président d'Hydro-Québec, *Hydro-Québec : Un levier de l'Économie québécoise*, 2 juin 1964

Allocution de M. Jean-Claude Lessard, ancien président d'Hydro-Québec, Cérémonie d'inauguration de la centrale Manicouagan- 5, 1970

Allocution de M. René Therrien directeur des relations publiques d'Hydro-Québec, devant un groupe d'étudiant de l'Entr'aide universitaire mondiale du Canada, Labrieville, 4 juin 1965

Allocution de Robert A. Boyd, Canadian Electrical Association, Murray Bay, 24 juin 1967, p.1

Bourgeois, C, Hydro-Québec met le pied au Nouveau Québec, *Entre nous*, septembre 1966

Conférence de M. Jean-Paul Gignac commissaire à l'Hydro-Québec, prononcée à la société des comptables en administration industrielle, 10 janvier 1966

Conférence de Presse prononcé par M. le Commissaire Raymond Latreille, Inauguration de l'exposition « Hydro-Québec 64 », 15 avril 1964

Conférence de Robert-A Boyd, ing, directeur général de l'Hydro-Québec, « *Le technicien à l'hydro-Québec* », Asbestos, Congrès régional de L'APPES, 25 avril 1963

Discours de M. Jean-Claude Lessard, président d'Hydro-Québec, *Hydro-Québec : Un levier de l'Économie québécoise*, 2 juin 1964

*Entre-nous*, 45 (4), mai 1965, p.3

Robert A-Boyd, Conférence thématique congrès annuel 1973 de l'Institut Canadien des Ingénieurs, Montréal 3 octobre 1973, p.5

Hydro-Québec, (2001). Synthèses des connaissances environnementales acquises en milieu nordique 1970-2000, Montréal : Hayeur, G.

Hydro-Québec Production. (2004). *Historique du Complexe Manic-Outardes. Retombées économiques, campements et vie de chantier. Rapport final*, Montréal : Egré, D.

Hydro-Québec (1960) Bersimis : la mise en valeur d'une rivière, Montréal : W.J.W. McNaughton

Hydro-Québec. (1954). *Hydro-Québec, Dix ans de progrès : 1944-1954*, Montréal : Hydro-Québec

Hydro-Québec (date inconnue), *Étude et suivi environnemental Étude de cas : Le complexe La Grande, Baie James, Québec* : Denis, R

Hydro-Québec (1959), Seizième rapport annuel, Montréal : Hydro-Québec

Société d'Énergie de la Baie James. (2013). Synthèse des connaissances environnementales pour les lignes et les postes • 1973-2013. Montréal : Létourneau, H, (dir.)

Société d'Énergie de la Baie James (1987) *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière. Réalisation de la première phase*, Montréal : SEBJ

Société d'Énergie de la Baie James. (date inconnue). *Étude et suivi environnemental. Étude de cas : Le complexe La Grande, Baie James, Québec*. Montréal : Denis, R

[http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis\\_2/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis_2/) tel que consulté le 10 octobre 2017

[http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis\\_1/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/bersimis/bersimis_1/) tel que consulté le 10 octobre 2017

<http://www.hydroquebec.com/production/centrale-hydroelectrique.html>

[http://www.hydroquebec.com/4d\\_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches\\_Rene\\_Levesque\\_Manic3.pdf](http://www.hydroquebec.com/4d_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches_Rene_Levesque_Manic3.pdf) Tel que consulté le 11 octobre 2017

[http://www.hydroquebec.com/4d\\_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches\\_Jean\\_Lesage\\_Manic2.Centrale](http://www.hydroquebec.com/4d_includes/depdoc/cpe/fr/Fiches_Jean_Lesage_Manic2.Centrale) tel que consulté le 11 octobre 2017

[http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes\\_2/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes_2/) tel que consulté le 10 octobre 2017

[http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes\\_3/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes_3/) tel que consulté le 10 octobre 2017

[http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes\\_4/](http://www.hydroquebec.com/production/hydroelectrique/outardes/outardes_4/) tel que consulté le 10 octobre 2017

#### Monographies :

Bélanger, Y et Comeau, R (dir.). (1995). *Hydro-Québec : Autres temps, autres défis*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec

Bélanger, Y, Comeau, R et Métivier, C, (dir.). (2000). *La Révolution tranquille 40 ans plus tard : un bilan*, Montréal : VLB éditeur

Bensaude-Vincent, B. (2009). *Les vertiges de la technoscience : Façonner le monde atome par atome*. Paris : La Découverte

Bess, M.K (2017). *Routes of Compromise : Building Roads and Shaping the Nation in Mexico, 1917-1952*, Lincoln: University of Nebraska Press

Bolduc, A. (2000). *Du génie au pouvoir Robert Boyd à la gouverne d'Hydro-Québec aux années glorieuses*, Montréal : Libre expression

- Bolduc, A, Hogue, C. et Larouche, D. (1989). *Hydro-Québec, L'héritage d'un siècle d'électricité*, Montréal : Libre expression
- Carroll, P, (2006). *Science, Culture and Modern State Formation*. Berkeley et Los Angeles : University of California Press
- Corrigan, P, Sayer, D. (1985). *The Great arch: English State Formation as Cultural Revolution*. Oxford : Basil Blackwell
- Desbiens, C. (2015). *Puissance nord : Territoire, identité et culture de l'hydro-électricité au Québec*. Sainte-Foy : Presse de l'Université Laval
- Dion, L. (1998). *La révolution déroutée 1960 -1976*. Montréal : Boréale
- Dion, R et al. (1964). *Manicouagan*, Montréal : Imprimerie Pierre DesMarais pour Hydro-Québec
- Dorion, H, et Lacasse, J-P. (2011). *Le Québec : territoire incertain*. Québec : Les Éditions du Septentrion,
- Dufour, F-G. (2015). *La sociologie historique ; traditions, trajectoires et débats*. Québec : Presses de l'Université du Québec
- Duhaime, G. (2001). *Le Nord : Habitants et mutations, Atlas historique du Québec*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval
- Dumont, F. (1978). *Idéologies au Canada français*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval
- Dumont, F. (1995). *Raisons communes*. Montréal : Boréale
- Faucher, P (dir.). (2000). *Grands projets et innovation technologique au Canada*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal
- Foucault. M. (2004). *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-78)*. Paris : Gallimard/Seuil
- Foucault, M. (1994). *Le sujet et le pouvoir, in Dits et Écrits tome IV texte n° 306*, Paris : Gallimard

- Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique ; Cours au Collège de France (1978-1979)*. Paris : Seuil/Gallimard
- Foucault, M. (1983). *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*. Paris : Presses universitaires de France
- Frenette, P, et Bérubé, J. (1999). *Manic-outardes : chronologie d'un savoir-faire, Continuité*, (80).
- Frenette, P. (1996). *Histoire de la Côte-Nord*. Sainte-Foy : Institut québécois de recherche sur la culture
- Galbraith, J.K. (1983). *Anatomie du pouvoir*. Paris : Éditions du Seuil
- Gingras, Y, Chartrand, L, et Duchesne, R. (2008). *Histoire de sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*. (réédition). Montréal : Les éditions du Boréal
- Girard, R, (dir.). (2012). *Histoire du Nord-du-Québec*. Québec : Les Presses de l'Université Laval
- Hamelin, L.E. (1963). *Rapport annuel du Centre d'Étude Nordique no 3*, Institut de géographie, Québec : Université Laval. p.3
- Hornig, J.F. (dir) (1999). *Social and Environmental Impacts of the James Bay Hydroelectric Project*. Montréal et Kingston : McGill-Queens University Press
- Lacasse, J.P. (2004). *Les Innus et le territoire : Innu tipenitamun*. Sillery : Éditions du Septentrion
- Lacasse, R. (1983). *Baie James. Une épopée*. Montréal : Libre Expression
- Lamonde, Y. (2011). *La modernité au Québec ; Tôme 2 La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*. Anjou : Fides
- Latour, B. (1987). *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers through Society*. Cambridge : Harvard University Press
- Latour, B. (2001). *L'espoir de Pandore. Pour une vision réaliste de l'activité scientifique*. Paris : La Découverte

- Massell, D (2011). *Quebec hydropolitics. The Peribonka concession of the Second World War*. Montréal : McGill-Queen's University Press
- Mukerji, C. (2009). *Impossible Engineering. Technology and Territoriality on the Canal du Midi*. Princeton : Princeton University Press
- Mukerji, C. (1997). *Territorial Ambitions and the Gardens of Versailles*. Cambridge : Cambridge University Press
- Perron, D. (2006). *Le nouveau roman de l'énergie nationale*. Calgary : University of Calgary Press
- Bélanger, Y et Comeau, R, (dir.). (1995). *Hydro-Québec : Autres temps, autres défis*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec
- Rocher, G, Gentelet, K, Bissonnette, A. (2005). *La sédentarisation : effets et suites chez des Innus et des Atikamekw*. Montréal : Les Éditions Thémis, Faculté de droit, Université de Montréal
- Rouban, L, (1988). *L'État et la science la politique publique de la science et de la technologie*, Paris : Editions du CNRS
- Roy, F. (1993). *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*. Montréal : Boréal
- Saint-Pierre, C. (2017). *La première Révolution tranquille. Syndicalisme catholique et unions internationales dans le Québec de l'entre-deux-guerres*. Montréal : Del Busso Éditeur
- Savard, S. (2013). *Hydro-Québec et l'État québécois 1944-2005*. Québec : Éditions du Septentrion
- Scotts, J.C. (1998). *Seeing like a State: How certain Schemes to Improve Human Condition have Failed*. New Haven: Yale university Press
- Shapin, S. (1998). *La révolution scientifique*. Paris : Flammarion
- Simard, J-J, (1994). Les dépenses de l'État chez les Cris et les Inuit du Québec depuis la convention de 1975, *Les autochtones*, 35 (3)

- Skocpol, T. (1985). *L'État et les révolutions sociales*. Paris : Fayard
- Tremblay, M-A et Gold, G-L (dir.) (1973). *Communauté et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal : Les éditions HRW
- Waldram, J.B, Herring, A et Young, T.K. (1995). *Aboriginal Health in Canada: Historical, Cultural, and Epidemiological Perspectives*. Toronto : University of Toronto Press
- Weber, E. (1976). *Peasants into Frenchmen: the Modernization of Rural France, 1870-1914*. Stanford : Stanford of University Press
- Weber, M, (2010). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Plon/Pocket
- Weber, M. (1971). *Économie société*. Paris : Plon
- Weber, M. (2013). *La Domination*. Paris : La Découverte

Articles :

- Akakpo, Y. (2015). Technocolonisation et devoir d'exister. L'hypothèse d'une ouverture mesurée du programme technique, *Le Cahier philosophique d'Afrique*, (13)
- Charest, P. (2017). Discours Innu sur la maison : expression d'une ambivalence culturelle, *Recherches Amérindiennes au Québec*, 47 (1), p.11-23
- Charest, P. (1998). Les barrages hydro-électriques en territoire montagnais et leurs effets sur les communautés amérindiennes, *Recherches amérindiennes au Québec*, 9 (4), p.323-337
- Clain, O. (1989). Sur la science contemporaine, *Société*, Hivers 1989
- Clatworthy, S. (2009). Besoins en logement des collectivités des Premières nations du Québec, *Cahiers québécois de démographie*, 38 (2) automne 2009, p.375-401

- D'Orsi, A. (2013). Conservation et innovation : Les articulations contemporaines de la tradition innue, *Recherches amérindiennes au Québec*, 43 (1), p.69-85
- Cornforth, S, Lang, S.K.W. et Wright, J.K. (2012). Writing Ourselves in Waikawa: Bitter (sweet) Waters, *Emotion, Space and Society*, 5(3), p.156-163
- Ferrara, E. (2008). Science, Culture, and Modern State Formation by Patrick Carroll: book review, *Leonardo*, 41 (2) avril 2008, p.194-195
- Gagnon, R, (1991) La formation d'un groupe social : les ingénieurs francophones au Québec (1870-1960), *Scientia Canadensis*, 15 (1), printemps-été 1991, p.20-49
- Gagnon, Robert et Gingras, Yves (1999). La Baie James : de territoire à laboratoire. *Bulletin d'histoire politique*, 7 (3), pp. 67-78
- Guimon, J, Klerkx, L, de Saint Pierre, T, How to Bring Global R&D into Latin America : Lessons from Chile, *Issues in Science and Technology*, winter 2016, p.17-19
- Genel, K. (2004). *Le biopouvoir chez Foucault et Agamben, Methodos* [En ligne], 4 (2004)
- Mukerji, C. (2010). The Territorial State as a Figured World of Power: Strategics, Logistics, and Impersonal Rule, *Sociological Theory*, 2010, 28(4), p.402-424
- Mukerji, C. (2009). The New Rome: Infrastructure and National Identity on the Canal du Midi, *Osiris*, 24 (1), p.15-32
- Mukerji, C, (2003). Intelligent Use of Engineering and the Legitimacy of State Power, *Technology and Culture*, 44(4), October 2003, p.655-676
- Ogborn, M, (2007). Science, Culture and Modern State Formation by Patrick Carroll, book review, *The American Historical Review*, 112(4) (October 2007), p. 1259-1260
- Purtschert, P. (2015). Aviation Skills, Manly Adventures and Imperial Tears: the Dhaulagiri Expedition and Switzerland's Techno-colonialism, *National identities*, p.1-17

- Rouillard, J. (2015). Aux sources de la Révolution tranquille : le congrès d'orientation du Parti Libéral du Québec du 10 et 11 juin 1938. *Bulletin d'histoire politique*. 24 (1). p.125-158
- Roy, B, Labarthe, J et Petitpas, J. (2013). Transformations de l'acte alimentaire chez les Innus et rapports identitaires, *Anthropologie et Société*, 37 (2), p.233-250
- Rudin, R. (1992). Revisionism and the Search for a Normal Society: A Critique of Recent Quebec Historical Writing. *Canadian Historical Review*. 73(1). p. 30-61
- Senecal, P et Egré, D. (1998). Les impacts du complexe hydroélectrique La Grande sur les communautés autochtones, *Recherches Amérindiennes au Québec*, XXVIII (1), p.89-103
- Tremblay, A, et Venière, S. (2012). L'apport des ingénieurs au développement du réseau routier québécois, *Cap-aux Diamants*, (111), p.52-55
- Tremblay, M-A, (1962). Le Centre d'Étude Nordique de l'Université Laval, *Recherches sociographiques*, 3 (3) septembre-décembre 1962, p. 371-373

#### Études, mémoires et thèses :

- Fortin, P, (2010). *Conférence présentée dans la série « La Révolution tranquille, 50 ans d'héritages »*. Montréal : La Grande Bibliothèque 11 mai 2010
- Gale, M. (2014). *Devising a Sustainable Housing Program for Quebec's Cree First Nations: the Potential of Homeownership*, (projet de recherche supervisé) [Document non publié], Montréal: McGill University, School of Urban Planning
- Harvey, B. (1998). *Dompter la Houille blanche La construction des barrages au Québec 1898 à 1963 : Un essai sur l'évolution des techniques et la place des ingénieurs francophones*. (Mémoire de maîtrise). Université Laval : Département des sciences historiques

- Hot, A, (2010) L'école des Premières Nations au Québec, *Cahier DIALOG* no 2010-01, Montréal : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Institut national de la recherche scientifique
- Jones, H.G et al. (1973). Étude Umnologique préliminaire du réservoir Manicouagan (Québec), INRS-eau, Rapport scientifique no.15, Sainte-Foy : Université du Québec,
- Laberge Gaudin, V. (2012). *Facteurs associés à l'alimentation traditionnelle au sein de trois communautés criées du Nord du Québec*. (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal : Département de médecine sociale et préventive
- Landry, R. (2009). *Le projet d'aménagement hydro-électrique de la rivière Bersimis 1952-1956*. (Mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal : Département d'histoire
- Laugrant, F. (2008). L'école de la toundra. Réflexions sur l'éducation à partir de quelques ateliers de transmission des savoirs avec des aînés et des jeunes inuit, Québec : *Les Cahiers du CIÉRA*, n° 1 avril 2008
- Lord, A, (2010). *L'Approche commune : nouvelle Alliance innue-québécoise La réaction au Saguenay Lac-Saint-Jean Analyse des échanges dans les journaux (2000-2004)*, Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régional
- Poulin, J, (2010) *Éléments de réflexion sur le rapport au travail et les règles de gouvernance chez les Cris et les Inuits du Nord-du-Québec*, Notes de recherche, Montréal : Centrale des Syndicats du Québec
- Terazza, J, (2009) *Langue et éducation chez les Cris de Eeyou Istchee, Rapport de recherche, Cahier DIALOG 2009-01*. Montréal : Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Institut national de la recherche scientifique (INRS)

Archives et documents gouvernementaux :

BAN, Reconstitution des débats de l'Assemblée législative. Version préliminaire, séance du 7 février 1957, p.30-31

Comité d'étude et d'intervention sur le mercure au Québec (1976) *Étude sur les effets toxicologiques du mercure organique dans le Nord-Ouest québécois*. Québec : Barbeau, A, Nantel, A, et Dorlot, F

Direction de la santé publique de la région des Terres cries de la Baie James (2005). *Mercury Studies among the Cree of Eeyou Istchee*, Chiasibi: Schoen, D et Robinson, E.

Gouvernement du Québec (1998), *Convention de la Baie-James et du Nord québécois et conventions complémentaires*, Sainte-Foy : Les publications du Québec

Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec. (2018). La commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics. Volume 55, 24 janvier. Québec : Wooton, K, J.

Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec. (2007). Commission de l'éducation, Commission scolaire Kativik : *La réussite scolaire autochtone*, Québec : Wooton, K.J.

Société d'habitation du Québec (2014), *Le logement au Nunavik document d'information*, Québec : Direction des affaires intergouvernementales et autochtones

<https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/projets-infrastructures/projets/reseau-routier/projets-routiers/cote-nord/Pages/amelioration-route-389.aspx>

Sites internet et documents numériques :

Fournier, M. (1986). *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*.

Montréal : Les éditions coopératives Albert St-Martin.[http :](http://www.classiques.ca/contemporains/fournier_marcel/entree_modernite/entree_modernite_intro.html)

[//www.classiques.ca/contemporains/fournier\\_marcel/entree\\_modernite/entree\\_modernite\\_intro.html](http://www.classiques.ca/contemporains/fournier_marcel/entree_modernite/entree_modernite_intro.html) tel que consulté le 20 avril 2017

<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/21301.html>, tel que consulté le 15 novembre 2017

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1017088/conquerants-du-nord-route-abitibi-baie-james> tel que consulté le 3 février 2018

<http://routebaiejames.com/jbr/index.html> tel que consulté le 2 février 2018

<http://www.nametauinnu.ca/fr/culture/nation/detail/70> Tel que consulté le 15 décembre 2017

<http://www.pessamit.ca/services/centre-de-sante> tel que consulté le 20 janvier 2018

<http://www.pessamit.ca/services/education> tel que consulté le 20 janvier 2018

<https://www.creehealth.org> tel que consulté le 20 janvier 2018

<https://www.tourismeforestville.com/son-histoire> tel que consulté le 15 décembre 2017